

DOSSIER 2023

REVUE SCIENTIFIQUE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Numéro 1/2023 (23/4) - Dossier

Pouvoir local et dispositifs numériques

Coordination : Stéphanie Wojcik, Clément Mabi, Raphaël Lupovici

Stéphanie Wojcik - Clément Mabi - Raphaël Lupovici - Jean-Baptiste
Le Corf - Nicolas Navarro - Lucie Alexis - Camille Bernetière - Mathias
Valex - Marie Cambone - Sandrine Lambert - Léa Amand - Laurent
Thiong-Kay - Florence Millerand - Lucie Delias - Alexandre Coutant -
Marie-Soleil Fortier

TABLE DES MATIÈRES

Stéphanie Wojcik - Clément Mabi - Raphaël Lupocivi	p.5
▶ Introduction du dossier : pouvoir local et dispositifs numériques	
Jean-Baptiste Le Corf	p. 13
▶ L'utilisation de la 3D auprès des locataires de HLM : dispositif techno-sémiotique et image de la réalité.	
Nicolas Navarro - Lucie Alexis - Camille Bernetière - Mathias Valex	p. 27
▶ Les « projets numériques patrimoniaux » : une dépolitisation au service des entreprises du numérique	
Marie Cambone	p.43
▶ Expression citoyenne et usages d'une plateforme numérique participative locale	
Sandrine Lambert	p.61
▶ Fabrication numérique à Barcelone : les effets sociopolitiques de la participation lors des Mercredis Makers	
Léa Amand	p.75
▶ Actions collectives en ligne : un acte individuel pensé pour le bien commun ?	
Laurent Thiong-Kay	p.91
▶ Facebook comme appui médiatique de l'action collective : fabrique des groupements et intégration du mouvement contre le barrage de Sivens	
Florence Millerand- Lucie Delias - Alexandre Coutant - Marie-Soleil Fortier	p.109
▶ À la recherche du citoyen « ordinaire », les publics imaginés de l'ouverture des données publiques au niveau municipal	

Pouvoir local et dispositifs numériques : introduction

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Stéphanie Wojcik

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris Est Créteil et membre du CEDITEC

stephanie.wojcik@u-pec.fr

Clément Mabi

Enseignant chercheur à l'université de technologie de Compiègne et membre du laboratoire Costech.

clement.mabi@utc.fr

Raphaël Lupovici

Doctorant en sciences de l'information-communication au laboratoire IRMÉCCEN (EA 7546), Université Sorbonne Nouvelle.

raphael.lupovici@sorbonne-nouvelle.fr

Plan de l'article

Introduction

Démocratie locale et dispositifs numériques : la nécessité de repenser des liens originels

De l'exploration des dispositifs à l'études des publics

Présentation et discussion des résultats

Notes

Références bibliographiques

Ce dossier sur les relations entre pouvoir local et dispositifs numériques est lié au souhait des coordinateurs de rendre hommage à Gérard Loiseau, décédé en 2019. Gérard Loiseau a été co-fondateur, avec Stéphanie Wojcik, du réseau « Démocratie électronique »¹ et son responsable scientifique jusqu'en 2013. Il a été chercheur au Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP), une unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université Toulouse - Jean Jaurès et de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier. Engagés dès les premiers développements de la télématique – soit un système de communication qui associe l'informatique et les télécommunications à l'aide d'un terminal tel que, en France, le Minitel - à l'échelle municipale, ses travaux ont précisément consisté à analyser au plus près les réalisations locales reposant sur les techniques d'information et de communication (TIC) prétendant revivifier la participation des habitants au pouvoir local.

DÉMOCRATIE LOCALE ET DISPOSITIFS NUMÉRIQUES : LA NÉCESSITÉ DE REPENSER DES LIENS ORIGINELS

Ce dossier porte sur les rapports entre pouvoir local et dispositifs numériques. Les réseaux câblés et la télématique (minitel) qui constituaient dans le dernier tiers du xx^e siècle les techniques d'information et de communication susceptibles d'engendrer des effets sur les pratiques politiques locales ont laissé la place au web, aux réseaux socio-numériques, à des dispositifs informatiques et à des applications mobiles désormais intégrés dans les processus usuels de communication et de publicisation de l'action publique locale.

Quoique sporadique et dispersée territorialement, cette intégration des techniques de l'information et de la communication (TIC) par les autorités institutionnelles dans leur répertoire d'action et de communication a donné lieu à des analyses qui soulignent dès le début des années 1990 leur caractère ambivalent. Ainsi, à propos de la télématique, Gérard Loiseau relevait qu'elle peut autant constituer le support de pratiques démocratiques, qu'être employée « pour une diffusion des informations du centre, renforçant par là même sa prédominance dans le système de communication politique local » (Loiseau, 1988, p. 209). De fait, les techniques ne renvoient pas toujours à une démocratisation de la vie politique ; elles n'en constituent pas moins le signe d'une nouvelle régulation des rapports sociaux locaux (Pailliart, 1995). Dans les années qui suivront, le lien au moins conceptuel établi entre un possible renouveau démocratique et les pratiques des TIC se conjuguera essentiellement en local (cf revues *Hermès*, 2000 ; *Sciences de la société*, 2003), l'État étant alors peu enclin à se saisir empiriquement de ces techniques en vue de modifier les modes d'élaboration de ses politiques. L'interactivité qui est alors considérée comme une caractéristique majeure des TIC est mobilisée dans une approche administrative d'optimisation et de facilitation des relations aux usagers.

De fait, dès le milieu des années 1990, le développement des techniques numériques est associé à la modernisation de l'État. Alimentés par une multitude de rapports publics, plusieurs programmes d'action définis à l'échelle nationale – par des gouvernements de gauche comme de droite – vont promouvoir les usages du numérique dans l'administration afin de combiner à la fois une plus grande efficacité de l'action publique et l'amélioration de la circulation de l'information tant au sein des services et des organisations qu'auprès des usagers (Bellon, 2023). Aussi, à côté des politiques publiques destinées à lutter contre la « fracture numérique » et qui se sont concrètement manifestées par le financement de lieux d'accès publics, l'équipement des écoles ou le développement du haut débit sur l'ensemble du territoire national, les projets d'« administration électronique » ont progressivement permis la numérisation des informations publiques à travers la mise en place de sites Internet propres à chaque administration nationale et locale, ainsi que la généralisation de procédures à distance destinées à faciliter les interactions administratives et à promouvoir un service personnalisé à l'égard des divers usagers. Manifeste en France, ce mouvement de transformation technique des administrations publiques, impulsé par les pays anglo-saxons (Fountain, 2001; Hood & Margetts, 2007), illustre l'emprise des méthodes de gouvernement issues du *new public management* dans une approche néolibérale de l'action publique. Emblématiques de ce mouvement, les politiques plus récentes d'« ouverture des données » (*open data*) ont, en France, d'abord été développées à l'échelle locale, avant d'être consacrées par les lois NOTRe (2015) et « Pour une République numérique » (2016). Celles-ci s'inscrivent dans la perspective plus générale d'une réforme de l'État par le numérique qui se trouve promue par des entrepreneurs issus du secteur privé, œuvrant dans des organismes précisément destinés à accélérer la diffusion des données publiques et à favoriser, dans la fabrication des politiques, des principes attachés à la culture numérique tels que la transparence, la participation et la collaboration. L'action de l'État se trouve désormais enserrée par une multitude de

dispositifs informatiques, fonctionnant grâce à des algorithmes destinés notamment à trier et à hiérarchiser la profusion d'informations produites concomitamment par les services et les usagers, lesquels sont régulièrement mis en demeure d'utiliser des applications ayant souvent pour modèle les plateformes et industries numériques issus de la Silicon Valley (Alauzen, 2019). Cette intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance urbaine, notamment issus du secteur des télécommunications, comme le formatage technique des demandes des citoyens, peuvent contribuer à modifier les principes de l'action publique (Courmont & Le Galès, 2019).

Si les techniques numériques deviennent progressivement un instrument de gouvernement au sein des administrations publiques, elles sont aussi convoquées dans une perspective de publicisation et de démocratisation de l'action publique, en particulier à l'échelle locale. C'est en effet à l'échelon local que se déploient, dès le milieu des années 1990, des pratiques du numérique et d'Internet dans l'objectif affiché de favoriser la démocratie locale. Un certain nombre de villes, en France (Brest, Issy-les-Moulineaux, Parthenay, Rennes...) et en Europe (Amsterdam, Bologne, Bristol...), vont acquérir une relative notoriété en raison des usages innovants des techniques qu'elles promeuvent. De même, au début des années 2000, les expériences localisées de vote électronique se multiplient pour divers types d'élections (cantonale, régionale, municipale et présidentielle en 2002) et constituent autant de terrains d'observation d'une citoyenneté désormais équipée de dispositifs électroniques, non sans tensions et réticences portant en particulier sur la sécurisation des processus et sur l'éventuelle perte du symbolisme républicain attaché à l'acte de vote.

Au-delà d'expérimentations alors innovantes, la plupart des collectivités territoriales se dote de sites web qui poursuivent *a minima* des objectifs de transparence des décisions locales et la consommation de services publics locaux, alors que les affordances interactives sont délaissées, privilégiant une conception de la démocratie passive et consensuelle au détriment d'une agora électronique pourtant vantée dans le discours des édiles locaux (Greffet, 2001 ; Loiseau, 2000). De la même manière, les dispositifs supposés promouvoir une approche délibérative de la démocratie, tels que les forums de discussion, apparaissent strictement encadrés par l'autorité municipale et en définitive peu propices au renouvellement des processus décisionnels locaux habituels (Wojcik, 2003).

Transparence, débat ou consultation, les modèles alors élaborés reposent sur la valorisation d'un principe ou d'une séquence du processus démocratique (Vedel, 2000) qui demeurent pour partie au fondement d'initiatives plus actuelles figurant dans la nébuleuse des « civic tech » particulièrement prolifiques à l'échelle locale.

Les collectivités ont ainsi de plus en plus recours aux techniques numériques pour leurs dispositifs participatifs, qu'il s'agisse, en complément ou en superposition des démarches classiques, de pallier leurs faiblesses (par exemple la faible mobilisation des publics visés), ou de promouvoir des projets de démocratie numérique originaux, s'appuyant sur une grande palette d'instruments (site web, réseaux socionumériques, application dédiée, plateforme contributive...) (Metais-Wiersch et al., 2019). Certaines plateformes numériques sont particulièrement utilisées par les collectivités territoriales, c'est par exemple le cas de Decidim dont l'utilisation par la municipalité de Madrid a été étudiée de manière extensive (Borge et al., 2022), alors même que l'écrasante majorité des dispositifs numériques de participation et les « civic tech » dont l'objectif affiché est d'améliorer le fonctionnement de la démocratie locale ne font l'objet que d'études sporadiques où les considérations des praticiens se mêlent parfois à des analyses essentiellement descriptives (Randma-Liiv & Lember, 2022).

Si de nombreux travaux ont largement montré que les formes d'expression et de participation des citoyens sont fortement déterminées par les caractéristiques techniques et sémiotiques des dispositifs qui leur sont proposés (Badouard, 2014 ; Dahlgren, 2009),

l'étude de la participation des citoyens elle-même est plus limitée.

Alors que la possible existence d'une « démocratie électronique locale » a suscité d'intenses débats à la fin des années 1990 et au début des années 2000, ceux-ci ont progressivement laissé place à des considérations sur les périls que ferait courir l'avènement des techniques numériques, et tout particulièrement les réseaux socio-numériques, à la démocratie à une plus vaste échelle. De fait, à l'échelle locale, il existe actuellement peu de tentatives pour explorer les liens entre de nouveaux paradigmes démocratiques, ou de nouvelles configurations du pouvoir, et les médias sociaux alors même que ces derniers sont massivement investis par les collectivités dans le cadre de leur communication publique et qu'une grande partie de la population se connecte régulièrement à ces multiples plateformes où se mêlent actualité, divertissement et sociabilité.

DE L'EXPLORATION DES DISPOSITIFS À L'ÉTUDES DES PUBLICS

Les différentes contributions proposées dans cette livraison illustrent la manière dont l'échelle locale met à l'épreuve les discours enthousiastes sur l'opportunité offerte par les TIC d'élargir le cercle de la participation à des publics jusqu'alors peu mobilisés par les expériences et les dispositifs participatifs en face-à-face. Dans la lignée de travaux précédents (Arsène & Mabi, 2021), une première orientation est d'analyser les pouvoirs locaux afin de mettre en évidence les logiques de gouvernance au sein des initiatives numériques. L'article de Jean-Baptiste Le Corf explore les logiques à l'œuvre dans l'utilisation du Building Immersive Model (BIM, soit la visualisation de logements modélisés en 3D) par les bailleurs sociaux dans le cadre de la conception ou de la rénovation des HLM. Son approche met en évidence le rôle du dispositif lui-même dans la gouvernementalité, au moyen de méthodes mixtes combinant entretiens, observation participante et analyse de documentation. La question de la gouvernance se retrouve également dans la numérisation du patrimoine. En étudiant huit applications développées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, Nicolas Navarro, Lucie Alexis, Camille Bernetière et Mathias Valex portent leur intérêt sur les contextes favorisant la numérisation dans le domaine patrimonial. Les entretiens menés avec différents acteurs impliqués dans le développement des applications conduisent à envisager la « politisation » de ces initiatives comme signe de la gouvernance.

La contribution de Marie Cambone est particulièrement originale dans le volet empirique de son enquête menée auprès d'habitants cibles d'une plateforme de participation mise en place par Grenoble Alpes Métropole, à laquelle elle a adjoint une analyse techno-sémiotique du dispositif et des entretiens avec ses concepteurs. L'intérêt de son article est de mettre « face-à-face » l'étude de « la mise en technologie des projets politiques » (Badouard, 2014) avec sa réception afin de questionner directement les discours d'accompagnement de ces projets. Elle fait ainsi le pont avec les enquêtes sur les usages, comme celle de Léa Amand qui a choisi d'analyser les mobilisations initiées « par le bas » (Cardon, 2013). En combinant entretiens semi-directifs et ethnographie en ligne (Jouët & Le Caroff, 2013), elle se donne pour objectif de situer les usages de Facebook des habitants de la région de Mons en Belgique dans un espace de la participation partagé entre la mise en réseau de l'activité et la créativité exprimée par les citoyens.

Saisir les usages « expressivistes » (Allard & Blondeau, 2007) des TIC demande également de se pencher sur les « mobilisations numériques » (Sedda, 2021) comme le fait Laurent Thiong-Kay avec l'activité sur Facebook liée à la « zone-à-défendre » (ZAD) de Sivens. Cette étude s'inscrit dans les travaux qui mettent l'accent sur l'importance des réseaux socio-numériques comme catalyseurs de l'intégration identitaire des participants à un mouvement social, dimension décisive de l'engagement politique (della Porta, 2020).

L'article de Sandrine Lambert prolonge cette exploration de l'utilisation militante des dispositifs de participation en s'intéressant au cas de FabLabs barcelonais et en se demandant s'ils parviennent à remplir leur vocation d'instrument d'émancipation. Au moyen d'une ethnographie et d'entretiens, elle interroge la capacité du dispositif à répondre à l'aspiration de plus d'autonomie et de coopération à l'heure de l'appropriation néolibérale du numérique (Couldry & Mejias, 2019).

Enfin, l'article écrit par Florence Millerand, Lucie Delias, Alexandre Coutant et Marie-Soleil Fortier envisage la réception des propositions issues des pouvoirs locaux en interrogeant la construction de « publics imaginés » via les politiques d'ouverture des données (*open data*). Par ce terme, les auteurs entendent le fait que la mise au point des dispositifs de participation en ligne (ici, celui de la ville de Montréal) s'ajuste à la conception du public sous-jacente dans les intentions des créateurs des plateformes.

PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ces articles portent sur la place des techniques numériques dans l'action publique locale et plus largement sur les jeux de pouvoir qui structurent l'activité démocratique à l'échelle des territoires.

D'abord, les différents articles qui composent le dossier rendent compte de l'implantation durable des techniques numériques dans le domaine institutionnel. Les enquêtes révèlent une grande diversité d'objets, allant de la maquette 3D (Le Corf) à des plateformes participatives (Cambone), des techniques au service de la fabrication distribuée (Lambert), des applications mobiles (Navarro et al.) jusqu'aux incontournables réseaux socio-numériques (Thiong-Kay, Amand).

La multitude d'objets techniques enquêtés illustre également la diversité des objectifs qui leur sont attribués et cela au service de l'action publique locale. Il s'agit bien souvent de créer une nouvelle forme d'expertise pour redessiner le territoire (Navarro et al. ; Le Corf) et de renouveler la relation aux citoyens en mobilisant des outils de participation ou en réalisant des supports de communication publique (Millerand et al., Cambone, Le Corf). Dans de nombreux cas, les autorités locales leur confient également la mission d'enrôler de nouveaux publics, souvent imaginés plus jeunes et plus actifs que ceux réellement engagés (Millerand et al., Cambone, Lambert). La difficulté d'inclusion a déjà été pointée par de nombreux travaux du domaine qui ont identifié et documenté le rôle structurant des inégalités sociales dans la mobilisation des publics concernés (Monnoyer-Smith, 2010 ; Young, 2011). Bien souvent, dans les contextes étudiés, les techniques incarnent une vision contributive du pouvoir, peu tournée vers la délibération ou le dialogue, contrairement aux objectifs affichés. Dans plusieurs cas, si les outils proposés offrent la possibilité de collecter des contributions ou de diffuser des informations, ils n'autorisent pas de véritables interactions - autres qu'informelles - entre citoyens ou avec le commanditaire qui les a initiés (Cambone, Amand). L'interactivité entre gouvernants et gouvernés par la médiation des techniques relève le plus souvent d'une mise en scène qui confine à l'instrumentation.

Les articles du dossier partagent une aspiration à mettre à distance les discours d'accompagnement pour s'inscrire dans une perspective analytique et réaliste. Il ne s'agit pas de prêter aux techniques des effets *a priori* positifs ou négatifs mais de regarder la manière dont ils contribuent à optimiser des services et ainsi à modifier et à accélérer les dynamiques sociales existantes. Dans les différents cas d'étude traités dans le dossier, l'approche mobilisée est de fait « environnée » et tente de mieux comprendre les manières dont se structurent les dynamiques par la médiation des techniques (Bouté & Mabi, 2021). Cette approche centrée sur les médiations techniques qui configurent les relations de pouvoir permet de penser la tension entre une offre qui veut maîtriser les conduites en

utilisant les techniques et les résistances des usagers. En se focalisant sur les tensions, l'approche mobilisée crée le lien entre des contextes où les techniques numériques sont utilisées dans des tentatives d'instrumentalisation et de dépolitisation de la participation au nom de la « pédagogie » (Le Corf) et d'autres où elles sont mises au service de dynamiques émancipatrices (Thiong-Kay, Lambert). Cette lecture des dispositifs numériques de participation prolonge des travaux récents qui considèrent l'insertion des dispositifs numériques dans l'action publique comme une succession d'ajustements et de négociations entre les acteurs à travers lesquelles se négocient les normes de l'appel à la participation citoyenne dans une dynamique de gouvernementalité numérique (Arsène & Mabi, 2021). Elle offre la possibilité également d'inclure dans l'analyse l'ensemble des nouveaux entrants dans l'action publique qu'ils soient des entreprises et de nouveaux prestataires ou des établissements publics comme les bailleurs, mais également les collectifs informels.

Les articles présentés dans ce dossier ouvrent donc de nombreuses perspectives pour mieux analyser le déploiement concret des techniques numériques dans la construction du pouvoir local. Les points saillants identifiés dessinent un programme de recherche qui interroge les implications démocratiques de la diffusion des dispositifs numériques dans l'action publique locale.

NOTES

1. Le réseau « Démocratie électronique » (DEL) a été actif de 2002 à 2020. Initialement rattaché au CERTOP-CNRS, DEL a été co-porté, à partir de 2008, par le Centre d'Etude des Discours, Images, Textes, Ecrits, Communication (CEDITEC) à l'Université Paris Est Créteil. Rassemblant plus d'une centaine de chercheurs de disciplines variées (sociologie, science politique, sciences de l'information et de la communication, philosophie, droit, informatique,...) et de provenance géographique diverse, DEL constituait un espace de débat et de critique des travaux qui portent, au sens large, sur les relations entre politique et technologies. Les échanges étaient formalisés lors d'un cycle de séminaires à Paris (en partenariat avec les laboratoires COSTECH de l'Université de Technologie de Compiègne, ELICO de l'Université Lyon 2 et Agora de l'Université de Cergy-Pontoise), et l'organisation de Rencontres se déroulant chaque année à l'UPEC depuis 2009. Trois colloques (2002, 2005 et 2013) ont également été organisés sous son égide et ont donné lieu à diverses publications, par exemple, le numéro « La participation politique en ligne : politics as usual ? » de la revue *Participations*, coordonné par Stéphanie Wojcik et Laurence Monnoyer-Smith en 2014. Plusieurs listes de diffusion permettaient également de publiciser des informations (annonce de parution, d'événements scientifiques, demande de collaboration,...) et ont contribué à mettre en visibilité des recherches parfois éparses et des thématiques peu explorées il y a quelques années et désormais centrales en sciences sociales comme par exemple l'activisme numérique ou le rôle des techniques dans la re-organisation des structures étatiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alauzen, Marie (2019), « L'État plateforme et l'identification numérique des usagers. Le processus de conception de FranceConnect », *Réseaux*, vol. 1, n° 213, p. 211-239.

Allard, Laurence ; Blondeau, Olivier (2007), « L'activisme contemporain : défection, expressivisme, expérimentation », *Rue Descartes*, vol. 1, n° 55, p. 47-58.

Arsène, Séverine ; Mabi, Clément (2021), « L'action publique au prisme de la gouvernamentalité numérique », *Réseaux*, vol. 1, n°225, p. 9-22.

Badouard, Romain (2014), « La mise en technologie des projets politiques. Une approche "orientée design" de la participation en ligne », *Participations*, vol. 1, n°8, p. 31-54.

Bellon, Anne (2023), *L'État et la Toile. Des politiques de l'Internet à la numérisation de l'action publique*, Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant.

Borge, Rosa ; Balcells, Joan ; Padró-Solanet, Albert (2022), « Democratic Disruption or Continuity? Analysis of the Decidim Platform in Catalan Municipalities », *American Behavioral Scientist*, p. 1-14.

Bouté, Édouard ; Mabi, Clément (2021), « Le code fait-il vraiment la loi ? Analyse de la participation politique sur la plateforme GitHub », *Recherches en Communication*, n°52, p. 99-125.

Cardon, Dominique (2013), « La participation en ligne », *Idées économiques et sociales*, vol. 3, n°173, p. 33-42.

Couldry, Nick ; Mejias, Ulises A. (2019), *The Costs of Connection. How Data Is Colonizing Human Life and Appropriating It for Capitalism*, Stanford : Stanford University Press.

Courmont, Antoine ; Le Galès, Patrick (2019), *Gouverner la ville numérique*, Paris : Presses universitaires de France.

Dahlgren, Peter (2009), *Media and Political Engagement. Citizens, Communication, and Democracy*, Cambridge : Cambridge University Press.

della Porta, Donatella (2020), « Social Movements » (p. 656-673), in Berg-Schlosser, Dirk ;

Badie, Bertrand ; Morlino, Leonardo A. (dir.), *The SAGE Handbook of Political Science*, Londres : SAGE Publications.

Fountain, Jane E. (2001), *Building the Virtual State: Information Technology and Institutional Change*, Washington, D.C : Brookings Institution.

Greffet, Fabienne (2001), « L'offre de démocratie locale sur le Web : Analyse de quelques sites de grandes villes » (p. 493-510), in Le Duff, Robert ; Rigal, Jean-Jacques ; Schmidt, Géraldine (dir.), *Démocratie et management local. 4èmes rencontres ville-management*, Paris : Dalloz

Hermès, *La revue*, (2000). www.democratie locale.fr, vol. 12, n°26-27, 366 p.

Hood, Christopher ; Margetts, Helen Z. (2007), *The Tools of Government in the Digital Age*, Londres : Macmillan International Higher Education.

Jouët, Josiane ; Le Caroff, Coralie, (2013), « L'observation ethnographique en ligne » (p. 147-165), in Barats, Christine (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Paris : Armand Colin.

Loiseau, Gérard (1988), « Démocratie locale et télématique. Réalisations et potentialités » (p. 189-216), in Laperrière, René ; Claret, Henri ; Péladeau Pierrôt (dir.), *Une démocratie technologique ?*, Montréal : Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Loiseau, Gérard (2000), « La démocratie électronique municipale française : au-delà des parangons de vertu », *Hermès, La Revue*, vol. 1, n°26-27, p. 213-232.

Metais-Wiersch, Emily ; Lehmann, Valérie ; Debrosse, Denis ; Autissier, David (2019), *Démocratie participative digitale : Angoulême expérimente les projets participatifs digitaux*, Caen : Éditions EMS.

Monnoyer-Smith, Laurence (2010), *Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Cachan : Lavoisier.

Pailliar, Isabelle (1995), « Démocratie locale et nouvelles techniques d'information et de communication », *Pouvoirs*, n°73, p. 69-78.

Randma-Liiv, Tiina ; Lember, Veiko (dir.) (2022), *Engaging Citizens in Policy Making. E-Participation Practices in Europe*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing.

Sciences de la société (2003). *Démocratie locale et Internet*, n°60, [En ligne].

Sedda, Paola (2021), « La mobilisation numérique : entre émancipation et rationalisation », *Approches Théoriques en Information-Communication*, vol. 2, n°3, p. 53-74.

Vedel, Thierry (2000), « L'internet et les villes : trois approches de la citoyenneté », *Hermès, La Revue*, vol. 1, n°26-27, p. 247-262.

Wojcik, Stéphanie (2003), « Les forums électroniques municipaux, espaces de débat démocratique ? », *Sciences de la Société*, n°60, p. 107-125.

Young, Iris Marion (2011), « La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme », *Raisons politiques*, vol. 2, n°42, p. 131-158.

L'utilisation de la 3D auprès des locataires de HLM : dispositif techno-sémiotique et image de la réalité

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Jean-Baptiste Le Corf

Jean-Baptiste Le Corf est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, responsable du Master 1 «Communication, animation et innovation des territoires» à l'Université Rennes 2 et chercheur au laboratoire PREFICS (Pôle de Recherche Francophonies, Interculturel, Communication, Sociolinguistique). Ses travaux portent principalement sur les relations entre les territoires, les techniques numériques d'information et de communication et les publics.

jean-baptiste.lecorf@univ-rennes2.fr

Plan de l'article

Introduction

Contexte socio-politique de la « participation » dans le logement social

L'instrumentalisation marchande d'une logique participative outillée

Une instrumentalisation politique du pouvoir de l'image

Une maîtrise d'usage encadrée pour construire l'appropriation sociale des HLM

Conclusion

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

Cet article examine le rôle des dispositifs numériques sur le terrain du BIM (Building Information Modeling), dans le secteur du logement social. En contexte de construction ou de réhabilitation de l'habitat, les expérimentations mettent en scène le potentiel d'une maquette numérique pour provoquer des échanges entre les parties prenantes, y compris avec les habitants. Au travers d'une méthodologie combinatoire, il s'agit d'explorer l'hypothèse d'une instrumentalisation politique et marchande de cette logique dite participative outillée. L'analyse amène à considérer cet outil immersif comme un dispositif techno-sémiotique de pouvoir utilisé auprès des locataires pour leur créer une « image de la réalité » (au sens de Paul Watzlawick), dans une perspective d'appropriation des transformations de leur lieu de vie.

Mots clés

BIM, logement social, image, pouvoir, local, technologies numériques.

TITLE

The use of 3D with HLM locals: techno-semiotic device and image of reality

Abstract

This article examines the role of digital devices in the field of BIM (Building Information Modeling) in the social housing sector. In the context of construction or rehabilitation of housing, the experiments highlight the potential of a digital model to provoke exchanges between the stakeholders, including with the inhabitants. Through a combinatorial methodology, it is a question of exploring the hypothesis of a political and commercial instrumentalization of this so-called tooled participatory logic. The analysis leads us to consider this immersive tool as a techno-semiotic device of power used with tenants to create for them an “image of reality” (in the sense of Paul Watzlawick), with a view to appropriating the transformations of their place of life.

Keywords

BIM, social housing, image, power, local, digital technologies.

TÍTULO

El uso del 3D con locales HLM: dispositivo tecnosemiótico e imagen de la realidad

Resumen

Este artículo examina el papel de los dispositivos digitales en el campo de BIM (Building Information Modeling) en el sector de la vivienda social. En el contexto de la construcción o rehabilitación de viviendas, los experimentos destacan el potencial de un modelo digital para provocar intercambios entre las partes interesadas, incluso con los habitantes. A través de una metodología combinatoria, se trata de explorar la hipótesis de una instrumentalización política y comercial de esta llamada lógica participativa instrumental de vida.

Palabras clave

BIM, vivienda social, imagen, energía, local, tecnologías digitales

INTRODUCTION

Le mouvement localiste, en tant qu'utopie localisée, s'impose comme alternative aux difficultés de la vie quotidienne, en s'inscrivant à l'encontre d'un pouvoir central. Depuis les années 1970, il ne peut être séparé de l'évolution des médias dont les principales innovations se déploient au niveau local et non plus au niveau central (Pailliant, 1993, p.55). Certaines techno-utopies sont notamment promues pour leur apport à la démocratie locale et pour leur capacité à réunir une communauté autour d'un projet collectif. Le niveau local peut en effet être réinterrogé dans sa relation à l'innovation, en traduisant l'espoir « d'une territorialité qui redonne une mesure commune à l'intelligence collective » (Cormerais, Musso 2014, p. 8).

En outre, la notion de pouvoir local incarne une réaffirmation du pouvoir des collectivités locales vis-à-vis de l'État. Celle-ci se traduit par une revendication d'autonomie puisque l'échelon local est considéré comme mieux à même de « changer la vie » au quotidien, notamment au travers de diverses « expérimentations » dans le champ de l'information et de la communication.

Nombreuses sont les analyses qui abordent par exemple le pouvoir local sous le prisme des initiatives émergentes de démocratie locale (par exemple Cadiou, 2009 ; Talpin,

2013), elles-mêmes reconsidérées dans une perspective critique comme au service d'une démocratie représentative en quête de légitimité (en dépit des discours mettant en scène un partage du pouvoir, à travers le vocable de « démocratie participative »). Les techniques d'information et de communication (Tic) ont aussi été analysées comme un soutien à un mouvement de rationalisation de l'espace urbain (Eveno, 1997). Elles contribuent d'une part au renforcement des pouvoirs urbains et des politiques associées, et d'autre part, à un glissement du gouvernement local vers une gouvernance autorisant une délégation de certaines fonctions à des acteurs privés.

Cette tendance s'observe tout particulièrement en contexte de transformations des quartiers et du logement social, sous l'impulsion des obligations qui pèsent sur les collectivités territoriales (loi SRU et loi Duflot leur fixant notamment un seuil minimal de logements sociaux). Les dispositifs participatifs vont donc progressivement investir le monde du logement social, impliqué dans les enjeux de transparence administrative et de relation à l'usager, tout ceci favorisé par l'environnement contemporain où le numérique se présente comme un facteur d'appropriation de l'acte d'habiter.

Cet article a pour objectif d'analyser le rôle des dispositifs numériques sur les modèles de gouvernement, par la description des modalités de pouvoir (Arsène, Mabi, 2021) au niveau local. Cette approche sera examinée sur le terrain du BIM (Building Information Modeling), dans le secteur du logement social. Empreinte de l'idéologie du travail collaboratif, le but initial du BIM dans ses trois composantes (base de données, maquette numérique et représentation 3D) est d'abord d'améliorer les modalités de construction et de gestion des bâtiments par le partage d'informations entre acteurs de l'acte de conception, de construction, de réhabilitation et de gestion des logements (Chaudet, 2019 ; Patrascu, Hémont, 2019). Néanmoins, la question de savoir dans quelle mesure le BIM peut servir à l'usager final émerge après de premières expérimentations, que ce soit pour mieux l'informer des transformations de son lieu de vie ou pour l'associer dans une certaine mesure à ces changements. Cela étant, dans quelle proportion la fonction d'information et celle de la participation sont-elles mobilisées dans ces initiatives ? Cette dualité des usages se retrouve de surcroît dans la littérature scientifique. Selon certains auteurs, la représentation 3D serait ainsi cruciale parce que « le locataire a la possibilité d'exprimer ses attentes, à condition néanmoins de se faire une idée claire des transformations que va subir son logement » (Aznal, Barry, 2017, p. 206). Ces enjeux renvoient directement aussi à une forme de participation matérielle (Marres, 2012), par la volonté d'inciter des publics à agir sur certaines dimensions d'un problème donné (rôle de la démocratie dans l'approche pragmatiste selon Marres), concernant des sujets relatifs à la dimension matérielle de l'habitat. La participation matérielle se réaliserait ici à travers cette approche pragmatiste via les objets du quotidien et se traduit dans des actions concrètes.

Par ailleurs, de manière complémentaire à cet objectif d'implication des publics, la fonction d'information transparaît au travers de l'enjeu d'un nouveau régime de représentation. L'objectif est ici de réduire les « fractures représentationnelles » afin d'associer davantage d'usagers « ordinaires », par la médiation de ceux qui disposent d'une culture numérique, avec des « passerelles expérientielles » (Khainnar 2021). Dans le prolongement de cette perspective d'analyse, nous pouvons aussi nous inspirer des travaux de Paul Watzlawick (1978), qui explique que « l'invention de la réalité » du monde est propre à chaque individu. Plus précisément, à l'appui de ces enseignements de l'école de Palo Alto, nous formulons l'hypothèse que l'utilisation de la 3D auprès des locataires de logements sociaux vise, pour les acteurs des organismes HLM, à façonner dans la conscience des locataires une image de la réalité. De ce point de vue, concevoir une représentation informationnelle spécifique de la réalité (en l'occurrence en 3D) pourrait accompagner, auprès des publics, des changements potentiels de comportements

en faveur de l'appropriation sociale des transformations du lieu de vie. Il s'agira donc d'observer l'inscription de cette relation renouvelée, dans le périmètre de la recherche de légitimité des organismes HLM et des collectivités territoriales, ainsi que l'instrumentalisation politique et marchande de ce qui apparaît en filigrane comme une stratégie d'appropriation sociale de l'habitat social. Cette perspective nous conduira à observer dans quelle mesure la technique 3D, propice à une expérience communicationnelle immersive impliquant le corps (Bonfils, 2014), se révèle un dispositif techno-sémiotique (Verhaegen, 1999). Le syntagme « dispositif techno-sémiotique » est ici doublement heuristique pour décrire les modalités d'exercice du pouvoir local qui se déploient ici au travers d'un cadre d'action mobilisant une maquette 3D. D'une part, en continuité de la perspective foucauldienne et dans le champ de la communication des organisations, « le concept de dispositif implique au niveau de la pratique scientifique une posture à la fois analytique (description des technologies de pouvoir) et critique (notamment de dévoilement des enjeux de pouvoir) » (Appel, Heller, 2010, p. 45-46). D'autre part, ce syntagme renvoie plus précisément à une approche constructiviste d'inspiration peircienne (Peirce, 1978) sur la signification des signes et leur agencement.

Ces axes d'analyse seront explorés à l'appui de résultats issus d'un projet collectif de recherche¹ réalisé sur la période 2019-2022, en partenariat avec sept organismes HLM : Habitat 76 (Rouen), Lille Métropole Habitat (Lille), Néotoa (Rennes), Immobilière 3F (Paris), Domofrance (Bordeaux), Vendée Logement ESH (La Roche sur Yon), Grand Lyon Habitat (Lyon). La récolte de données a été effectuée à travers une méthodologie combinatoire. Tout d'abord, une quarantaine d'entretiens semi-directifs ont été effectués avec des acteurs de ces offices HLM (allant des nouveaux postes de « BIM managers » ou « chargé d'étude BIM », jusqu'aux acteurs impliqués dans ces utilisations de maquettes numériques BIM auprès des locataires). Ces entretiens visaient à identifier les types de relations développées entre organismes HLM et locataires, les actions de concertation engagées préexistantes et les attendus de la maquette numérique pour moderniser et faire évoluer ces relations. Ensuite, ces entretiens ont été complétés par l'analyse de traces issues d'un recueil de photos, de vidéos, de documents transmis par les organismes, ainsi que des entretiens compréhensifs pour contextualiser ces matériaux. Enfin, des observations participantes ont été menées pendant des séminaires et journées d'étude, entre ces acteurs ainsi qu'avec des prestataires développant des maquettes 3D. Cette enquête a été enfin prolongée par l'étude d'autres terrains extérieurs, relevant d'initiatives similaires articulant méthode BIM et médiations auprès des locataires par une maquette 3D, à l'échelle du bâti ou du quartier (à Nantes, Vertou, Ormesson sur Marne, Chatou et Ondres), par le biais d'études documentaires sur Internet.

La première partie restitue ces initiatives au regard de la récupération historique de la notion de « participation » par les organismes HLM, puis examine la place d'un nouveau marché de la démocratie numérique en faveur de l'usage de maquettes 3D pour outiller une démarche de conception participative avec des habitants. La deuxième partie examine un processus de communication par l'image, proposant en son centre l'outil (prétexte) du BIM, comme canalisateur des ambitions des acteurs de la construction. En troisième partie, nous analysons la manière dont la concertation, en environnement immersif, est convoquée dans les discours et les pratiques. Nous nous interrogeons sur l'utilisation de la notion étendue de « participation » par les acteurs et sur la manière dont elle est mise en œuvre avec une maîtrise d'usage fortement encadrée, venant ainsi renforcer certaines relations établies de pouvoir et de fonctionnement de la démocratie représentative.

1. Projet du laboratoire PREFICS coordonné par Bruno Chaudet et Jean-Luc Bouillon. Au sein de cette recherche, je remercie aussi tout particulièrement les autres membres de l'axe sur la participation (Hélène Bailleul et Claire Jouanneault).

CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DE LA « PARTICIPATION » DANS LE LOGEMENT SOCIAL

Plusieurs rapports mentionnent la « participation » des locataires de logements sociaux comme enjeu central dès les années 70 et 80. Cette référence se pose avec une acuité particulière dans les quartiers populaires où la crise sociale et politique se fait sentir plus qu'ailleurs et au sein desquels le foisonnement de dispositifs participatifs est tributaire du leitmotiv formulé par les pionniers de la politique de la ville selon lequel aucune assistance ne peut être efficiente si les intéressés ne prennent pas en charge leur projet de transformation. Dans les discours d'accompagnement du renouvellement urbain, certains mettent en scène cette figure de l'habitant comme un acteur actif (Raoul, Noyer, 2008), ce qui a pour effet de contrebalancer la figure de victime qui subit l'action, figure qui se retrouve aussi dans d'autres contextes d'énonciation (Pugnière-Saavedra, 2013). Cette préoccupation affichée progresse dans un contexte d'imprégnation du « tournant » néolibéral des offices HLM, réduisant souvent la « participation » à une finalité de gestion et d'optimisation (Demoulin, 2014, p. 30). L'implication du locataire dans la conception d'un service qui lui est destiné, s'est notamment développée pour répondre à des désirs diversifiés et à des démarches « qualité ». Le thème de la « coproduction » devient ainsi central² pour soutenir la lancée modernisatrice et la maîtrise des coûts de gestion, cela en réponse à un objectif social (épanouissement des citoyens) et gestionnaire (modernisation), en cohérence avec les logiques de la démocratie dite participative. Les organismes HLM actualisent leurs livrets d'accueil, leurs règlements intérieurs et journaux de quartier avec les locataires. Ces dispositifs participatifs donnent l'opportunité aux organismes de personnaliser les rapports avec ces publics, de rechercher des relations de confiance et de fournir des réponses plus appropriées à leurs problèmes situés du quotidien. Néanmoins, les actions coproduites avec les associations de locataires n'ont pas pour but de substituer ces derniers au pouvoir de décision de l'organisme, qui entend rester pleinement maître de celles-ci.

Plus récemment, plusieurs groupes de discussion au sein de la filière du logement social ont mené, dans divers territoires, une réflexion sur la participation du locataire au travers d'outils numériques, à différentes étapes de la conception et de la vie dans le logement, toujours au nom de sa « maîtrise d'usage » (Vulbeau, 2014). Dans ce contexte, l'interactivité, caractéristique majeure des Tic, est mobilisée dans une approche administrative d'optimisation et de facilitation des relations aux usagers. Nous examinons à présent la manière dont cette tendance se décline avec les utilisations des maquettes 3D faisant l'objet d'une double instrumentalisation, marchande et politique.

L'INSTRUMENTALISATION MARCHANDE D'UNE LOGIQUE PARTICIPATIVE OUTILLÉE

Au-delà de cet ancrage socio-politique favorable au référentiel de participation dans les organismes HLM, les utilisations des maquettes 3D auprès de locataires se développent d'autant plus facilement qu'ils s'intègrent à un travail discursif et idéologique en faveur de l'habitat participatif (Mazeaud, Nonjon 2018). Il convient de repérer à cet égard le rôle exercé par des industries créatives qui investissent l'essor des systèmes de réalité virtuelle pour mieux s'inscrire au sein des processus de gouvernance de la fabrique de la ville.

2. USH, 1990, *Coproduction de la qualité avec les locataires, Contribution de l'association régionale des organismes d'HLM de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 1-11.

Citons par exemple l'entreprise NOBATEK/INEF4 proposant l'outil IMMERSITE® ou l'entreprise « 1001 rues » avec son application web « COREHAB ». Ces acteurs économiques, promoteurs d'un certain solutionnisme technique, contribuent à orienter en effet les débats autour de la concertation des habitants vers une démocratie procédurale, où le comment se substitue au pourquoi (Mazeau, Nonjon, 2018) et à défendre une vision matérielle de la démocratie renvoyant à un concernement des publics structurés autour d'objets concrets du quotidien à l'échelle de l'habitat (Marres, 2012). Au sein de ce marché, la notion de « conception participative » est mise en scène dans des discours commerciaux destinés aux bailleurs et aux aménageurs. Dans notre enquête, un de ces acteurs valorise ainsi en ces termes le dispositif utilisé pour ses caractéristiques techniques favorables au dialogue :

« Notre outil vise à intégrer pleinement l'ensemble des parties prenantes (techniques et non techniques) dans le processus décisionnel des projets de constructions et d'aménagements » (Responsable marchés d'une entreprise commercialisant des maquettes 3D).

Concrètement, il s'agit pour ces prestataires de valoriser auprès des bailleurs et aménageurs un outil multi-utilisateurs permettant à plusieurs habitants de déplacer des pions en même temps sur la table afin d'afficher des informations sur la maquette 3D.



Figure 1. Promotion par un prestataire de la maquette 3D comme outil de concertation

Ces dispositifs numériques sont exposés aux bailleurs sociaux et aux aménageurs comme une nouvelle « solution » de concertation. Une telle offre renouvelle aussi leurs stratégies de communication en accordant plus encore un pouvoir de l'image auprès des habitants.

UNE INSTRUMENTALISATION POLITIQUE DU POUVOIR DE L'IMAGE

En sciences de l'information et de la communication, le pouvoir appliqué aux images (pouvoir de croyance, de preuve, de vérité et d'émotion notamment), a été appréhendé en relation directe avec « leur contenu intrinsèque, la relation entretenue avec elles en fonction de notre expérience propre, le contexte culturel et social dans lequel nous vivons » (Rieffel, 2005, p. 161). D'autres analystes prolongent aussi la réflexion sur le pouvoir de

l'image en remarquant que l'image transforme le sujet en récepteur. Contrairement au langage verbal, le spectateur est plongé dans une immédiateté sollicitant une participation affective, au détriment d'une réflexion distanciée (Meunier, 1994). Ce procédé est particulièrement utilisé par exemple en publicité dans une perspective de manipulation des affects, au nom de la recherche d'appartenance des individus à un groupe.

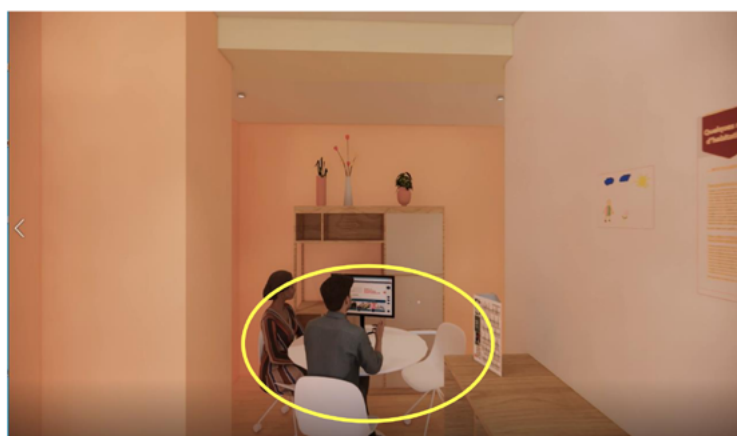
Dans la continuité de ces analyses, nous observons que l'usage de l'expérience 3D dans la relation à l'utilisateur final le place davantage en posture de s'approprier le changement lié aux transformations du bâti ou se de former à un usage (souvent plus respectueux de l'environnement), grâce à une communication pédagogique par l'image. Les deux situations au sein desquelles nous retrouvons ces utilisations sont principalement : 1/ les démarches de commercialisation pour des logements neufs (visite virtuelle 3D pour les futurs locataires) ; 2/ la sollicitation de locataires sur des questions de réhabilitation de bâtiments. La maquette numérique est parfois utilisée pour faire accepter les travaux (en cherchant à éliminer certaines craintes potentielles) et pour justifier les charges qui en découlent. Cette dernière situation est d'ailleurs dominante. Pour exemple, dans l'utilisation d'une maquette dans la commune d'Ondres en contexte d'aménagement associant différentes parties prenantes telles que le voisinage, l'aménageur de la ZAC, les collectivités territoriales (commune, intercommunalité...) et la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études et architectes), l'acteur en charge de cette coordination justifie aux bailleurs sociaux la pertinence du dispositif numérique en ces termes :

« La présentation de l'opération visait à mieux inscrire le programme dans son environnement urbain et à limiter les risques de recours. L'usage de la 3D offre en effet une meilleure capacité de projection et permet d'apaiser les relations. [...]. Cela a permis aux personnes de voir où s'inscrit vraiment leur opération, la forme et les contraintes avec des propositions de réponses. Du fait de la visualisation, les gens sont plus impliqués et ont conscience de leurs futurs biens (volumes, surfaces, espaces verts...). »
(Chargé de programmes immobiliers, Le Col).

De même, les données récoltées autour de l'expérience de Lille Métropole Habitat sur l'usage de la visualisation 3D de la Chapelle d'Elocques, dans le cadre de la réhabilitation de combles, indiquent une volonté d'associer les professionnels de la ville et de l'agence pour décider de certains ajustements, mais avec une intention davantage tournée vers un enjeu de communication à l'intention des locataires :

« Pour l'habitant, c'était une information de réassurance, car on transforme ce bâti pour une population qui habite ces logements depuis 10 à 30 ans. Pour ces gens qui s'en vont et reviennent, il faut montrer la nouvelle qualité avant la livraison et l'aménagement pour qu'ils se l'approprient avant l'entrée dans les lieux. Le site est transformé, les gens ont l'image du grenier et donc vont s'imaginer qu'on leur attribue un grenier comme logement. Cela présente un risque de réticences sans immersion »
(Cheffe du service Plan Local de l'habitat Métropole Européenne de Lille).

Dans une autre situation d'aménagement, l'usage de la maquette numérique par l'organisme I3F dans le projet de transformation des bureaux de gardiens en espace d'accueil des locataires témoigne aussi d'une réflexion sur la numérisation 3D la plus adaptée à la communication aux locataires.



Tourner d'un quart de tour sur la droite les éléments et personnae autour de la table

Déplacer la table vers le meuble (quasi touchant) : remplacer la chaise gardien par un fauteuil bureau

Détail : est ce qu'il y aurait des chaises blanches sans roulette / 4 pieds fixes

Figure 2. Documents de travail (I3F)

Ce document de travail témoigne de manière emblématique d'une réflexion partagée sur l'importance accordée à la qualité de modélisation (personnages représentés, objets I3F dessinés comme écrans, documents ou fauteuils...) pour faciliter l'adhésion au projet, par la projection des locataires. Il convient dans cette situation d'analyser la maquette 3D, au travers de ses processus sémiotiques (PREFICS et alii, 2022, p. 26). Avec Peirce (1978), nous comprenons qu'elle s'apparente à un dispositif techno-sémiotique mettant en scène des signes symboliques et iconiques, employés pour produire des significations. Selon le sémioticien, un signe est iconique lorsqu'il se rattache à l'objet par ressemblance (jusqu'à aller vers une forme d'indifférenciation entre signe et objet) ou symbolique s'il existe, sans ressemblance, un code partagé expliquant comment doit être interprété l'objet. Plus précisément, ces signes précisent la connaissance de l'objet réel (dans cette situation précise l'espace d'accueil) et les représentations vis-à-vis de lui. L'inscription de la maquette attribue donc à une icône une interprétation associée à un système symbolique (Esquenazi, 1997, p. 65). Ces deux registres du signe cohabitent dans le cas de la maquette 3D pour produire un certain sens qui accompagne, dans une perspective psychologique, un changement des perceptions subjectives des locataires, par l'introduction d'une nouvelle image de la réalité (Watzlawick, 1978).

Ce même constat d'une communication par l'image exploitée pour un temps d'information se retrouve dans l'initiative d'Habitat 76, consistant à équiper de casques de réalité virtuelle des candidats à des logements neufs pour découvrir la résidence et leur futur logement au Havre.



Figure 3. Découverte et appropriation de l'outil (Habitat 76)

Dans cette dernière situation, la représentation 3D pose aussi des problèmes d'appropriation sociale des outils. En effet, si le casque de réalité virtuelle a permis de savoir si le logement convenait aux candidats sans visite réelle, il demeure des inégalités d'appropriation du numérique chez les locataires confrontés à la visite virtuelle (personnes vieillissantes ou n'ayant pas d'accès à internet avec leur téléphone notamment). L'expérience virtuelle révèle aussi un besoin de formation préalable, avec des plans 2D pour se repérer avant l'immersion.

Ainsi, les résultats de ces études de cas s'inscrivent en continuité d'autres recherches sur la communication par l'image, dans des opérations de réhabilitation par exemple, qui révèlent que l'habitant n'est pas invité à participer au montage des représentations collectives produites par les productions audiovisuelles (Mamou, 2013). La maquette 3D s'intègre ici dans un plus vaste mouvement de médiation qui tend vers une « ludification des dispositifs » (Bailleul 2015). Elle est davantage utilisée comme nouveau média d'exposition à destination des habitants pour soutenir une mise en image des représentations spatiales accompagnant la mise en action (Söderström, 2000).

En outre, les instruments d'immersion 3D risquent d'encadrer toute possibilité d'expression critique des habitants. Ces résultats soulignent donc la continuité du fonctionnement traditionnel de la démocratie représentative dans le logement social (Warin, 1995) et la pérennité des rapports étroits entre participation et communication (Quéré, 2014 ; Monseigne, 2009). L'interactivité, caractéristique des Tic, sert à entretenir les relations aux usagers, plutôt qu'à modifier les modes d'élaboration et de conception de l'habitat (Bailleul et Ferchaud, 2017). Ce constat est d'ailleurs partagé par les acteurs des organismes HLM, qui au regard de l'échelle d'Arnstein (1969), situent principalement leur démarche au niveau de l'information. En outre, l'analyse des débats entre acteurs dans le cadre de notre enquête révèle que plusieurs acteurs des organismes HLM peuvent formuler de vives critiques à l'égard des usages de la maquette numérique, entre autres sur le risque possible de manipulation qui demeure dans ces pratiques (invitant à l'acceptation de la réhabilitation du logement) et sur la difficile projection du locataire dans son futur logement (la réalité virtuelle, bien que sollicitant la vue, ne pouvant pas totalement rendre compte de la réalité de l'espace). Le postulat initial, selon lequel les locataires sauraient d'emblée décrypter une réalité virtuelle, est remis en cause par les acteurs eux-mêmes, au point de considérer pour certains que la maquette peut avoir au contraire un effet excluant pour les destinataires du rendu et qu'il conviendrait de mieux l'explicitier.

UNE MAÎTRISE D'USAGE ENCADRÉE POUR CONSTRUIRE L'APPROPRIATION SOCIALE DES HLM

Au-delà du pouvoir de l'image à susciter l'adhésion, dans certaines situations minoritaires de rénovation de logements (obligeant les habitants à quitter temporairement leur habitat), nous observons qu'une compréhension par les populations de leur environnement via une maquette 3D ouvre une possibilité de dialogue. Celui-ci donne la possibilité aux concepteurs d'adapter leurs propositions en utilisant les retours des habitants. Le débat reste malgré tout souvent technique et peu politisé, en faveur d'une attention portée aux paramètres spatiaux du modèle. C'est par exemple le cas pour la localisation des objets comme des personnages, l'emplacement des meubles, le type de reflet dans les vitres, dans la projection d'un usage futur de l'habitat. Les questions stratégiques sont ainsi écartées. La maîtrise d'usage reste ici restreinte et encadrée (du fait de certaines rationalités liées à la conception même des logements), comme à Ondres :

« On cadre tout de même le débat sur des options rationnelles et faisables, par exemple le choix du carrelage dans le salon ou différents scénarios d'aménagement, les blocs de bâtiments poussés à l'ouest pour un jardin partagé. On ouvre le débat sur un espace commun intérieur/extérieur, avec des données liées à l'ensoleillement, les gens visualisent mieux leur lumière, ce qui oriente des choix intérieurs individuels ou communs » (Chargé de programmes immobiliers, Le Col).

Dans un autre contexte d'aménagement, cette maîtrise d'usage encadrée se retrouve dans le projet porté par Nantes habitat, ayant conduit une rénovation de grande ampleur sur l'immeuble Watteau. La volonté d'impliquer des habitants (ayant abandonné leur logement pendant la rénovation), en phase amont de programmation dans un dialogue avec l'architecte, par le biais d'une médiation avec des artistes, implique aussi une vision matérielle de la « participation » qui renvoie à des logiques d'orchestration :

« On fait de la participation sur des choses pratiques. On ne peut pas faire de débat sur la ville de demain. On part d'abord de choses pratiques pour arriver ensuite sur du plus conceptuel et du long terme autour de la ville durable » (Ancienne salariée de Nantes Habitat impliquée dans la concertation).

Ce cas enseigne sur la difficulté d'intégrer les propositions des habitants (du fait d'un difficile apprentissage des contraintes budgétaires) et sur la défiance liée à la maquette numérique, entraînant souvent la crainte des habitants face à une éventuelle augmentation des loyers.

Enfin, à Chatou, une maquette 3D à l'échelle du quartier « Cœur d'Europe » a été le support d'une concertation immersive, pour que des habitants puissent soumettre leurs propositions et en commenter d'autres, sur des thématiques identifiées : commerces, stationnement, circulation, aménagement urbain, marchés forains, sécurité, accessibilité, écologie urbaine et environnement, smart city (bancs connectés). Ici, si la concertation reste aussi fortement régulée, elle place pour autant la collectivité face au défi de concilier des logiques contradictoires. C'est notamment ce qu'illustre d'une part l'intérêt souvent immédiat des habitants et, d'autre part, le travail de prospective des agents publics se déployant sur une plus longue temporalité :

« Les habitants veulent des arbres qui ne perdent pas de feuilles au-dessus des aires de jeux, mais ce n'est pas compatible avec le souhait de la ville, car on cherche des arbres avec des feuilles pour faire tomber la canicule l'été ! » (Directrice générale des services de la ville de Chatou).

En dépit de ces difficultés inhérentes au dialogue, l'environnement immersif a permis à la ville de Chatou de bénéficier du « trophée de la concertation » avec le Concours de la Gazette des communes pour ce projet qualifié de « BIM citoyen » (bilan affiché de 935 utilisateurs et de 90 propositions émises par les habitants via la maquette).

Ces différents résultats révèlent que l'outil de la maquette 3D offre la possibilité, dans certaines situations, d'accompagner une certaine capacité d'influence des habitants sur les conditions de leur existence, bien que la « participation » (qu'elle intervienne le plus souvent au niveau opérationnel du projet ou plus en amont lors de la conception) porte sur des aspects techniques, laissant peu de place à la discussion de controverses plus générales et stratégiques.

CONCLUSION

Cet article portant sur l'expérience de réalité virtuelle dans la relation aux locataires de logements sociaux met en évidence le développement d'un dispositif techno-sémiotique au service de l'acceptabilité du changement du lieu de vie par les habitants. De manière plus ou moins consciente et partagée aussi par les acteurs des organismes HLM impliqués dans ces initiatives, nous retrouvons ainsi une conception inhérente à l'épistémologie subjectiviste. Celle-ci se manifeste par l'idée que la représentation de la réalité est situationnelle. Elle est liée à des contextes multiples, construite et systémique chez les individus, dans leur relation singulière au monde. En convoquant certains enseignements de l'école de Palo Alto (Watzlawick 1978), la démarche de recherche vise ainsi à reconfronter ces théories historiques de la communication à un dispositif numérique présenté comme innovant. Cette grille de lecture permet aussi d'explorer la complexité de cette situation spécifique et globale d'interaction, outillée.

S'agissant des résultats empiriques, l'observation des relations de communication déployées (usages de maquettes numériques accompagnant des communications interpersonnelles auprès des locataires), révèle également une démarche d'image pour faire accepter l'action publique elle-même en usant de ressorts communicationnels, avec un « artifice délibératif » (Romeyer, 2009). Dans une très moindre mesure seulement, nous pouvons retrouver une démarche de conception participative. De surcroît, la question des inégalités à l'usage du numérique (ayant des répercussions sur la nature possible de la relation avec les locataires de HLM), reste aussi peu appréhendée par les acteurs des organismes HLM et les collectivités territoriales soutenant ces initiatives. Plusieurs acquis de recherche invitent également à adopter une posture plus critique vis-à-vis du techno-déterminisme et à repérer quatre principales limites à l'inclusion des publics, susceptibles de participer au renforcement du pouvoir local : premièrement, les promoteurs de ces initiatives et de leurs discours d'accompagnement n'intègrent pas le fait que ce ne sont pas tous les habitants « ordinaires » qui peuvent apporter une contribution, mais des habitants ayant le plus souvent un capital technique et une culture numérique (avec une implication associative ou militante préalable et une relative aisance d'expression) ; deuxièmement, ces représentations ne prennent pas non plus en compte le risque d'exclusion de ces instruments 3D pour des personnes déjà en marge des démarches de concertation, ainsi que des logiques techniques de la construction. Les inégalités sociales dont souffrent les habitants HLM et les rapports de pouvoir engendrés par le paradigme de démocratie participative (Bresson, 2022) peuvent se traduire par des inégalités d'accès aux outils numériques (qui ne sont pas appréhendées) ; troisièmement, la dimension ludique de ce type de dispositif info-communicationnel est aussi valorisée au détriment d'un débat sur la représentativité des participants ; quatrièmement, les formats de la participation via les outils numériques proposés aux habitants (Badouard, 2014 ; Mabi, 2015)

sont peu intégrées.

Par conséquent, si les maîtres d'ouvrages HLM sont historiquement porteurs de démarches de concertation avec les locataires, les liens avec le BIM sont relativement fragiles et le potentiel d'interactivité du numérique peu exploité. Nous retrouvons donc une prédominance de la fonction de diffusion d'informations par le centre. Cette logique se traduit par une régulation de l'image perçue du bâti par les habitants et par un renforcement de la confiance accordée par la population aux autorités locales et aux organismes HLM partenaires. Ainsi, ces résultats s'inscrivent en continuité de recherches antérieures, ayant bien montré les rapports de force et de pouvoirs dans les utilisations des dispositifs techniques en vue de favoriser la démocratie (Loiseau 1988). En somme, en dépit de certaines innovations numériques, nous retrouvons certains invariants d'une communication publique, laquelle demeure contestable dans la mesure où elle contribue à institutionnaliser l'indiscutable, à construire des objets interdits à la critique et à dépolitiser l'action publique. Elle reste d'abord un instrument de gestion de l'opinion et de gouvernement du social (Aldrin et alii, 2014). Une telle communication incarne de surcroît une forme de biopouvoir, notamment dans la façon dont le pouvoir est exercé par ce dispositif sur les conduites des individus (Foucault, 1976).

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUES

Aldrin, Philippe, et al (2014), *Les mondes de la communication publique*, Presses Universitaires de Rennes.

Appel, Violaine ; Heller, Thomas, « Dispositif et recherche en communication des organisations », dans V. Appel, (Dir.), *Les dispositifs d'information et de communication, concepts, usages et objets*, De Boeck, Bruxelles, 2010.

Arnstein, Sherry R (1969), « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, n°4, juillet, p. 216-224.

Arsène, Séverine ; Mabi, Clément (2021), « L'action publique au prisme de la gouvernamentalité numérique », dossier thématique, *Réseaux*, vol. 1, n°225, pp. 9-22.

Aznal, Cédric ; Barry Hervé (2017), « Maquette numérique et compréhension réciproque dans le logement social », *Communication et organisation* [En ligne], n°52.

Badouard Romain (2014), « La mise en technologie des projets politiques. Une approche "orientée design" de la participation en ligne », *Participations*, n°8, 2014/1, pp. 31-54.

Bailleul, Hélène (2015), « Médiation des projets urbains : une fabrique urbaine augmentée ? », in Bailleul et Bulot (eds), *Urbanités et Territoires numériques*, EME, pp. 115-133.

Bailleul, Hélène ; Ferchaud, Flavie (2017), Le projet urbain du Blosne à Rennes (2010-2017) : de l'atelier urbain à une concertation « outillée » et « augmentée » : a-t-on gagné en interactivité ?, *7ème colloque du réseau OPDE*, Oct 2017, Montpellier, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02314699/>

Bonfils, Philippe. (2014). *L'expérience communicationnelle immersive : entre engagements, distanciations, corps et présences*, mémoire en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lille Nord de France.

Bresson, Sabrina (2022), *Les déconvenues de la participation citoyenne*, Presses Universitaires François Rabelais.

Cadiou, Stéphane (2009), *Le pouvoir local en France*, Presses universitaires de Grenoble.

Chaudet, Bruno (2019), « Le BIM : nouvelles formes de collaboration pour les acteurs du bâtiment ? », *Interfaces Numériques*, Vol. 8 - n°3.

Cormerais, Franck ; Musso, Pierre (2014), *La société éclatée: le retour de l'objet local*, Éd. de l'Aube.

Demoulin, Jeanne (2014), « Du locataire au client, tournant néolibéral et participation dans la gestion des hlm », *Participations*, /3 n°10, pp. 13-37.

Esquenazi, Jean-Pierre, (1997). Peirce et (la fin) de l'image : sens iconique et sens symbolique. *MEI*, n°6, pp. 59-73.

Eveno, Emmanuel (1997), *Les pouvoirs urbains face aux technologies d'information et de communication*, PUF.

Foucault, Michel (1976), *La volonté de savoir. Histoire de la sexualité*, Tome I, Gallimard, 1976.

Khainnar, Smail (2021), « Les nouvelles cultures de conception urbaine : esquisse de quelques traits distinctifs », *RFSIC*, n°23, en ligne : <https://doi.org/10.4000/rfsic.11968>.

Loiseau, Gérard (1988), « Démocratie locale et télématique. Réalisations et potentialités » dans René Laperrière (et al), *Une démocratie technologique ?*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (coll. « Les Cahiers scientifiques »), pp. 189-216.

Mabi, Clément (2015), « Analyser les dispositifs participatifs par leur design », in Barats C. (dir.), *Analyser le web en Sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2e éd., p. 33-37.

Marres, Noortje (2012), *Material Participation : Technology, The Environment and Everyday Publics*, Londres, Palgrave Macmillan.

Mamou, Khedidja (2013), « Photographie et film dans les projets urbains participatifs : mont(r)er l'image d'un habitant actif ? », Dans *Participations*, vol 3, N°7, p-151-172.

Mazeaud, Alice ; Nonjon, Magali (2018), *Le Marché de la démocratie participative*, Editions du croquant.

Meunier, Jean-Pierre (1994), « Les théories de la communication comme métaphores qui se réalisent », *Recherches en communication*, n° 1, pp. 71-92.

Monseigne, Annick (2009), « Participation, communication : un bain sémantique partagé », *Communication et organisation*, n°35, pp. 30-46.

Noyer, Jacques ; Raoul, Bruno (2008), « Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain », *Études de communication*, n°31, pp. 111-130.

- Pailliart, Isabelle (1993), *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG.
- Patrascu, Marcela ; Hémont, Florian (2019), « Propagation du collaboratif comme idéologie : le cas du processus d'institution du BIM », *Communication et organisation*, n°55, pp. 71-90.
- Peirce, Charles S (1978), *Écrits sur le signe*, Paris, Le Seuil.
- Pugnière-Saavedra, Frédéric (2013), « La figure de l'habitant (discours et rénovation urbaine) », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n°3, pp. 61-85.
- PREFICS/Université Rennes 2 ; Union Sociale de l'Habitat ; Banque des Territoires. *Du BIM à la stratégie numérique globale*. Rapport de recherche - 2019-2022, juin 2022.
- Quéré, Louis (2014), *Le modèle esthétique de la communication de John Dewey*, texte d'une conférence au colloque « Communication, culture et communauté », en ligne : https://www.academia.edu/10009441/Le_mod%C3%A8le_esth%C3%A9tique_de_la_communication_de_John_Dewey
- Rieffel, Rémy (2005), *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences*, Paris, Gallimard.
- Romeyer, Hélène (2009), « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques », *Communication et organisation*, n°35, pp. 48-59.
- Söderström, Ola (2000), *Des images pour agir : le visuel en urbanisme*. Lausanne : Payot.
- Talpin, Julien (2013), « La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local », *Savoir/agir* 25 (3), pp. 23-30.
- Verhaegen, Philippe (1999), « Les dispositifs techno-sémiotiques : signes ou objets ? », *Hermès*, n°25, pp.111-121.
- Vulbeau, Alain (2014), « La maîtrise d'usage, entre ingénierie participative et travail avec autrui », *Recherche sociale*, vol. 209, n°1, pp. 62-75.
- Warin, Philippe (1995), « Les HLM : impossible participation des habitants », *Sociologie du travail*, dossier « La ville : habiter, gouverner », n°2, pp.151-176.
- Watzlawick, Paul (1978), *La réalité de la réalité : Confusion, désinformation, communication*. Paris : Le Seuil.

Les « projets numériques patrimoniaux » : une dépolitisation au service des entreprises du numérique

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Nicolas Navarro

Nicolas Navarro est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Lumière Lyon 2 et au sein du laboratoire Elico (UR 4157). Ses travaux portent sur la mise en communication des territoires, du patrimoine et des musées à travers une approche ethno-sémiotique des objets et êtres culturels et de leurs médiations.

n.navarro@univ-lyon2.fr

Lucie Alexis

Lucie Alexis est maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication, à l'Université Grenoble Alpes, chercheuse au Gresec (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication) et associée au Carism. Elle travaille sur la médiatisation de la culture à la télévision publique et sur la mutation des formes audiovisuelles. Elle est chercheuse associée à l'Institut national de l'audiovisuel pour la période 2020-2022.

lucie.alexis@univ-grenoble-alpes.fr

Camille Bernetière

Camille Bernetière est maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'IUT Jean Moulin - Lyon 3 et au sein du laboratoire Elico (UR 4157). Elle analyse les représentations des territoires et leur construction au sein d'institutions culturelles et d'industries médiatiques, notamment orchestrées par des dispositifs numériques.

camille.bernetiere@univ-lyon3.fr

Mathias Valex

Mathias Valex est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Lumière Lyon 2 et au sein du laboratoire Elico (UR4157). Ses recherches portent sur les constructions discursives de représentations à propos d'objets territoriaux, qu'ils soient matériels, géographiques ou socio-symboliques, mais aussi sur les acteurs pluriels qui les portent.

mathias.valex1@univ-lyon2.fr

Plan de l'article

Introduction

Gouvernance et expertises : des pouvoirs reconfigurés ?

Des temporalités en tension : entre logiques patrimoniales, politiques et industrielles.

Conclusion : un déplacement progressif du pouvoir vers les entreprises du numérique

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

À partir d'un corpus de huit applications mobiles patrimoniales en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'étude qualitative proposée met en lumière de nouvelles modalités d'exercice du pouvoir politique qui dépassent celles propres au processus de patrimonialisation et en renouvellent les parties prenantes. À un premier niveau, est révélée une horizontalisation de l'organisation sous la forme d'une dynamique de gouvernance partagée et répartie entre les différents acteurs. À un second niveau, le pouvoir s'exprime de manière privilégiée au travers de dynamiques temporelles multiples qui témoignent des modalités de négociation à l'œuvre dans ces projets. De manière transversale, apparaît alors un déplacement progressif du pouvoir depuis les acteurs politiques vers les entreprises prestataires impliquées œuvrant dans le domaine du numérique.

Mots clés

Application mobile, projets numériques, patrimoine, territoire, pouvoir local.

TITLE

« Digital heritage projects »: depoliticisation in the service of digital companies

Abstract

Based on a corpus of eight heritage mobile applications in the Auvergne-Rhône-Alpes region, this qualitative study highlights new ways of exercising political power that go beyond those specific to the heritage process and renew the stakeholders. At a first level, a horizontalization of the organization is revealed in the form of a shared and distributed governance dynamic between the different actors. At a second level, power is expressed in a privileged way through multiple temporal dynamics which underline the process of negotiations at work in these projects. In a transversal way, a progressive shift of power appears, from political actors to the service providers involved in the digital field.

Keywords

Mobile application, digital projects, heritage, territory, local government.

TÍTULO

« Proyectos de patrimonio digital »: la despolitización al servicio de las empresas digitales

Resumen

A partir de un corpus de ocho aplicaciones móviles del patrimonio en la región de Auvergne-Rhône-Alpes, el estudio cualitativo propuesto pone de relieve nuevas formas de ejercicio del poder político que van más allá de las específicas del proceso patrimonial y renuevan a los actores. En un primer nivel, se revela una horizontalización de la organización en forma de una dinámica de gobernanza compartida y distribuida entre los

diférentes acteurs. En un segundo nivel, el poder se expresa de forma privilegiada a través de múltiples dinámicas temporales que muestran las modalidades de negociación que operan en estos proyectos. De forma transversal, aparece un desplazamiento progresivo del poder desde los actores políticos hacia los proveedores de servicios implicados en el ámbito digital.

Palabras clave

Aplicación móvil, proyectos digitales, patrimonio, territorio, poder local.

INTRODUCTION

Le développement des outils numériques dans le champ des institutions patrimoniales est désormais ancien, l'informatisation des collections et les médiations documentaires qu'elle induit débutant dès les années 1970. Depuis cette période, il est à noter une densification exponentielle de l'offre de médiation, à l'appui de ces techniques numériques (Parry, 2010). Ces dernières s'intègrent à l'ensemble des politiques de patrimonialisation et des processus communicationnels qu'elles sous-tendent, s'associant, par exemple, aux inventaires des collections (*via* les bases de données informatiques, la numérisation des objets, etc.), aux projets de signalétique patrimoniale dans les espaces urbains (mobilisant QR codes, dispositifs dits « interactifs », etc.) ou aux expositions temporaires et permanentes dans les musées et monuments historiques (incluant cartels numériques, tables tactiles, etc.). Parmi cette offre florissante, souvent étiquetée sous l'expression de « médiation numérique » (Navarro, Renaud, 2019), les applications mobiles de visites patrimoniales se développent depuis le tournant des années 2010, favorisées par le mouvement de démocratisation du téléphone intelligent.

Cette émergence s'inscrit en parallèle dans un contexte institutionnel en profond bouleversement depuis les années 1980. Les institutions muséales et patrimoniales sont en effet marquées par un « tournant » à la fois communicationnel et gestionnaire. Le premier illustre, d'une certaine manière, l'intégration du patrimoine dans une dynamique événementielle de valorisation. Depuis l'acte fondateur que représente l'Année du Patrimoine en 1980, suivie peu après par les premières *Journées européennes du Patrimoine* (intitulées initialement *Portes ouvertes dans les monuments historiques* en 1984), les politiques de patrimonialisation entrent de plain-pied dans l'espace public et dans le champ médiatique. L'enjeu de leur médiatisation est au cœur du déploiement d'outils de communication qui en font la promotion, tout en permettant la mise en œuvre d'une démocratisation culturelle. L'exemple du développement des expositions temporaires dans les musées à partir de cette période illustre parfaitement cette tendance (Jacobi, 2012). Le second tournant témoigne de son côté de l'évolution des logiques davantage institutionnelles, reposant sur une professionnalisation accrue des différents secteurs de la culture et l'intégration plus forte dans les modèles néo-managériaux des politiques publiques (Tobele, 2010). Les institutions muséales et patrimoniales, en majorité publiques pour le cas français qui nous intéresse ici, se retrouvent aux prises avec des logiques gestionnaires renforcées, nécessitant une diversification des ressources et une meilleure « efficacité » des politiques publiques à même d'en « justifier » l'existence (Boltanski, Thévenot, 1991).

Par ailleurs, si l'insertion du numérique dans les politiques patrimoniales semble *a priori* favoriser la participation (Severo, Thuillas, 2022), il n'en est souvent rien. Les fonctionnalités dites « participatives » se résument fréquemment, quand elles existent, à une simple possibilité de partage d'informations, sans construction commune du contenu avec les utilisateurs. Ce constat illustre une dimension politique révélée dans la rencontre entre la

culture numérique et le processus de patrimonialisation. D'une part, les travaux portant sur les industries numériques ont montré les multiples promesses politiques associées à ces outils (égalité, démocratie, transparence, etc.), tant par les institutions que les entreprises fournissant des outils numériques (Cardon, 2010 ; 2019). D'autre part, cette dimension rend compte d'un des enjeux premiers du processus de patrimonialisation : le pouvoir accordé à certains dans la désignation de ce qui fait patrimoine. Les travaux menés sur ce sujet ont ainsi souligné l'importance de l'acte de désignation et le pouvoir symbolique qui lui est associé (Davallon, 2006). Le courant des *critical heritage studies* insiste en particulier sur la manière dont s'orchestrent ces relations de pouvoir, n'accordant l'expertise patrimoniale qu'aux acteurs publics et jouant par-là des processus de domination (Smith, 2006 ; Harrison, 2013). Avec les applications mobiles de visites patrimoniales, en l'absence de fonctionnalité « participative », cette configuration semble se reproduire : les tenants du pouvoir local (élus ou institutions publiques) maintiennent et conservent leur auctorialité. Ces dispositifs sont ainsi principalement conçus comme des outils de diffusion d'un savoir institué, souvent à l'appui d'une politique revendiquée de démocratisation culturelle (Pianezza, Navarro, Renaud, 2019).

Pourtant, au-delà de ces seuls impératifs culturels, ces applications se construisent également comme des projets politiques, dimension particulièrement perceptible dans les discours promotionnels. La notion de « projet » est convoquée ici pour insister sur la part organisationnelle liée à la conception-réalisation d'un outil numérique, dans la lignée des travaux de sociologie politique (Boltanski, Chiapello, 1999) ou de sciences politiques portant en particulier sur les projets urbains (Pinson, 2009). C'est sur cet aspect que notre article souhaite plus précisément se concentrer en interrogeant les modalités d'organisations qui se pratiquent dans le développement des applications mobiles. Sans perdre de vue les jeux de pouvoir induits par le processus de patrimonialisation, il nous semble ainsi que ces projets numériques s'accompagnent de nouvelles formes de gouvernance ou de répartition des pouvoirs, en raison notamment de la mobilisation de nouveaux acteurs : les entreprises du numérique.

Cette perspective nous invite alors à interroger la « politisation » propre à ces projets patrimoniaux, entendue ici comme « *processus par lequel des questions ou des activités se trouvent dotées d'une signification politique et, par conséquent, sont appropriées par les actions impliquées dans le champ politique (élus, partis, journalistes politiques, porte-parole de mouvements sociaux, etc.) et, parfois, font l'objet d'une réponse par les institutions politiques (par exemple sous la forme d'une politique publique)* » (Nay et al., 2014, p. 446-447). En effet, en l'absence de logique « participative » revendiquée par ces projets, l'analyse portée dans le cadre de cet article n'envisage donc pas la politisation à travers l'implication de la population à l'action politique, mais dans la manière dont celle-ci est explicitée par les acteurs eux-mêmes et ce, dès sa mise en œuvre. L'orientation adoptée considère ainsi la part communicationnelle de ce processus de politisation afin d'envisager la façon dont les projets d'application patrimoniale sont construits, dans le temps et au travers des discours des acteurs, au cœur des processus de légitimation de l'action publique.

Nous nous appuyons ici sur les travaux menés dans le cadre d'un projet de recherche collectif¹. Un corpus non exhaustif de huit applications (Figure 1) a été constitué sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes à partir d'une recherche des applications de visites patrimoniales disponibles sur les stores au démarrage du projet. Une approche qualitative a été privilégiée afin de mettre à jour la densité des enjeux politiques portés par chacun des projets étudiés. Ceux-ci ont été choisis au regard de la diversité des territoires (urbains, ruraux) et des types de patrimoines considérés (patrimoine antique, médiéval ou plus contemporain, matériel ou immatériel). Enfin, dans l'intérêt d'observer

1. AP-PAT : Les applications mobiles de visite de sites patrimoniaux, appel à projets interdisciplinaire interne de l'Université Lumière Lyon 2, 2020-2022.

la persistance de chacun des projets, l'étendue temporelle des dates de lancement a été un critère décisif. Ainsi le corpus regroupe-t-il des applications lancées entre 2011 et 2020. Une série de 18 entretiens a été réalisée auprès des acteurs de ces projets : acteurs de services patrimoniaux et touristiques, élus locaux, conseillers scientifiques et agence de design ont été sollicités pour chacun d'eux.

Nom de l'application	Date de sortie	Commanditaires	Types de contenus proposés	Professionnel.le.s interrogé.e.s
Archiguide	2014	Archipel - Centre de culture urbaine de Lyon	Fiches (image et texte) accessibles par géolocalisation ou recherche thématique	Directrice d'Archipel au lancement de l'application, Directrice actuelle d'Archipel
Moulins dans ma Poche	2012	Ville de Moulins	Fiches (image et texte) et circuits audioguidés	Chargé de développement de l'application (depuis 2015)
Ponts du Rhône	2011	Service Patrimoines et Inventaire général, région AURA	Fiches (image et texte) accessibles par géolocalisation ou recherche thématique	Chercheuse au service Patrimoines et Inventaire général
Patrimoine industriel	2012			
Saint-Étienne Balades	2020	Ville de Saint-Étienne	Parcours géolocalisés avec fiches ordonnées (textes, images, vidéo, modélisation 3D selon les points d'intérêt) suivant l'ordre du parcours	Services de la Ville/métropole de Saint-Étienne : direction des systèmes d'information, animateur du patrimoine, directrice du tourisme, chargée de communication culturelle et chargée de projet numérique. Entreprise développeur (coordinateur du projet, agence de design-développeur de l'application, prestataire technique)
ViAnnecy	2017	Office de tourisme d'Annecy	Parcours géolocalisés avec fiches (textes, images)	Guide de l'office de tourisme, Responsable clientèle de l'entreprise développeur
Vichy 39-45	2019	Historienne	Fiches (image et texte) organisées par thématique	Historienne commanditaire du projet
Vienne Antique 3D	2012	Industriel du numérique	Reconstitutions 3D et navigation, avec fiches (textes)	Directeur de l'entreprise développeur, Élu au tourisme et à la culture, Archéologue conseil

Figure 1. Tableau analytique du corpus

Le tableau ci-dessus fait ainsi état des projets analysés et des entretiens obtenus au moment de la rédaction de cet article (avril 2022). Lors de la campagne d'entretiens, pour certains projets d'application initialement identifiés (telle l'application *Traboules*), aucune réponse aux sollicitations auprès des collaborateurs n'a été obtenue ou des réponses négatives ont été formalisées. Pour d'autres, il n'a pas été possible de réaliser tous les entretiens souhaités, notamment du fait de l'impossibilité de retrouver trace des entreprises concernées et de la difficulté à obtenir l'accord ou parfois même, simplement, le contact des élus locaux. Ce résultat s'explique, entre autres, par l'ancienneté des projets et la volatilité des professionnels du patrimoine et de l'informatique et élus en poste.

L'analyse montre ainsi que ces applications, entendues ici comme « projets numériques », mettent en jeu de nouvelles modalités d'exercice du pouvoir politique qui dépassent celles propres au processus de patrimonialisation et en renouvellent les parties prenantes. À un premier niveau, se met en place une horizontalisation de l'organisation sous la forme d'une dynamique de gouvernance avec des pouvoirs partagés et répartis entre les différents acteurs au sein de « mini-espaces de calcul » (Boltanski, Chiapello, 1999). À un second niveau, le pouvoir s'exprime de manière privilégiée au travers de temporalités multiples qui témoignent des modalités de négociation à l'œuvre dans ces projets.

GOUVERNANCE ET EXPERTISES : DES POUVOIRS RECONFIGURÉS ?

Les travaux menés sur la notion de « projet », dans le cadre des politiques publiques, mettent en avant comme l'une de ses dynamiques fondamentales, la revendication d'une plus grande horizontalité dans l'organisation et la répartition des pouvoirs. La métaphore du réseau (Boltanski, Chiapello, 1999) et la notion de gouvernance (Pinson, 2009) sont alors fréquemment mobilisées. Cette horizontalité illustre bien l'enjeu organisationnel inhérent au projet qui ne tend pas prioritairement à relier l'acteur politique au citoyen, mais plutôt à faire travailler les différents acteurs territoriaux ensemble et à permettre l'introduction dans les politiques publiques de nouveaux acteurs, ainsi que l'écrit Gilles Pinson :

« Le projet tend, sinon à décentrer, au moins à euphémiser le poids des acteurs politiques dans les processus d'action. Il s'agit de donner à voir les acteurs politiques comme des acteurs parmi d'autres dans ces processus, chargés davantage d'offrir un cadre aux interactions entre acteurs impliqués et prendre acte des accords obtenus que d'orienter les processus en fonction d'objectifs politiques prédéterminés » (2009, p. 28).

Ainsi, dans le cadre des projets d'application étudiés, la question plus précise de la gouvernance semble cruciale dans la compréhension des « formes de pilotage, de coordination et de direction des individus, des groupes, des secteurs, des territoires, et de la société, au-delà des organes classiques du gouvernement » (Le Galès, 2019, p. 297). D'abord, la constitution d'un réseau d'acteurs plus ou moins dense autour du projet conduit dès lors à des modalités de mise en relation et de contractualisation parfois complexes pour aboutir à la production de l'application. Ensuite, cette organisation reconfigure les expertises mobilisées dans le processus de patrimonialisation en en reconnaissant de nouvelles et en construisant de nouvelles hiérarchies entre les acteurs.

La constitution d'un réseau d'acteurs : l'application mobile comme objet-frontière

L'émergence d'un projet d'application de visites patrimoniales conduit à la constitution progressive d'un réseau d'acteurs dont l'articulation des compétences multiples doit favoriser l'aboutissement du projet. Pourtant, avant cette dynamique de mise en réseau, une première étape consiste en l'émergence de celui-ci et de son idée. On note parfois une absence complète de revendication de paternité de la part de tous les acteurs (application

Vienne Antique 3D), voire une construction et une définition précise du projet uniquement après l'obtention d'un financement (application *Saint-Étienne Balades*). D'autres fois, ce projet est au contraire très fortement personnalisé, initié et porté par un acteur spécifique (une chercheuse en histoire pour l'application *Vichy 39-45* ou une guide de l'office de tourisme pour l'application *ViAnnecy*). En d'autres termes, dans notre corpus, l'émergence de l'application en elle-même ne semble pas s'appuyer sur un projet politique mais plutôt tenir de circonstances, d'une ou de volonté(s) individuelle(s) émanant des services administratifs ou d'acteurs indépendants de ces mêmes services. Le caractère aléatoire de la genèse de ces projets explique donc la constitution conjoncturelle d'un réseau d'acteurs : à l'initiative soit des acteurs du patrimoine, soit des entreprises œuvrant dans le domaine du numérique.

Dès lors, une « tête de réseau », voire un « entremetteur » comme cela a été évoqué pour l'application *Saint-Étienne Balades*, devient l'instigateur d'un « réseau de coopération » (Becker, 1988) mettant en branle une grande diversité d'acteurs amenés à travailler ensemble. Si ce réseau se résume parfois à la relation entre une entreprise développant l'application et un commanditaire du secteur de la culture ou du tourisme (*Moulins dans ma Poche*, *ViAnnecy*), souvent le réseau apparaît plus dense et nécessite le recours à des compétences diverses pour mener à bien le projet :

« C'est le seul projet moi que j'ai eu assez récemment où les personnes du numérique, toutes les personnes des services innovants, numériques et les personnes on va dire des arts, de la culture, du patrimoine, du tourisme avec les Offices du tourisme, étaient autour de la table et étaient conscients de ce qu'on était en train de faire » (*Saint-Étienne Balades*, coordinateur du projet d'application).

Dans le cadre d'un projet d'application de grande ampleur, en plus du recours à de nombreux services de la collectivité (tourisme, patrimoine, communication, système d'informations, etc.), c'est également une multiplicité des prestataires techniques hébergeur, développeur web, modélisation 3D, système de géolocalisation, etc.) qui est à l'origine d'un réseau de coopération particulièrement complexe. L'application fonctionne alors comme un « objet-frontière », c'est-à-dire « une entité qui sert d'interface entre des mondes sociaux et des acteurs ayant des perspectives différentes » (Latzko-Toth, Millerand, 2015, p. 163). Dans ce cadre, les modalités de coopération apparaissent multiples.

D'une part, s'exprime une volonté claire de coopération horizontale entre services publics afin de dépasser des freins institutionnels identifiés par les acteurs territoriaux : l'application *Ponts du Rhône* donne la possibilité de faire travailler ensemble les trois régions limitrophes du fleuve (Auvergne-Rhône Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie) ; l'application *Saint-Étienne Balades* permet de préfigurer des projets patrimoniaux passant de l'échelle municipale (Saint-Étienne) à l'échelle intercommunale (Saint-Étienne Métropole). D'autre part, la coopération s'observe également de façon verticale, dans le cadre de contractualisation entre administrations ou institutions patrimoniales, et entreprises privées. Les formes de contrats sont diverses qu'il s'agisse de prestation sur facture (*Vienne Antique 3D*, *Vichy 39-45*), de contrat de licence ou de « marque blanche » qui revient, pour les institutions, à s'appuyer sur l'« architexte » (Jeanneret, Souchier, 1999) de l'application fourni par l'entreprise développeur, ainsi que l'explique le prestataire technique de *Saint-Étienne Balades* : « [Une marque blanche] c'est la reprise de la technologie de l'application d'origine, et développée sous le nom d'une application, *Saint-Étienne Balades par exemple* » (prestataire technique de guidage de l'application).

Toutefois, ces modalités de coopération apparaissent très fréquemment influencées par des contraintes territoriales. Au cœur de ce réseau d'acteurs, se révèle, *a posteriori*, réinvesti un enjeu d'économie locale ou de proximité. Cette dimension économique est souvent à l'appui d'un réseau entretenu préalablement, comme avec l'exemple de la Cité du Design stéphanoise qui fonctionne comme une pépinière d'entreprises dans le domaine de l'innovation :

« Et comme c'est un petit village Saint-Étienne, les prestataires qui bossent par exemple sur la vidéo, ils ont déjà eu des projets avec ces mêmes acteurs, donc ils se connaissent aussi. On a rarement un prestataire qui vient d'ailleurs » (Saint-Etienne Balades, agence de design-développeur de l'application).

Du côté de Vienne Antique 3D, l'importance de l'inscription territoriale est également revendiquée :

« Nous on a fait des coûts moins chers qu'ailleurs : si vous demandez ailleurs, ils peuvent être jusqu'à trois fois plus chers. Nous on n'est pas à Lyon, pas à Paris, on est à Vienne, il faut qu'on reste compétitif » (Vienne Antique 3D, directeur de l'entreprise développeur).

Ainsi dans les projets, il est fréquemment mentionné la volonté de « travailler en local », développée à la fois comme un argument économique mais aussi et surtout comme un argument politique qui se teinte par là d'une axiologie positive. Le travail en local permet de construire ou renforcer une image du territoire :

« C'est aussi pour mettre l'accent sur ce côté très identitaire de Saint-Étienne, du passé industriel et de l'effervescence culturelle qui existe aujourd'hui. La corrélation entre cet esprit créatif d'avant et d'aujourd'hui. Donc voilà on est vraiment dans cette création, dans cette identité forte. [...] Faire ce lien entre industrie et culture qui est un peu...qui fait partie de l'ADN stéphanois, ce qui reflète l'identité du territoire » (Saint-Étienne Balades, chargée de projet numérique ville et métropole de Saint-Étienne).

Ce retour au local s'exprime aussi dans les modalités de contractualisation évoquées précédemment. Le recours aux marques blanches offre la possibilité, en autorisant un nom original pour l'application, de faire de celle-ci un outil au service du marketing territorial, parfois à rebours des enjeux d'efficacité du dispositif lui-même :

« La création d'une marque blanche c'est purement marketing. C'est le seul intérêt. Fonctionnellement, c'est moins intéressant car l'application va évoluer beaucoup moins vite et les moyens ne sont pas les mêmes. Et donc, ils ont voulu promouvoir d'un point de vue marketing leur territoire. [...] Ils mettent en valeur leur territoire aussi sur les app store [...] Et donc, comme d'un point de vue utilisateur final, ce n'est pas extrêmement performant, c'est uniquement marketing, communication, promotion du territoire une marque blanche » (ViAnnecy, responsable clientèle de l'entreprise développeur de l'application).

La constitution d'un réseau d'acteurs, en vue de la réalisation des projets d'application, est donc une obligation du fait de l'absence de compétences techniques au sein des collectivités territoriales. Pour ce faire, de nombreux acteurs sont fréquemment mobilisés pour développer un projet dont l'origine apparaît généralement dépolitisée. Cette dépolitisation est perceptible d'abord par une implication d'apparence faible des élus politiques laissant la part belle aux acteurs des services administratifs. Elle l'est également du fait d'une vision essentiellement opérationnelle dans l'objectif de production d'un dispositif dont n'est reconstruite qu'*a posteriori* l'inscription dans une politique publique. En effet, une repolitisation semble s'opérer par l'entremise d'un « travail territorial » (Noyer, Raoul, 2011) et d'un récit local convoqué après le lancement de l'application. Le réseau d'acteurs est ainsi fortement territorialisé et l'évolution des projets souligne une densification de ce réseau à l'échelle locale plus qu'une expansion géographique.

Le déplacement de l'expertise vers les industries du numérique

Les projets d'application étudiés construisent donc un réseau d'acteurs qui amène à faire dialoguer et travailler ensemble, des expertises jugées complémentaires. Dans le cadre des outils numériques de médiation patrimoniale, deux registres d'expertise sont constamment mobilisés et pensés en opposition : d'une part, l'expertise scientifique et d'autre part, l'expertise technique. Cette bipartition classique oppose, de manière parfois très schématique, les acteurs du patrimoine (au sens large : conservateur, chercheur, chargé d'inventaire ou de médiation) aux acteurs du numérique (concepteur, développeur,

designer, etc.), comme le montre l'exemple de *Vienne antique 3D* :

« Les monuments sont construits à partir des hypothèses de [l'archéologue], et nous avons dû adapter ses hypothèses pour les faire en 3D. Lui, il s'appuie sur des livres, des poèmes qui décrivent l'architecture. Nous, on travaillait sur la création 3D de ce qu'il nous disait. Il y avait des allers-retours pour corriger/améliorer les dimensions des objets » (directeur de l'entreprise développeur).

Ces va-et-vient entre les savoirs apportés et les réponses techniques construisent une vision techniciste de l'application qui s'apparente à une forme de solutionnisme technique (Ellul, [1988], 2017) et qui s'appuie sur une opposition entre « contenu » et « enveloppe » : « Ça (Les contenus) c'est plutôt les historiens, c'est plutôt effectivement eux qui voulaient raconter l'histoire et qui ont été force de proposition. Et ça a été pas mal vu avec [l'agence de design] qui lui est plutôt bon là-dedans. C'était surtout sa partie ça aussi, le fait de pouvoir être force de proposition vis-à-vis de comment on met en place tel ou tel parcours et la pertinence de mettre en place, des items à l'intérieur qui soit un peu sexy, en l'occurrence des coulisses, des trucs comme ça... » (Saint-Étienne Balades, coordinateur du projet de l'application).

Dès lors, dans le cadre d'une stratégie de légitimation, l'expertise technique des entreprises du numérique se combine fréquemment avec une expertise en termes de médiation : ces derniers se positionnent comme des experts de la « médiation numérique », insistant notamment sur les dimensions « ludiques » qu'ils sont susceptibles d'apporter à l'outil. Pour les applications *Ponts du Rhône* et *Patrimoine industriel*, cette dimension a été un argument fort de l'entreprise conceptrice auprès des commanditaires et a conduit à l'ajout de jeux et de productions audiovisuelles. Pour l'application *Saint-Étienne Balades*, « c'est venu d'une volonté de gamifier en fait, de se dire il faut que ça soit une balade en fait. Il faut que d'un coup on ait envie de découvrir la ville en mode balade » (coordinateur du projet d'application).

Cette vision de la médiation s'appuie à la fois sur une réflexion portant sur la transmission des savoirs (vision pédagogique versus vision ludique), mais également sur la finalité même de l'application, entre apprentissage et loisirs, comme le prouve l'argumentaire énoncé par le service de la communication de Saint-Étienne :

« On avait axé sur tout ce qui était ludique parce que c'était une application de découverte du patrimoine, mais participative je veux dire, qui engage aussi le public. On ne va pas suivre une visite de façon passive comme on pourrait le faire parfois avec un guide » (Saint-Étienne Balades, chargée de communication culturelle à la ville et métropole de Saint-Étienne).

Dans ce ballet des expertises, l'important est souvent de savoir qui mène la danse. Si les dynamiques varient fortement en fonction des projets et de leur portage, des jeux de pouvoir sont constamment en action pour la maîtrise de certaines composantes du projet : un back-office difficilement maîtrisé par les « créateurs de contenus patrimoniaux » permet aux entreprises du numérique de garder la main (*Saint-Étienne Balades*) ; le verrouillage de la validation des contenus par un comité scientifique restreint offre la possibilité de limiter les possibilités d'actualisation (*Archiguide*) ; une connaissance approfondie et unique du territoire par les scientifiques impliqués permet de développer des contenus originaux (*ViAnnecy*, *Vichy 39-45*) ; la transmission à échéances régulières de rapports « digestes » des données issues de *Google Analytics* donne aux entreprises la main sur la lecture des usages de l'application (*Moulins dans ma poche*). Une organisation *ad hoc* du projet est alors déployée, de manière plus ou moins appuyée, afin de rééquilibrer la place de chacun :

« On a arbitré ensemble mais on était assez en phase dans l'idée que ce ne soit pas trop lourd. Souvent quand on travaille avec les archives, les gens du patrimoine, on aurait tendance à avoir trop de contenu. Et là, c'est plutôt bien passé » (Saint-Étienne Balades, coordinateur du projet d'application).

Cette organisation conduit parfois à la mise en place de réunions collégiales : « On a fait beaucoup de réunions très agiles, avec des schémas en mindmap, pour qu'on vienne phosphorer en-

semble à ce qui nous semblerait être la bonne façon de construire le cahier des charges permettant la mise en œuvre de Saint-Étienne Balades » (coordinateur du projet d'application). Mais parfois, aussi, à des rendez-vous en binôme entre l'acteur du patrimoine et l'entreprise du numérique : *« Il vient, on se pose devant l'ordinateur. Il dit "je veux ça, ça, ça" et je lui dis ce qu'on peut faire, combien ça peut coûter. C'est comme ça qu'on fait »* (Vienne Antique 3D, directeur de l'entreprise développeur).

La mise en relation de ces expertises aux « exigences qui se présentent a priori comme antagonistes » s'articule donc dans « une multitude de mini-espaces de calcul, à l'intérieur desquels des ordres peuvent être engendrés et justifiés » (Boltanski, Chiapello, 1999, p. 157). Parmi ces ordres, rares sont les projets développés appuyés par un discours politique, ils sont davantage centrés sur la création d'un nouveau « produit ». Cette dépolitisation *a priori* des projets d'applications ne semble s'inscrire dans un processus de repolitisation que de manière aléatoire et reconstruit *a posteriori* au gré des agendas politiques. L'argument alors fréquemment mobilisé est celui de la démonstration du dynamisme d'une politique économique locale témoignant plutôt d'un déplacement de ces applications vers des dispositifs vus essentiellement comme des techniques numériques. En d'autres termes, si dans le cadre des applications, « la démarche de projet s'envisage ainsi comme un phénomène de redistribution de l'autorité politique » (Pinson, 2009, p.19), celle-ci semble s'opérer en faveur des entreprises prestataires.

Afin d'aller plus loin dans la compréhension de cette variabilité de l'intervention politique, et pour mieux comprendre la manière dont s'exprime néanmoins un pouvoir politique local, nous proposons maintenant d'interroger ces projets de façon diachronique.

DES TEMPORALITÉS EN TENSION : ENTRE LOGIQUES PATRIMONIALES, POLITIQUES ET INDUSTRIELLES

Les projets numériques patrimoniaux étudiés dans le cadre de cet article sont inscrits dans des temporalités multiples. D'un point de vue synchronique, une temporalité courte est celle de l'événement que représentent le lancement d'une application et sa célébration potentielle dans la communication politique locale. Au-delà, se note, d'un point de vue diachronique, la diversité des années de lancement entre 2011 et 2020 (cf. Figure 1) qui construit une longévité diverse de ces projets et pose l'enjeu de la pérennisation des outils sur plus d'une décennie parfois. Dans la perspective de l'analyse des politiques publiques qui interrogent les phases successives de la construction de l'action publique depuis sa mise à l'agenda jusqu'à la proposition de réponses publiques (Hassenteufel, 2021, p. 24), nous proposons de rendre compte de ces multiples temporalités. Elles témoignent de la perception de ces applications en tant que projet, c'est-à-dire des « conduites d'anticipation » (Boutinet, 2012) qui dépassent de fait le seul moment de la conception-réalisation d'un outil numérique pour le saisir également dans sa circulation sociale et symbolique.

Une mise à l'agenda circonstanciée

Les applications étudiées s'ancrent dans des dynamiques politiques locales multiples, en lien avec des processus de patrimonialisation en cours ou aboutis, mais aussi souvent dépendent d'agendas locaux extérieurs. Ce caractère fortement circonstancié illustre la dimension non structurante de ces outils dans les politiques locales.

De ce fait, concernant les outils traitant du patrimoine, un questionnement central est celui de leur inscription dans les processus de conservation, d'inventaire ou de valorisation qui leur préexistent. Chaque projet d'application va ainsi s'arrimer, de manière différente, aux processus de patrimonialisation appliqués aux objets dont il cherche à faire

la médiation. D'un côté, certaines applications constituent des outils de valorisation de processus aboutis : un parcours de l'application *Saint-Étienne Balades* est créé à la suite d'un ouvrage publié par une médiathèque de la ville ; l'application *Vichy 39-45* apparaît en parallèle de la publication d'un ouvrage issu d'une thèse de doctorat en histoire ; l'application *Archiguide* fait suite à des publications de corpus d'œuvres architecturales contemporaines de Lyon par Archipel, centre de culture urbaine. D'un autre côté, certaines applications s'inscrivent dans des processus patrimoniaux en cours ou des inventaires, pour lesquels elles constituent une modalité de diffusion des résultats. C'est en particulier le cas pour les applications *Ponts du Rhône* et *Patrimoine industriel*, prises en charge par le service régional de l'inventaire et faisant état des objets patrimoniaux relevés par le travail scientifique de celui-ci. Pourtant, et particulièrement dans ces seconds cas, ces applications sont peu conçues comme des outils évolutifs, auxquels il serait possible d'ajouter en continu de nouveaux contenus à la suite de travaux en cours. Ces mises à jour, parfois évoquées par les acteurs patrimoniaux, semblent pâtir d'une lourdeur et d'une difficulté d'accès en raison de l'impossibilité de les effectuer sans le recours au prestataire développeur, ou bien d'un *back-office* peu adapté à un usager non-professionnel de l'informatique. Cet enjeu est ainsi au cœur d'une refonte en cours de l'application *Saint-Étienne Balades* visant à faciliter l'ajout de parcours directement par des acteurs patrimoniaux de la métropole stéphanoise. Mais, non seulement incluses dans les processus de patrimonialisation, ces applications sont également parties prenantes d'autres agendas locaux. À un premier niveau, se dessine une association de ces applications aux agendas culturels et touristiques. Un nouveau parcours de l'application *Saint-Étienne Balades*, sur la thématique du design, doit ainsi être lancé en 2022 dans le cadre de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne. L'application *Ponts du Rhône* est elle-même née d'une volonté de création d'un circuit touristique sur « l'autoroute des vacances », regroupant les trois régions de la vallée du Rhône. Cette application reçoit le label « territoire innovant » peu après sa sortie en 2011, ce qui convainc les élus de la région Rhône-Alpes de produire rapidement une deuxième application, *Patrimoine industriel*, selon un cahier des charges similaire associant le même prestataire. Les services de l'Inventaire ont dès lors dû travailler dans l'urgence pour répondre à cette injonction.

Ainsi, l'inscription à l'agenda ne s'effectue pas nécessairement en fonction d'un objectif mais parfois en raison des opportunités. C'est la raison pour laquelle les entreprises du numérique font fréquemment du démarchage auprès des collectivités territoriales pour leur proposer leurs services, comme pour le cas de l'application *ViAnnecy* :

« En général, ça se produit comme ça. On fait du démarchage commercial. Et Annecy, au début, ils étaient sur l'application *Mhikes* en abonnement pro, donc un des abonnements à moindre coût et puis, pas de création/développement d'application, c'est un des avantages de cette app. Et ils ont dû être motivés pour promouvoir leur territoire d'un aspect digital. C'est à la mode en ce moment quand on va voir les acteurs territoriaux » (responsable clientèle de l'entreprise développeur de l'application).

La mise à l'agenda apparaît ainsi plutôt contingente à des enjeux qui dépassent les projets en eux-mêmes : le lancement de l'application *Saint-Étienne Balades* a été repoussée en raison du report des élections municipales dû à la crise sanitaire en 2020 ; la conception rapide de l'application *Patrimoine industriel* est liée à un financement annuel. Autrement dit, ces applications se présentent souvent comme un outil-vitrine pour le territoire, parfois pour une meilleure communication d'événements connexes dans une logique de communication politique, voire de marketing territorial. Quelle que soit la date de lancement de l'application, une campagne de communication est souvent développée, tant sous une forme traditionnelle (affiches, *flyers*, etc.) que par une présence importante sur les stores, en particulier dans le cas des applications sous marques blanches qui nécessitent leur propre communication indépendamment de la notoriété de l'application-mère.

Mais, au-delà du moment du lancement de l'application, se pose la question du maintien et de la pérennisation de la communication dans le temps, et donc d'une inscription de l'application au sein d'une politique plus large de valorisation du patrimoine.

La difficile pérennisation d'un instrument de l'action publique

La variabilité du rattachement de ces applications dans les politiques publiques rend fragile leur inscription dans le temps. Les coûts humain et financier liés à la pérennisation de ces projets conduisent fréquemment à une logique court-termiste faisant de ces outils un instrument supplémentaire mais non structurant de l'action publique locale.

En effet, les projets, à la suite de leur mise à l'agenda, peuvent être associés à des politiques tenant à des champs multiples de l'action publique. À ce titre, le cas de *Saint-Étienne Balades* est intéressant. En effet, si le projet d'application émerge après l'obtention d'une subvention du département, il s'arrime progressivement à une restructuration des politiques patrimoniales locales, et en particulier dans le projet de passage de la labellisation « Ville d'art et d'histoire » en un « Pays d'art et d'histoire » métropolitain. L'application est alors remobilisée *a posteriori* de sa création, comme un élément de préfiguration de cette nouvelle étape du label, en tant qu'outil favorisant l'autonomie des petites communes de la métropole dans la conception de parcours de valorisation de leur patrimoine. Elle est en parallèle mentionnée sur les pages consacrées aux politiques *Smart City* de la Ville et de la Métropole de Saint-Étienne. Ainsi l'application se greffe davantage sur une politique numérique que sur une politique patrimoniale, ce que confirme la chargée de projet dans ce domaine à la métropole :

« Ça joue aussi de la politique du numérique de la ville et de la métropole, c'est pour ça que je vous en parle – en termes justement de découverte patrimoniale [...]. Je trouve que c'était important de vous en parler parce que ça fait totalement partie de cette ambition sur le numérique sur la métropole » (Saint-Étienne Balades, chargée de projet numérique de la ville et métropole de Saint-Étienne).

Cet enjeu de l'inscription dans une politique pérenne, au-delà du seul projet de développement et de production d'une application, est essentiel, en particulier pour des applications dont la mise à disposition auprès des utilisateurs date, parfois, de plus d'une dizaine d'années. La question des mises à jour régulières et de la maintenance est une réflexion au cœur de ces projets, en particulier menée par les acteurs des administrations publiques. Le responsable clientèle de l'entreprise développeur de l'application *ViAnney* explicite parfaitement ces enjeux :

« Les applications dans les iOS et Android évoluent constamment. Des nouveaux téléphones sortent, il faut s'adapter. Donc c'est des gros moyens pour maintenir une application chaque année, sans la faire évoluer, juste pour qu'elle reste fonctionnelle sur tous les téléphones. Et en fait les territoires, ils ont très peu de moyens de fonctionnement. Donc ils n'ont pas beaucoup le choix. Et nous, on communautarise comme ça les coûts de maintenance annuelle. Pour vous donner un ordre de grandeur, pour maintenir une application chaque année pour une mise à jour, c'est plus de 20 000 euros par an » (responsable clientèle de l'entreprise développeur de l'application).

La question des coûts d'hébergement et de maintenance, voire de mise à jour en cas d'ajout de nouvelles fonctionnalités, est un enjeu crucial pour les collectivités territoriales, mais également pour les entreprises du numérique. Cela implique, pour les premiers, un budget de fonctionnement annuel, plus ou moins conséquent selon les formes de contractualisation (marques blanches ou licence). Certains acteurs se passent de ces contrats de maintenance, faute de moyens pérennes (*Archiguide*) ; pour d'autres, ce sont les alternances politiques qui portent un coup fatal à ces lignes budgétaires (*Ponts du Rhône* et *Patrimoine industriel*). Pour les entreprises prestataires, l'enjeu est également celui du maintien d'une technique parfois dépassée au bout de quelques années et dont les revenus des contrats de

maintenance se révèlent bien moins profitables que la vente d'un produit nouveau :

« *[L'application] n'évolue plus là, juste, on la maintient en vie on va dire. Pour nous, c'est un produit qui est un peu démodé, qui ne peut plus évoluer parce que ce sont des technos qui n'existent plus. C'est un peu un produit qu'on laisse mourir à petit feu. C'est pour ça qu'on en signe plus et qu'on essaie plus. Il en reste 5 là, mais on en perd tous les ans. Ce sont des contrats annuels de maintenance. On est passé sur d'autres technos donc on essaie de migrer petit à petit nos clients vers ces nouvelles technologies* » (Moulins dans ma poche, chargé de développement de l'application).

Il apparaît donc, au fil de cette lecture diachronique des projets, qu'au-delà de l'événementialisation liée au lancement de l'application, cette dernière est très peu inscrite dans une action publique à moyen ou long termes. Celle-ci est alors déclinée, voire dans certains cas réduite, en un simple déploiement d'outils, une « instrumentation de l'action publique » (Lascoumes, Le Galès, 2005, p. 11) qui ne permet pas réellement la structuration d'une politique publique, ici dans le champ du patrimoine. Au final, la pérennité de ces projets reste fragile et dépend d'une concordance à plusieurs variables entre des acteurs hétérogènes (services patrimoniaux et touristiques, élus locaux, conseillers scientifiques et agence de design...) soumis à des logiques différenciées sinon opposées. La concomitance de temporalités constitue ainsi une condition de pérennisation essentielle au sein de ces projets : l'entrechoquement des temporalités de chacun des acteurs, dont l'interdépendance est constitutive de leur dynamique, est, à cet égard, souvent un motif d'abandon, à terme, de la maintenance de ces applications.

CONCLUSION : UN DÉPLACEMENT PROGRESSIF DU POUVOIR VERS LES ENTREPRISES DU NUMÉRIQUE

Les projets d'application de visites patrimoniales sont soumis à une mise à l'agenda très conjoncturelle, fortement influencée par la dynamique horizontale du réseau d'acteurs constitué. Si le moment du lancement de l'application est parfois construit comme un événement important dans la politique locale, le projet en lui-même n'apparaît que peu structurant d'une politique plus globale. En ce sens, le constat de la dépolitisation de ces projets s'inscrit dans une tendance à la dépolitisation des politiques culturelles et patrimoniales au profit d'enjeux d'événementialisation (Teillet, 2019), exemple parmi d'autres des injonctions supportées par les institutions culturelles (Alexis, Appiotti, Sandri, 2019). De plus, il témoigne de la circulation et de l'appropriation par les acteurs locaux d'une axiologie positive associée aux outils numériques, « entre fascination et consentement » (Miège, 2020, p.19-34), lesquels sont considérés comme des outils affublés de propriétés « naturellement » bénéfiques à la démocratisation de la culture (Cardon, 2010).

Pourtant, à l'analyse, ces projets semblent tout de même dotés d'une dimension politique forte, parfois perceptible en creux dans les entretiens : celle portée par une reconstruction narrative téléologique du projet comme symbole du territoire et de la vivacité de son économie locale. Il s'intègre ainsi plus largement dans des dynamiques de promotion territoriale dont témoignent les fréquentes récompenses sous forme de label que reçoivent ces projets numériques. Ce récit territorial peu polémique, tout comme ceux associés à la ville intelligente (Bonaccorsi, 2018, p. 229), s'écrit souvent *a posteriori* du lancement des applications, et profite ainsi de l'arrivée de nouveaux protagonistes sur la scène locale que sont les entreprises œuvrant dans le domaine du numérique.

En effet, les réseaux de coopérations indiquent qu'une nouvelle gouvernance est à l'œuvre dans les politiques numériques et patrimoniales des territoires. Le pouvoir local semble progressivement se partager avec, voire se déplacer vers les entreprises conceptrices ou vers les développeurs qui, par la maîtrise du *back-office* ou par la contractualisation par le biais de licences, ne sont plus de simples prestataires d'un service auprès des

collectivités, mais bien des partenaires au long cours d'un projet de médiation patrimoniale. Ce déplacement progressif des rôles et des pouvoirs qui leur sont associés interroge alors sur les possibles effets sur un processus de patrimonialisation, traditionnellement et toujours, entre les mains des pouvoirs publics.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUES

Alexis, Lucie ; Appiotti, Sébastien ; Sandri, Éva (2019), « Présentation du supplément 2019 A : Les injonctions dans les institutions culturelles », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°20/3, p. 5-12, consulté le jeudi 7 avril 2022, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2019/supplement-a/00-presentation-du-supplement-2019-a-les-injonctions-dans-les-institutions-culturelles-ajustements-et-prescriptions/> .

Becker, Howard (1988), *Les mondes de l'art*, Paris : Flammarion.

Boltanski, Luc ; Thévenot, Laurent (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.

Boltanski, Luc ; Chiapello, Eve (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Bonaccorsi, Julia (2018), « Perspectives de recherche sur la ville intelligente » (p. 205-232), in Bonaccorsi, Julia ; Cordonnier, Sarah (dir.), *Territoires. Enquête communicationnelle*, Paris : Editions des archives contemporaines.

Boutinet, Jean-Pierre (2012), *Anthropologie du projet*, Paris : PUF.

Cardon, Dominique (2010), *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris : Seuil.

Cardon, Dominique (2019), *Culture numérique*, Paris : Les presses de Sciences Po.

Davallon, Jean (2006), *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris : Hermès Lavoisier.

Ellul, Jacques (2017), *Le bluff technologique*, Paris : Pluriel.

Harrison, Rodney (2013), *Heritage: critical approaches*, Abingdon and New York : Routledge.

Hassenteufel, Patrick (2021), *Sociologie politique de l'action publique*, Paris : Armand Colin.

Jacobi, Daniel (2012), « Le tournant communicationnel des musées et la naissance de la muséologie universitaire française » (p. 133-150), in Meunier Anik ; Luckerhoff, Jason (dir.), *La muséologie, champ de théories et de pratiques*, Québec : PUQ.

Lascoumes, Pierre ; Le Galès, Patrick (2005), « L'action publique saisie par les instruments » (p. 11-44), in Lascoumes, Pierre ; Le Galès Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de Sciences Po.

Le Galès, Patrick (2019), « Gouvernance » (p. 297-305), in Boussaguet Laurie (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques. 5e édition entièrement revue et corrigée*, Paris : Presses de Sciences Po.

Latzko-Toth, Guillaume ; Millerand, Florence (2015), « Objet frontière », in Bouchard,

Frédéric ; Doray, Pierre ; Prud'homme, Julien, *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Miège, Bernard (2020), *La numérisation en cours de la société. Points de repères et enjeux*, Grenoble : PUG.

Navarro, Nicolas ; Renaud, Lise (2019), « La médiation numérique au musée en procès », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n°16, mis en ligne le 01 mai 2019, consulté le 08 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/5592>.

Nay, Olivier (dir.) (2014), *Lexique de sciences politiques. Vie et institutions politiques*, Paris : Dalloz.

Noyer, Jacques ; Raoul, Bruno (2011), « Le “travail territorial” des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion », *Études de communication*, n°37, p. 15-46.

Parry, Ross (dir.) (2010), *Museums in a Digital Age*, Abingdon and New York : Routledge.
Pianezza, Nolwenn ; Navarro, Nicolas ; Renaud, Lise (2019) ; « Pour une archéologie de l'injonction : leitmotivs dans la presse autour des projets numériques patrimoniaux », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°20/3, p. 27-38, consulté le jeudi 7 avril 2022, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2019/supplement-a/02-pour-une-archeologie-de-linjonction-leitmotivs-dans-la-presse-autour-des-projets-numeriques-patrimoniaux/>

Pinson, Gilles (2009), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris : Presses de Sciences Po.

Smith, Laurajane (2006), *Uses of heritage*, Abingdon and New York : Routledge.

Severo, Marta ; Thuillas Olivier (2022), « Participation culturelle et plateformes numériques », *Hybrid*, n°8, consulté le 03 octobre 2022, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/hybrid/1433>

Jeanneret, Yves ; Souchier, Emmanuël (1999), « Pour une poétique de l'écrit d'écran », *Xoana*, n°6, p. 97-107.

Teillet, Philippe (2019), « Les politiques culturelles deviennent-elles des politiques événementielles pour peaufiner leur image ? », *Nectart*, n°9, p. 62-68.

Tobelem, Jean-Michel (2010), *Le nouvel âge des musées. Les institutions culturelles au défi de la gestion*, Paris : Armand Colin.

Expression citoyenne et usages d'une plateforme numérique participative locale

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Marie Cambone

Marie Cambone est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Grenoble-Alpes, laboratoire GRESEC (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication). Ses recherches portent sur les dispositifs numériques participatifs, développés dans le secteur culturel ou dans celui de l'urbanisme. marie.cambone@univ-grenoble-alpes.fr

Plan de l'article

Introduction

Approche communicationnelle des publics de la participation numérique

Qui sont les participants en ligne ? Entre élargissement de la participation et « empowerment » des participants omniprésents

Publics d'une démocratie contributive ou délibérative ?

Conclusion

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

Cet article présente les résultats d'une recherche réalisée auprès d'habitants de Grenoble Alpes Métropole afin de recueillir leurs positions sur la place de la concertation dans leur vision de la politique locale et leurs manières d'appréhender l'usage d'une plateforme numérique participative institutionnelle. Plus précisément, nous présentons les usagers d'une plateforme numérique participative et nous documentons leurs pratiques numériques ainsi que la place qu'ils y accordent dans leur engagement citoyen, qu'il soit individuel ou porté par des collectifs. Ces usagers se perçoivent-ils comme des citoyens contributeurs ou comme un collectif formant un public ?

Mots clés

Publics des concertations, plateforme numérique, Participation, démocratie contributive

Title

The Fabric of Citizen Expression and the power to act of users of a participatory digital platform at the local level

Abstract

This article presents a survey carried out among residents of Grenoble Alpes Métropole in order to collect their opinions on the place of consultation in their vision of local politics

and their ways of understanding the use of an institutional participatory digital platform. More specifically, we present the users of a participatory digital platform, their profiles; we document their digital practices and the place they give to it in their civic engagement, whether individual or carried out by collectives. Do the latter see themselves as a “contributing citizen” or as a collective forming an audience?

Keywords

Audience of consultation, digital platform, participation, contributory democracy

Título

La construcción de la expresión ciudadana y el poder de actuar de los usuarios de una plataforma digital participativa a nivel local

Resumen

Este artículo presenta una encuesta realizada entre los residentes de Grenoble Alpes Métropole con el fin de recoger sus opiniones sobre la importancia de la concertación en su visión de la política local y sus formas de entender el uso de una plataforma digital participativa institucional. Más específicamente, presentamos los perfiles de los usuarios de una plataforma digital participativa ; documentamos sus prácticas digitales y la importancia que le otorgan en su compromiso cívico, ya sea individual o colectivo. ¿Se perciben como “ciudadanos contribuyentes” o como un colectivo que forma un público?

Palabras clave

Público de concertación Plataforma digital, participación, democracia contributiva

INTRODUCTION

En 2022, circule encore le discours d'un numérique « facteur d'accroissement de la participation », sur des sites institutionnels français¹, alors même que de nombreuses études ont démontré les limites et le caractère pour le moins optimiste de ce postulat (Bouquillion, Matthews, 2010, p. 13 ; Monnoyer-Smith, 2011). Dans le domaine de la concertation, le développement des « civic tech », pour reprendre l'expression des professionnels de la participation, donne lieu à un champ de recherches prolifique, questionnant un secteur professionnel en train de se structurer et stabilisant ses outils (Douay et Prévot, 2015 ; Autissier *et al.*, 2019). L'étude de projets d'aménagement urbain est particulièrement intéressant car la participation y est parfois une obligation réglementaire, parfois une opportunité pour mener des démarches de concertation volontaires sur des sujets touchant au quotidien des habitants, pouvant fortement mobiliser. A l'échelle d'une métropole française, la participation citoyenne comporte d'autres enjeux, notamment ceux de reconnaissance des compétences métropolitaines en matière de gestion et d'appropriation de l'espace public voire d'appréhension politique et territoriale de la métropole par les habitants. C'est dans cet objectif que Grenoble Alpes Métropole a organisé des rencontres en 2017 : « Les Métropoles à l'écoute des territoires »².

Au niveau local, le sous-titre d'un événement intitulé CivicLab³ dont l'ambition est d'analyser

1. Vie publique, <https://www.vie-publique.fr/eclairage/273796-les-nouvelles-formes-de-participation-citoyenne>, consulté le 13 janvier 2022.

2. ICPC, <https://i-cpc.org/document/les-metropoles-a-lecoute-des-territoires-actes-des-rencontres-de-grenoble/>, consulté le 04 avril 2022.

3. La première édition de ce projet a été analysée par Valérie Peugeot, Clément Mabi et Benjamin Chevallier (Peugeot, *et al.*, 2019).

les « enjeux du numérique pour une ville meilleure à vivre »⁴ indique à quel point le recours au numérique est placé sous le signe de l'évidence sans être questionné et souligne une posture techno-déterministe où le solutionnisme technique est omniprésent (Morozov, 2014). Comme pour d'autres techniques, le développement des plateformes numériques participatives institutionnelles « s'accompagne de la diffusion de discours sociaux qui en font la promotion (publicitaires, politiques, médiatiques, etc.). Cette rhétorique optimiste est destinée à enrôler le plus grand nombre d'acteurs susceptible de concourir à l'implantation de l'innovation » (Proulx, 2020, p. 14). Par « plateforme numérique participative institutionnelle », nous entendons les dispositifs développés par des collectivités territoriales souvent avec l'aide d'agences web visant à gérer le volet numérique des démarches de concertation. Le terme de concertation est utilisé par les acteurs pour définir l'ensemble des démarches qu'ils proposent aux habitants pour accompagner la prise de décision politique. Ces démarches peuvent être définies comme « des processus de construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble, qui repose sur un dialogue coopératif entre plusieurs parties prenantes et vise à construire de nouvelles coordinations autour d'un ou plusieurs objets problématiques » (Beuret, 2013).

L'orientation de cet article est d'analyser les postures des habitants de la métropole de Grenoble (Grenoble Alpes Métropole) dans les procédures de concertation. Il s'agit d'identifier leurs manières d'appréhender la politique locale et leurs usages d'une plateforme numérique participative institutionnelle. Plus précisément, nous souhaitons mieux connaître les usagers des plateformes numériques participatives, documenter leurs pratiques numériques ainsi que la place qu'ils accordent à ces dispositifs numériques de participation dans leur engagement citoyen, qu'il soit individuel ou porté par des collectifs. Les habitants se perçoivent-ils comme des « citoyens contributeurs » au sein d'une « démocratie contributive » telle que la questionne Clément Mabi (Mabi, 2021) ou comme un collectif formant un public ? Nous répondrons à cette question dans la dernière partie de l'article.

Ainsi, saisissant l'opportunité d'un projet de refonte de la plateforme numérique⁵ développée par l'un des principaux acteurs de la « civic tech » en France, Cap Collectif, nous avons réalisé une enquête auprès d'usagers et non usagers de la plateforme, tous revendiquant un engagement citoyen. L'enquête a été réalisée entre mai et juin 2021 et comportait un volet quantitatif par questionnaire, suivi d'entretiens approfondis de type « trajectoires de vie » afin de mieux comprendre comment les usagers utilisent ces plateformes numériques dans le cadre de leurs pratiques citoyennes.

Dans une première partie, nous présenterons les connaissances actuelles concernant les publics des consultations en ligne ainsi que la méthodologie choisie dans cette enquête. La deuxième partie sera l'occasion de présenter les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés. Nous verrons, sans réelle surprise, que l'enjeu de l'élargissement de la participation reste entier et que ce dispositif infirme en partie la promesse de renouvellement de l'action publique locale par la participation du public en ligne. Dans la troisième partie, nous questionnerons la place des collectifs et des individus sur la plateforme participative numérique, dans l'objectif d'interroger la fabrique de l'expression citoyenne en ligne.

4. L'expression est inspirée du sous-titre de l'un des projets alliant participatif et numérique à Grenoble, le « Grenoble civicLab – Concevoir ensemble le numérique pour une ville meilleure à vivre », <https://grenoble.civiclalab.eu/>

5. La nouvelle plateforme <https://participation.lametro.fr/> a été mise en ligne fin mars 2022. Ainsi, les captures d'écran présentes dans cet article ne sont plus accessibles en ligne.

APPROCHE COMMUNICATIONNELLE DES PUBLICS DE LA PARTICIPATION NUMÉRIQUE

Les enquêtes des publics de la participation citoyenne

Les recherches soulignent un décalage fort entre d'un côté les injonctions à la création d'actions publiques participatives qui doivent répondre au renouvellement des pratiques citoyennes et aux demandes de participer à la vie locale et nationale et de l'autre la réalité de la participation.

« Depuis quelques années en France, les aspirations des citoyens à une refonte des institutions démocratiques sont âprement débattues tout en demeurant ambivalentes. D'un côté, la revendication du référendum d'initiative citoyenne (RIC) portée par une large partie du mouvement des Gilets jaunes ou la récente tenue de la Convention citoyenne sur le climat laissent penser que ces aspirations gagnent la population française. D'un autre côté, les chiffres toujours plus élevés de l'abstention électorale et la très grande fragilité d'une « demande sociale » de participation (Mazeaud & Nonjon, 2018) font planer un doute persistant sur l'ampleur et la nature de ces aspirations. » (Gourgues et al, 2021, §1).

De nombreuses études en sciences politiques, sociologie de l'engagement, sciences de l'information et de la communication cherchent à identifier les publics des dispositifs participatifs, à comprendre leurs attentes et motivations, et à saisir les freins de ceux qui ne participent pas (Blondiaux, 2003 ; Akrich et Méadel, 2007 ; Cefaï, 2007 ; Fromentin et Wojcik, 2008 ; Mazeaud et Talpin, 2010). La notion de « participation » fait ici référence à celle de démocratie participative dont les contours diffèrent selon les acteurs qui l'emploient. Elle peut être définie de manière extensive comme « l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques » (Rui, 2013). Lorsqu'il est question de dispositif numérique, nous observons par ailleurs un glissement sémantique dans l'analyse des dispositifs participatifs. En effet, l'adjectif « contributif » est régulièrement employé pour décrire l'action réelle des usagers dans les dispositifs numériques, la participation se limitant souvent à une contribution ponctuelle, l'ajout d'un avis ou d'un commentaire, le tout sans réelle délibération.

Premièrement, des enquêtes ont tenté de définir des figures de citoyens, de ceux souhaitant plutôt une démocratie « furtive » à ceux préférant une démocratie « participative » (Gourgues et al., 2021). A la suite d'autres travaux à l'échelle internationale, une enquête a mis en évidence « l'importance de la défiance vis-à-vis des élus et des partis politiques, mais aussi le poids des propriétés sociales et du degré d'engagement dans le rapport au politique. » (Gourgues et al., 2021, §11). Deuxièmement, sur le territoire français, des études portent sur les publics de dispositifs participatifs en présentiel, que ce soient des Conseils de Quartier ou bien des concertations réglementaires ou volontaires (Humain-Lamoure, 2015 ; Gourgues, 2018). Les acteurs à l'initiative de ces dispositifs participatifs ont également une bonne connaissance de ces publics qu'ils côtoient régulièrement et avec lesquels ils échangent. Cette proximité et cette connaissance sont moindres voire *quasi* inexistantes dans le cadre des dispositifs numériques institutionnels. Notre enquête a justement pour objectif de mettre au jour les caractéristiques de ces publics en ligne répondant à des consultations numériques lors de concertations citoyennes. Troisièmement, d'autres travaux ont permis de mieux connaître les acteurs des mobilisations sur des espaces non institutionnels comme les réseaux socio-numériques, de comprendre de quelles manières ils se fédèrent et comment cet engagement s'inscrit dans des trajectoires personnelles et des collectifs (Sedda, 2015 ; Mabi, 2019 ; Manirakiza, 2020). Des recherches analysent également les fonctionnements des plateformes de pétitionnement et les modalités de la mobilisation citoyenne pour une cause (Contamin, et al., 2020). Enfin, de nombreux travaux ont porté sur l'étude des budgets participatifs menés par des villes à la suite de l'expérimentation réussie de Porto Alegre en 1989 (Douay, 2016 ; van der

Does & Bos, 2021). La plateforme Digidem a également donné lieu à des recherches du fait de son caractère *open source* et libre, supporté par une municipalité, celle de Barcelone, et depuis choisie par de nombreuses institutions à travers le monde pour outiller les démarches de démocratie participative (Aitamurto, 2020 ; Mabi, 2021). Ainsi l'enquête menée auprès des agents publics barcelonais en charge de la plateforme a-t-elle permis de questionner l'importance d'un tel dispositif dans la mise en œuvre d'une démocratie participative. Il apparaît alors que l'accent a été mis sur le recueil des propositions, l'organisation de l'information et la transparence des procédures plutôt que sur la délibération et sur le transfert de souveraineté vers les citoyens (Borge, *et al.*, 2022). En revanche, peu d'études permettent de documenter les publics des consultations en ligne (en excluant les budgets participatifs) déployés par une institution publique et leurs pratiques citoyennes et numériques, alors même que toutes les strates du millefeuille administratif français en sont équipées (Laurent, 2021).

Ainsi, nous avons souhaité comprendre les modalités de la participation numérique et de l'engagement des habitants sur des plateformes numériques institutionnelles et identifier les obstacles techniques, sociaux et symboliques à la participation numérique. En effet, s'il est possible de réaliser des analyses statistiques des navigations sur les plateformes numériques ou de s'appuyer sur la provenance régionale des contributeurs (Bennani *et al.*, 2020), les données peu qualitatives disponibles via l'analytics de la plateforme ne donnent pas la possibilité de connaître les profils des usagers et les motivations qui ont prévalu à leurs choix. De plus, les données récoltées à l'inscription sur ce type de plateforme participative sont très succinctes (pour exemple, pour celle déployée par Grenoble Alpes Métropole seuls les noms ou pseudos et adresses emails sont demandés) et n'apportent pas non plus d'informations sur les usagers inscrits (l'inscription est ici obligatoire pour contribuer aux consultations mais pas pour consulter le site web).

L'objectif était donc d'analyser les dispositifs de concertation à l'aune de leurs usages sociaux, évitant ainsi les approches technicistes et favorisant la prise de distance critique vis-à-vis des discours qui les accompagnent. La première étape de notre méthodologie a consisté à réaliser une analyse socio-sémiotique de la plateforme numérique. Notre approche a pris en compte la matérialité des dispositifs, leur design et affordances, envisagée comme contraignant fortement la participation (Mabi, 2013 ; Badouard, 2014 ; Cambone, 2019). C'est ainsi que nous avons commencé par son analyse sémiotique (Bonaccorsi, 2013 ; Jeanneret, 2019) afin de porter une attention particulière à la question du cadrage de la participation (Laurent *et al.*, 2018).

Par la suite, nous avons réalisé des entretiens avec les concepteurs de l'outil ainsi qu'avec les administrateurs et agents de la métropole l'utilisant au quotidien. Ces entretiens ont donné la possibilité de mesurer la pénétration des discours d'escorte de ces techniques chez les usagers. Nous verrons que nos enquêtés démontrent une grande capacité de prise de distance critique vis-à-vis de ces discours et font preuve d'une posture réflexive sur leurs pratiques numériques dans un contexte de concertation.

L'enquête s'est ensuite déroulée en deux phases. Dans un premier temps, nous avons proposé une enquête quantitative par questionnaire envoyé par le biais de la newsletter et des comptes sur les réseaux sociaux numériques de la métropole et par mailing aux participants de trois opérations de concertation (PLUI, réaménagement du parc Jean Verlhac, ateliers sobriété) ainsi qu'aux membres des instances participatives. Ainsi, nous avons obtenu des réponses d'utilisateurs et de non-utilisateurs de la plateforme numérique. La concertation mise en œuvre dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de 2015-2019 répond à de fortes contraintes réglementaires, définissant différentes phases de consultation (enquêtes publiques, concertations volontaires, délibérations, *etc.*). La consultation accompagnant le réaménagement du parc Jean Verlhac s'est tenue en 2020 et articulait des ateliers en

présentiel avec des temps de contribution en ligne. Enfin, les ateliers « sobriété »⁶ se sont tous réalisés à distance, pendant les confinements de 2020. Dès lors, plateforme numérique a joué un rôle majeur pour le maintien des réunions de concertation. L'ensemble de ces opérations illustre la variété des modalités de recours à la plateforme numérique.

Le questionnaire, d'une durée de quinze minutes environ, était organisé en six thématiques.

1. L'utilisation qu'ils faisaient de la plateforme participation.lametro.fr
2. Leurs suggestions d'amélioration de la plateforme en s'inspirant d'autres démarches ou outils connus
3. Leurs usages numériques
4. Leurs pratiques citoyennes
5. Une thématique portant sur les concertations auxquelles ils avaient participé
6. Les données socio-démographiques

La dernière question permettait de récolter les coordonnées des personnes désirant poursuivre les échanges lors d'un entretien. Seuls des individus particulièrement engagés dans la vie citoyenne locale se sont prêtés à l'exercice. Lors des entretiens approfondis et peu dirigés d'une durée supérieure à une heure trente, nous avons demandé aux enquêtés de se présenter, et d'exposer leur engagement et leurs pratiques numériques. Ils avaient la possibilité de manipuler la plateforme et de commenter leur navigation en se remémorant leurs utilisations précédentes, l'outil devenant prétexte à aborder les thématiques de l'entretien.

La plateforme participative numérique : une opportunité pour mieux connaître les publics de la participation

Cette plateforme, mise en ligne en 2016, fonctionne sur le principe d'une marque blanche développée par Cap Collectif et qui a été personnalisée selon les objectifs de l'axe « participation » de la métropole. Elle est utilisée lors de l'ensemble des concertations réglementaires et volontaires mises en œuvre par la métropole, en complément des autres dispositifs de concertation proposés.

6. Ces ateliers organisés par la Métropole de Grenoble portaient sur la thématique de la sobriété numérique.

Figure 1 : Projet « Réaménagement du parc Jean Verlhac », capture d'écran⁷

L'analyse sémiotique met en évidence trois objectifs principaux. Premièrement, elle est une plateforme « ressource » sur laquelle les internautes trouvent de la documentation sur les projets soumis à la concertation (documents techniques, avis de concertation, calendriers, description des instances, délibérations, etc.). Si l'on peut apprécier la disponibilité de ces documents, leur technicité et la faible médiation documentaire constituent souvent une limite à leur consultation. Deuxièmement, elle embrasse un objectif pédagogique en communiquant sur les rôles et enjeux de la participation des habitants et notamment sur les différentes modalités de consultations proposées (consultations, concertations, enquêtes publiques, etc.). Mais le cadre légal des consultations est souvent mal approprié par les participants qui n'y portent pas un intérêt important. Troisièmement, la plateforme offre des fonctionnalités contributives (dépôt d'avis, votes, commentaires, etc.). Les contributions peuvent être recueillies lors d'une concertation réglementaire ou volontairement initiée par la collectivité territoriale, comme c'est le cas de la phase « questionnaire » de la frise chronologique qui organise les différentes étapes de la concertation sur la plateforme (fig. 1). Les contributions peuvent également être déposées dans la rubrique « Interpellations citoyennes » sur tout sujet libre en dehors d'un projet porté par la collectivité territoriale. Nous observons ici une participation administrée par les instances publiques, dont la forme recueillie est plus proche des registres papiers disponibles en mairie que des ateliers participatifs souvent collaboratifs dont l'objectif est la construction collective d'un livrable. Ces contributions numériques répondent à une « démocratie individualiste », s'entendant comme la possibilité pour le plus grand nombre d'entrer dans le débat et d'exprimer une opinion, plutôt que la production d'une opinion majoritaire (Akrich, Méadel, 2007). Enfin, un système de vote et de commentaire est offert afin de permettre quelques échanges autour des contributions mais l'architexte (Jeanneret, Souchier, 2005) n'offre pas beaucoup plus d'échanges. Ainsi cette plateforme est-elle pleinement intégrée aux démarches de concertation, cependant elle fonctionne sur le principe du recueil des avis et de leur publication, permettant peu le débat et encourageant essentiellement une intervention individuelle. Pour autant, des collectifs se saisissent de l'outil pour exister dans l'espace

7. Grenoble Alpes Métropole, <https://participation.lametro.fr/consultation/reamenagement-du-parc-jean-verlhac/presentation/presentation-du-projet>, consulté le 24 mars 2022.

public et être entendus par l'institution.

QUI SONT LES PARTICIPANTS EN LIGNE ? ENTRE ÉLARGISSEMENT ET SUR-PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS OMNIPRÉSENTS

Un élargissement du public permis par les plateformes numériques ?

Nombre de critiques soulignent la relative homogénéité des publics des ateliers de concertation ou des réunions publiques : de sexe masculin, retraités disposant d'un capital économique, culturel et social élevé (Humain-Lamoure, 2015 ; Gourgues, 2018). Les acteurs de l'axe « participation » de la métropole observent la présence d'habitants « omniprésents », c'est-à-dire utilisant tous les dispositifs à leur disposition (ateliers, réunions publiques, consultations en ligne, *etc.*) pour faire entendre leur voix. Alors même que les différentes collectivités territoriales ne disposent pas des mêmes compétences en matière de participation, une enquête récente réalisée par l'école urbaine de Sciences Po auprès d'agents des services participatifs des grandes villes, intercommunalités et métropoles de France a, encore une fois, mis en lumière les principaux publics éloignés des dispositifs participatifs (fig. 2) : toucher le « jeune » des classes populaires avec enfants représente un objectif difficilement atteignable.

► Quels groupes estimez-vous avoir du mal à inclure au sein de ces démarches ?

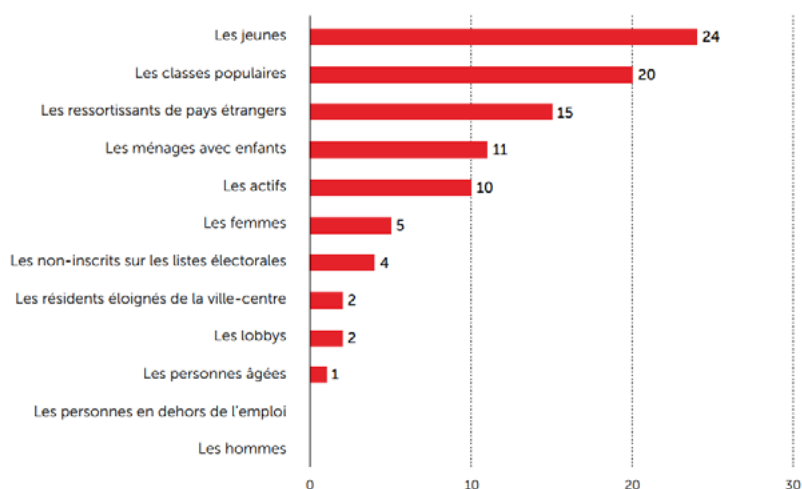


Figure 2 : Quels groupes estimez-vous avoir du mal à inclure au sein des démarches participatives ? ⁸

Comme nous l'avons vu plus avant, les discours d'accompagnement des dispositifs numériques, qu'ils soient ceux d'acteurs publics locaux ou nationaux ou d'acteurs privés, promeuvent un élargissement des publics de la participation permettant de répondre à l'objectif de représentativité des démarches participatives. Ces discours sont repris par des agents du service participatif de la métropole grenobloise :

8. SciencesPo, école urbaine, 2018-2019, *La participation citoyenne à l'échelle des grandes villes, grandes intercommunalités et métropoles*, Etude menée pour France Urbaine. France Urbaine est une association regroupant des métropoles, grandes villes, communautés urbaines dont l'objectif est de fédérer des « alliances de territoires ».

« Parce que l'intérêt du numérique, c'est de pouvoir travailler plus en largeur avec des publics qui vont être différents et aussi plus en profondeur, parce qu'on peut mettre à disposition beaucoup plus de ressources qui vont permettre aux citoyens d'avoir une mine d'informations qui va leur permettre de déposer des avis et des expressions à la lumière de toute cette information qu'on va pouvoir leur apporter, c'est important pour aller au fond des sujets et pas rester sur de l'expression. Et oui, en largeur, parce que finalement, on va toucher d'autres publics qu'on n'arrive pas à toucher, avec des démarches en présentiel, c'est à dire par exemple un public jeune qui a l'habitude d'utiliser des plateformes et ce genre d'outil, un public de gens qui ont juste pas le temps d'aller à des réunions publiques le soir. » (Agent axe participation, Grenoble Alpes Métropole)

Les différents agents interrogés conçoivent ces publics en ligne comme étant plus jeunes que ceux participant aux réunions de concertation en présentiel, et plus connectés. La dimension géographique est également souvent convoquée pour justifier le recours aux plateformes numériques, ce qui est particulièrement vrai pour les habitants d'une métropole telle que celle de Grenoble dont certains territoires se situent sur des plateaux, parfois à une heure de la ville centre (même si les ateliers peuvent avoir lieu en divers points de la métropole).

Pour l'analyse de l'usage de cette plateforme, nous avons interrogé plus largement un public aguerri à la participation citoyenne à l'échelle locale. Ainsi, sur les 119 répondants au questionnaire, 72 connaissaient la plateforme et 51 l'utilisaient.

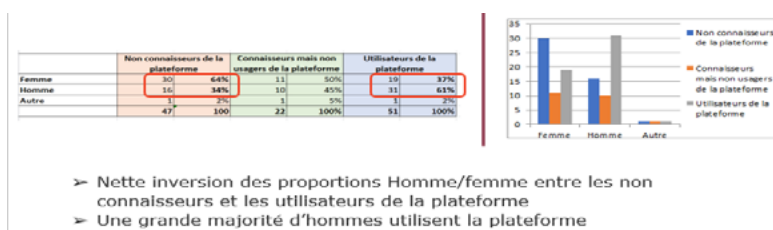


Figure 3 : Sexe des enquêtés (Source : autrice)

Nous observons sur la figure 3 une nette inversion des proportions homme/femme entre les non-connaisseurs et les utilisateurs de la plateforme : une grande majorité d'hommes utilisent la plateforme, c'est-à-dire qu'ils documentent ou y postent des avis. Cela rejoint les observations réalisées *in situ* des publics assistant aux dispositifs de concertation en présentiel où l'on constate souvent une majorité d'hommes présents⁹. Quant à la question de l'âge (fig. 4), notre enquête met en évidence une variété d'utilisateurs, avec une grande majorité des répondants ayant entre 26 et 75 ans, et dont les principaux utilisateurs ont entre 46 et 55 ans. Toutefois, 1/5 des répondants a plus de 65 ans et ils sont encore 1/5 à avoir entre 56 et 65 ans. Par ailleurs, 27% déclarent être retraités. Dès lors, nous observons un certain rajeunissement de la population en ligne sans pour autant démontrer que cette plateforme numérique est utilisée par les jeunes majeurs, alors même que les sujets soumis aux concertations étudiées s'adressaient à des populations variées, le parc Jean Verlhac étant par exemple très fréquenté par les familles et situé dans l'un des quartiers relevant de la politique de la ville de Grenoble.

9. Observations réalisées sur la même période que l'enquête lors de la participation à plusieurs concertations organisées par Grenoble Alpes Métropole.

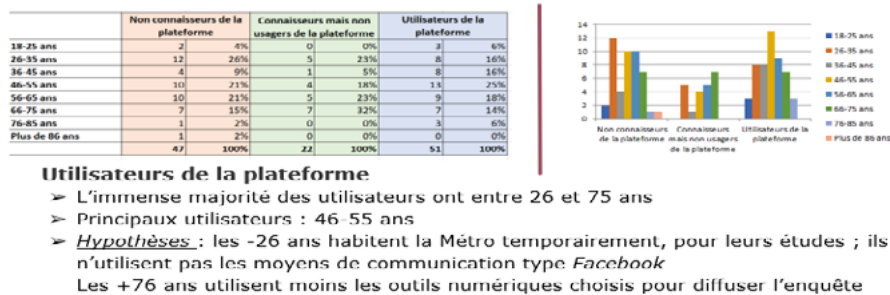


Figure 4 : Âge des enquêtés (Source : autrice)

Deux conclusions peuvent être tirées de ce constat. La première est que les « seniors » de notre enquête (considérons ici les plus de 66 ans) utilisent fréquemment les outils numériques. Ils se sentent à l'aise avec les dispositifs numériques (33% des répondants se sentent plutôt à l'aise et environ 50% complètement à l'aise) et en ont une utilisation très variée, de la consultation des réseaux sociaux aux démarches administratives. L'analyse de leurs pratiques numériques et des données socio-démographies obtenues conduit à l'hypothèse que ces seniors connectés bénéficient d'un capital économique, culturel et social élevé. La deuxième vient nuancer l'aspiration à un public de participants en ligne plus large et plus jeune. Si l'on observe une grande variété dans l'âge des répondants (donc un public plus large), nous n'observons pas une grande participation des « jeunes ». En effet, les moins de 35 ans ne représentent qu'un quart des répondants et les moins de 25 ans à peine 6% (fig. 4), alors même que 59 000 des 450 000 habitants de la métropole sont étudiants¹⁰. Il apparaît que les outils numériques ne paraissent pas suffisants pour susciter la participation des jeunes dans des démarches de concertation territoriale. Cette remarque déjà documentée vient encore une fois contredire les discours d'accompagnement des promoteurs de la participation en ligne. En revanche, il apparaît que les actifs représentent plus de 60% des utilisateurs de la plateforme et l'on arrive à plus de 70% si l'on ajoute les personnes en recherche d'emploi. Ainsi, la grande majorité des répondants sont des actifs en milieu de carrière, portion de la population assez peu présente dans les réunions de concertation *in situ*. En effet, 40% des utilisateurs de la plateforme ne participent pas aux ateliers ou réunions publiques. Le graphique 5 montre un léger rajeunissement de la population utilisant la plateforme sans participer aux concertations en présentiel, alors que les plus âgés vont l'utiliser en parallèle d'une présence lors des ateliers ou réunions publiques.

10. Université Grenoble Alpes, <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/universite/chiffres-cles-et-classements/chiffres-cles-et-classements-837500.kjsp>, consulté le 23/02/2023

	Utilisent la PF mais ne font pas de concertation (n=13)		Utilisent la PF et font des concertations (n=37)	
18-25 ans	2	16%	1	3%
26-35 ans	1	7%	7	19%
36-45 ans	3	23%	5	14%
46-55 ans	4	31%	9	24%
56-65 ans	2	16%	7	19%
66-75 ans	0	0%	7	19%
76-85 ans	1	7%	7	19%
Plus de 86 ans	0	0%	1	3%
Hommes	7	54%	23	62%
Femmes	6	46%	13	35%
Autre			1	3%

Figure 5 : Âge et sexe des utilisateurs participant ou non aux dispositifs de concertations¹¹ (Source : autrice)

Sur ce point, la plateforme participative semble offrir la possibilité à une nouvelle frange de la population de s'exprimer. Nous n'observons pas de particularité dans la fréquence d'usage de la plateforme chez ces deux sous-populations : certains individus l'ont utilisée une fois ou environ une fois par an, d'autres l'utilisent à plusieurs reprises pour une même concertation, ou pour plusieurs opérations de concertation. Le critère de participation à ces dernières en présentiel ne paraît pas discriminant dans la fréquence d'usage de la plateforme numérique institutionnelle.

Un renforcement du pouvoir d'expression des individus familiers de la participation

Les 2/3 des utilisateurs de la plateforme numérique se déclarent familiers de la participation citoyenne. Ils sont 64% à suivre les actualités du service participation de la métropole (newsletters, médias sociaux, magazine de la métropole), et sont 59% à avoir également participé à des concertations en présentiel. Enfin, 25% d'entre eux sont membres d'instances participatives institutionnelles à l'échelle locale, municipale ou métropolitaine (conseil de quartier, Conseil de développement de la métropole, Comité déchet, etc.) (fig. 6). Ces fortes proportions s'expliquent par nos méthodes de diffusion de l'enquête (principalement auprès des personnes inscrites aux différents outils de communication de l'axe participation de Grenoble Alpes Métropole). Quant à leur fréquence d'usage, ils sont 57% à l'utiliser au moins une fois tous les deux mois, ce qui marque ici un engagement régulier dans la participation citoyenne, quelques soient les sujets mis en concertation. En effet, 55% de ces 29 participants récurrents ont utilisé le dispositif numérique dans le cadre de plusieurs opérations de concertation. Nous retrouvons ici la figure du participant omniprésent, utilisant tous les moyens institutionnels (numériques et non numériques) qui lui sont proposés pour s'exprimer. Pour ces individus sensibilisés à la participation, connaisseurs des fonctionnements des

11. Un répondant a répondu « ne sait pas ».

collectivités territoriales et participant pour beaucoup aux autres dispositifs de concertation, la plateforme numérique favorise un renforcement de leur pouvoir d'expression.

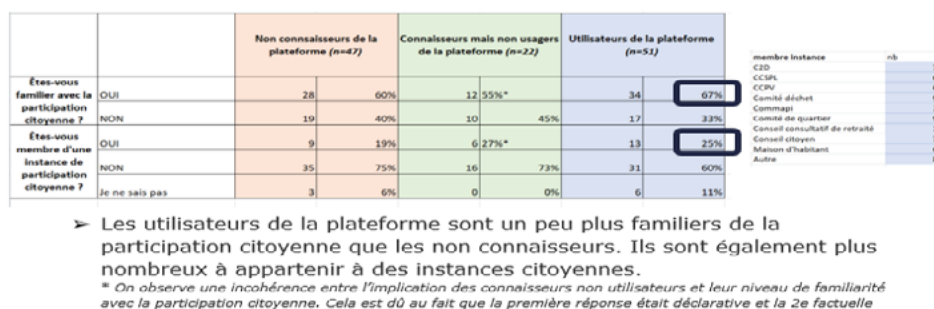


Figure 6 : Les pratiques citoyennes des enquêtés (Source : autrice)

Les entretiens réalisés corroborent ces résultats comme le montrent ces exemples. L'une des enquêtées est membre actif d'une Maison des Habitants, impliquée depuis longtemps dans les projets d'aménagement de son quartier plutôt populaire. Titulaire d'un doctorat en sociologie dans les années 1970, elle connaît les acteurs de l'urbanisme et de la concertation de l'ère grenobloise, les côtoie directement, assiste à la plupart des concertations et tente de mobiliser les habitants du quartier. Elle a saisi l'opportunité de la plateforme numérique pour exprimer ses souhaits et a diffusé largement la consultation numérique autour du projet d'aménagement du parc Jean Verlhac. Elle a, par ailleurs, rencontré de réelles difficultés d'accès du fait d'une faible connaissance du fonctionnement des comptes utilisateurs sur les plateformes numériques. En effet, les membres de cette association de quartier n'avaient pas compris qu'ils devaient utiliser chaque fois le même compte pour toutes les opérations de concertation utilisant les dispositifs numériques, alors qu'ils tentaient d'en créer un nouveau à partir de la même adresse email. Ces difficultés ont été vécues comme une réelle entrave à la participation. La proximité des adhérents avec les agents de la métropole leur a permis de résoudre leur problème mais d'autres habitants ont dû éprouver les mêmes difficultés sans trouver de soutien pour les résoudre. Notre deuxième exemple est un jeune retraité, membre du Conseil de développement¹² de la métropole. Il est très concerné par les questions de mobilité, connaît bien le fonctionnement et les compétences des communes par rapport à la métropole, identifie précisément les différents acteurs institutionnels en présence notamment sur les questions d'aménagement et de mobilité. Ces deux enquêtés ont une posture réflexive sur la participation citoyenne, ses enjeux et opportunités, ses limites et difficultés. Ils reproduisent cependant le discours d'escorte des dispositifs numériques, espérant un élargissement de la participation par ce biais. Il existe donc une complémentarité des dispositifs de concertation proposés par la collectivité, 59% des utilisateurs de la plateforme ayant déjà participé à des réunions ou ateliers participatifs, renforçant le sentiment que les outils numériques participent du renforcement du pouvoir d'expression et d'agir d'individus familiers de la participation.

PUBLICS D'UNE DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE OU DÉLIBÉRATIVE ?

Dans cette dernière partie, nous abordons la vision du public tel qu'il est proposé sur cette

12. Le « conseil de développement » est un dispositif apparu dans deux lois françaises (les Lois Voynet du 25 juin 1999 et Chevènement du 12 juillet 1999) pour instituer un espace de débat à la croisée du développement durable et de la démocratie participative au niveau intercommunal. (Faure, 2013)

plateforme et la manière dont nos enquêtés vivent leur engagement en ligne.

Si la plateforme propose principalement des fonctionnalités contributives permettant peu d'échanges entre les contributeurs (en dehors des commentaires et des votes), cette critique est peu notée lors des entretiens et dans les réponses aux questions ouvertes du questionnaire concernant les propositions d'amélioration ou les limites et obstacles à la participation. Les modalités de commentaire et de votes, généralisées sur les médias numériques, semblent satisfaire. Ce résultat pourrait être perçu comme allant à l'encontre des critiques adressées à ces plateformes numériques qui favorisent une démocratie plutôt contributive que réellement délibérative. Les entretiens et l'analyse de l'engagement des enquêtés nous ont permis de mieux comprendre ce résultat.

Tout d'abord, nous l'avons vu plus haut, nombre d'enquêtés ont déjà participé à des ateliers ou à des réunions publiques dans lesquelles la dimension collective est favorisée, dans un objectif de collaboration voire de co-construction des propositions avec les décideurs politiques. Ainsi, leurs contributions sur la plateforme numérique sont enrichies par des échanges collectifs. Deux stratégies de contribution ont été observées : la première consiste à apporter un élément nouveau qui n'aurait pas été abordé pendant les ateliers, la seconde à synthétiser une idée forte qui tient à cœur à l'habitant et qu'il souhaite médiatiser sur la plateforme, en espérant également susciter des réactions. Dans le cas de certaines démarches de concertation, l'objectif des ateliers est de directement alimenter la plateforme participative. Par exemple, lors des concertations réglementaires du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) dans la métropole grenobloise, l'outil Carticipe (maintenant appelé Débatomap) a été choisi pour outiller numériquement la participation. Cet outil fonctionne sur le principe d'un fond de carte Google Maps sur lequel les individus sont invités à déposer des avis localisés, avis qui peuvent être commentés, partagés ou faire l'objet d'un vote. L'objectif des ateliers en ligne était que chaque groupe de participants arrive à produire un maximum de quatre propositions à déposer ensuite sur la plateforme. Dans ce cas, la dimension collective de la contribution était recherchée. Evidemment, d'autres habitants ont simplement saisi l'opportunité de déposer un avis sur un sujet particulier, et ce, dans une démarche individuelle.

Pour d'autres, les avis déposés sont l'objet de réflexions collectives, synthétisées et médiatisées sur la plateforme numérique. C'est notamment le cas avec notre première enquêtée qui, dans le cadre de son activité bénévole, a recueilli des avis construits collectivement lors de réunions des membres de l'association qu'elle préside (et donc en dehors des dispositifs de concertation proposés par la collectivité) et souhaitait les communiquer aux instances décisionnelles. Cette personne a compris la place jouée par la plateforme numérique dans les bilans de concertation. En effet, ces derniers compilent l'ensemble des avis émis, les avis écrits étant plus justement retranscrits que ceux soumis au cours d'échanges lors d'un atelier qui sont souvent synthétisés et reformulés *a posteriori* car faisant l'objet d'une prise de notes. Ainsi, ces avis certes déposés de manière individuelle sont le fruit de collectifs plus ou moins institués mais existants. *Il n'est* d'ailleurs pas rare que des avis soient déposés au nom de collectifs, tels que des associations de quartier ou des collectifs formés en opposition à un projet.

Enfin, il est à noter l'importance de l'engagement citoyen des enquêtés, au-delà des questions posées dans les dispositifs participatifs. En effet, la plupart des répondants sont engagés dans des associations locales, culturelles et caritatives (seules 19 personnes sur 119 ne sont ni engagées ni adhérentes à une association ou une cause) mais nous n'observons pas de différence notable entre les utilisateurs de la plateforme et les non-utilisateurs. Ils sont en revanche peu nombreux à être membres d'un parti politique ou impliqués dans la vie politique. Ainsi, l'engagement collectif leur permet des échanges qui, on peut le supposer, nourrissent leurs réflexions et potentielles contributions sur la plateforme. Cet élément corrobore les résultats précédemment énoncés. En effet, notre troisième

enquêtée est une personne très engagée dans des associations locales, présidente de l'une d'entre elles. Son engagement militant l'amène à être consultée régulièrement par les agents des services participatifs et à intervenir dans différents ateliers (en tant que représentante de l'association consultée et non en tant qu'experte). Elle a donc tout naturellement répondu à notre enquête et s'est portée volontaire pour l'entretien alors même qu'elle n'utilise pas la plateforme. Dans ce cas aussi, nous avons affaire à une participante omniprésente qui saisit toutes les opportunités qui lui sont offertes pour faire entendre sa voix.

Certes l'outil semble, dans les fonctionnalités qu'il offre, proposer une individualisation de la participation, rendant les échanges entre contributeurs peu riches, mais il est à noter différentes stratégies de médiatisation de la parole de collectifs, à côté de contributions postées à titre individuel. Pour autant, nous n'en déduisons pas que les dispositifs numériques ont modifié les façons de construire du collectif comme cela a pu être observé pour des mobilisations s'appuyant sur les réseaux socio-numériques. Au contraire, nous remarquons que des collectifs locaux déjà existants se sont emparés des plateformes numériques participatives institutionnelles pour médiatiser leurs causes, comme ils le faisaient et continuent de le faire au sein des dispositifs de concertation *in situ*. Les enquêtes menées auprès des collectifs militant sur les réseaux socio-numériques ou auprès des grandes associations dans le cadre de consultations nationales montrent ce même investissement dans ceux-ci.

Pour finir, nous souhaiterions revenir sur le poids donné aux contributions en ligne au sein des bilans de concertation. En effet, les entretiens menés avec plusieurs agents du service participation et avec des agences d'ingénierie de la participation ont montré combien les avis déposés sur les registres papier ou en ligne étaient minorés dans les bilans de concertation puisque relevant de « l'avis personnel », alors que les contributions issues des ateliers sont valorisées car étant le fruit d'échanges ayant permis des délibérations et compromis. Ainsi, les efforts de ces collectifs pour construire un argumentaire en dehors des espaces institutionnels d'échange voient leur avis minoré car « simplement reporté » sur une plateforme numérique. Cela pose la question de l'engagement et du poids des espaces non institutionnels d'expression et de délibération (qu'ils soient numériques ou non) au sein de nos démocraties locales.

CONCLUSION

Cette recherche a permis de mieux connaître les usagers des plateformes numériques contributives proposées par des collectivités territoriales, leurs pratiques citoyennes et numériques et la manière dont ils investissent ces plateformes.

Notre méthodologie articulant analyse sémiotique de la plateforme, enquête par questionnaire suivie d'entretiens approfondis a favorisé une analyse portant sur la posture des habitants d'une métropole vis-à-vis des outils numériques dans des contextes de participation. Ainsi, les individus avec les pratiques numériques les plus diversifiées et disposant de bonnes connaissances des plateformes participatives en général étaient plus critiques vis-à-vis de l'outil que les individus les utilisant moins. Toutefois, des difficultés techniques d'utilisation peuvent être appréhendées comme de véritables entraves à la participation.

Dans un second temps, nous avons dressé le portrait des utilisateurs de cette plateforme. Si le public est plus jeune que celui se rendant classiquement aux réunions de concertation, les jeunes adultes participent peu sur cet outil numérique. L'essentiel des utilisateurs correspond à des actifs en milieu de carrière, plutôt de sexe masculin. L'élargissement de la participation est donc attesté mais ne concerne pas une population jeune. De plus, les portraits réalisés indiquent que nombre de ces participants en ligne sont d'ores et déjà

des participants aux réunions de concertation. Ils connaissent les institutions locales, leurs fonctionnements, sont informés des différentes démarches participatives proposées et ils y assistent. Ainsi ces dispositifs renforcent-ils en partie le pouvoir de ceux qui en avaient déjà, même s'il ne faut pas négliger tous ceux qui n'auraient pas participé sans l'outil numérique. Enfin, nous avons analysé la manière dont les contributions étaient ou n'étaient pas le produit de collectifs. Il est apparu qu'ici aussi, aux côtés des contributions individuelles, de nombreuses autres étaient publiées à la suite ou à l'occasion d'échanges collectifs, plus ou moins institutionnalisés. Encore une fois, ce n'est pas la matérialité de l'outil (numérique ou non) mais bien les objectifs des concertations proposées qui sont à analyser afin de comprendre les enjeux participatifs dans le cadre des dispositifs numériques, sans oublier de porter attention à la manière dont les individus, de manière collective ou individuelle, se saisissent des opportunités offertes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aitamurto, Tanja (2020), « La production participative dans l'élaboration des politiques publiques », *Pouvoirs*, vol. 4, n°175, p. 89-100.

Akrich, Madeleine, Méadel, Cécile (2007), « De l'interaction à l'engagement : les collectifs électroniques, nouveaux militants de la santé », *Hermès La Revue*, n°47, p. 145-153.

Autissier, David ; Debrosse, Denis ; Lehmann, Valérie ; Metais-Wiersch, Emily, (2019). *Démocratie participative digitale*, Paris : EMS Editions.

Badouard, Romain (2014), « La mise en technologie des projets politiques. Une approche «orientée design» de la participation en ligne », *Participations*, vol. 1, n°8, p. 31-54.

Bennani, Hamza ; Gandré, Pauline ; Monnery, Benjamin (2020), « Les déterminants locaux de la participation numérique au Grand Débat National : une analyse économétrique », *Revue économique*, vol 71, p. 715-737.

Beuret, Jean-Eudes (2013), « Concertation (démarche de) », in Casillo Ilaria, Barbier Rémi, Blondiaux Loïc, Chateauraynaud Francis, Fourniau Jean-Michel, Lefebvre Rémi, Neveu Catherine, Salles Denis (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (1ère édition). GIS Démocratie et Participation*. <https://www.dicopart.fr/concertation-demarche-de-2013>

Blondiaux, Loïc (2003), « Publics imaginés et publics réels : la sollicitation des habitants dans les politiques locales (p. 313-325), in Cefai, Daniel, Pasquier, Dominique (dir), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris : PUF.

Bonaccorsi, Julia (2013), « Approches sémiologiques du web ». In Barats Christine. *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin. p. 125-141.

Borge, Rosa ; Balcells, Joan ; Padró-Solanet, Albert, (2022). « Democratic Disruption or Continuity? Analysis of the Decidim Platform in Catalan Municipalities ». *American Behavioral Scientist*, [en ligne], consulté le 19 septembre 2022, <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/00027642221092798>

Bouquillion, Philippe, Jacob T. Matthews, (2010), *Le web collaboratif, mutations des industries de la culture et de la communication*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Cambone, Marie, (2019), « La cartographie participative au service des projets urbains : le dispositif Carticipe », *Interfaces numériques*, vol. 8, n°3.

Céfaï, Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris : Ed. de la Découverte.

Contamin, Jean-Gabriel ; Kies, Raphaël ; Paye, Olivier ; Pilet Jean-Benoit, (2020), « Le pétitionnement en ligne », *Participations*, vol 3, n°28, p. 7-202.

Does, Ramon van der ; Bos, David, (2021). « What Can Make Online Government Platforms Inclusive and Deliberative? A Reflection on Online Participatory Budgeting in Duinoord, The Hague ». *Journal of Deliberative Democracy*, n° 17(1), p. 48-55.

Douay, Nicolas ; Prévot, Maryvonne, (2015), *Reconfiguration des pratiques participatives*, Paris : Presses des Mines.

Douay, Nicolas (2016), « La numérisation des dispositifs de participation de la Mairie de Paris. Le cas du budget participatif et de la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ! » », *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, n°30-3/4, p. 249-280.

Faure, Alain, (2013), « Conseil de développement », in Casillo Ilaria, Barbier Rémi, Blondiaux Loïc, Chateauraynaud Francis, Fourniau Jean-Michel, Lefebvre Rémi, Neveu Catherine, Salles Denis (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (1ère édition). GIS Démocratie et Participation*. <https://www.dicopart.fr/conseil-de-developpement-2013>

Fromentin, Thomas ; Wojcik, Stéphanie, (2008), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris : L'Harmattan.

Gourgues, Guillaume (2018), « Participation : trajectoire d'une dépolitisation », *Revue Projet*, vol. 2, n°363, p. 21-28.

Gourgues et al., (2021), « Les Français veulent-ils plus de démocratie ? Analyse qualitative du rapport des citoyens à la politique », *Sociologie*, vol. 12, n°1, p. 1-19.

Humain-Lamoure, Anne-Lise (2015), « Une nouvelle étape pour la démocratie ? » *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 9, n°40, p. 8.

Jeanneret, Yves ; Souchier, Emmanuel (2005), « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, n°145, p. 3-15.

Jeanneret, Yves, (2019), « Recourir à la démarche sémio-communicationnelle dans l'analyse des médias », in LAFON, B. *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble, p. 105-135.

Laurent, Victoria ; Badouard, Romain ; Mabi, Clément ; Méadel, Cécile ; Sire, Guillaume, (2018), « Les outils numériques gouvernementaux au service de la loi : le design de la plateforme République numérique », *Terminal [en ligne]*, <https://journals.openedition.org/terminal/2071>

Laurent, Victoria (2021), « *Les citoyens auteurs de la loi* ». La consultation en ligne République numérique, une étude des médiations à l'œuvre dans le processus de construction de la loi, thèse de doctorat soutenue à Université Paris II – Panthéon Assas, sous la direction de Cécile Méadel et Romain Badouard.

Mabi, Clément (2013), « Inclusion des publics et matérialité des dispositifs participatifs », *Participations*, vol 7, n°3, p. 201-213.

Mabi, Clément, (2019), « La démocratie numérique au défi de la critique sociale en France », *Le Mouvement Social*, vol 3, n°268, p. 61-79.

Mabi, Clément (2021), « La «Civic Tech» et «la démocratie numérique» pour «ouvrir» la démocratie ? », *Réseaux*, n°225, p. 215-248.

Manirakiza, Désiré (2020), « *Les nouveaux espaces de la contestation ?* », *Cahiers d'études africaines*, vol. 2, n° 238, p. 271-301.

Mazaud, Alice ; Talpin, Julien (2010), « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, n°3, p. 357-374.

Mazaud, Alice ; Nonjon, Magali (2018), *Le marché de la démocratie participative*. Vulaines-sur-seines : Editions du Croquant.

Monnoyer-Smith, Laurence (2011), « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, n°1, p. 156-185.

Morozov, Evgeny (2014), *Pour tout résoudre, cliquez ici ! L'aberration du solutionnisme technologique*. Paris : Fyp.

Proulx, Serge, (2020), *La participation numérique : une injonction paradoxale*. Paris : Presses des Mines.

Rui, Sandrine (2013), « Démocratie participative ». in Casillo Ilaria, Barbier Rémi, Blondiaux Loïc, Chateauraynaud Francis, Fourniau Jean-Michel, Lefebvre Rémi, Neveu Catherine, Salles Denis (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (1ère édition). GIS Démocratie et Participation*. <https://www.dicopart.fr/democratie-et-participation-2013>

Sedda, Paola (2015), « L'internet contestataire. Comme pratique d'émancipation » *Les Cahiers du numérique*, Vol. 11, n°4, p. 25-52.

Fabrication numérique à Barcelone : les effets sociopolitiques de la participation lors des Mercredis Makers

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Sandrine Lambert

Sandrine Lambert est doctorante en anthropologie de l'Université Laval à Québec. Ses travaux portent sur les questions de démocratie et de technologie, de participation et de fabrication numérique, de justice sociale et d'intelligence artificielle. Son terrain de recherche s'est déroulé à Barcelone. Elle s'intéresse également aux communs, aux imaginaires sociotechniques et aux utopies technologiques.

sandrine.lambert.1@ulaval.ca

[ORCID : https://orcid.org/0000-0003-1610-3197](https://orcid.org/0000-0003-1610-3197)

Plan de l'article

Introduction

Gouvernance et technique : une fable déterministe aux racines de l'invisibilisation politique

Expérimentations makers et dynamiques participatives dans la Fab Casa del Mig

Mercredis Makers : analyse des leviers de la réflexivité, de l'autonomie et des prises collectives

Conclusion

Notes

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

Cet article décrit les effets sociaux et politiques qui se dégagent des dynamiques participatives à l'œuvre lors des Mercredis Makers [DimecresFab] de la Fab Casa del Mig à Barcelone. Ce texte s'appuie sur les sciences sociales et la perspective critique appliquée aux techniques et mobilise les données d'une étude empirique et qualitative fondée sur une ethnographie d'un an au sein du makerspace. En favorisant l'autonomie des usagers, la redistribution des savoirs et le développement de liens avec les réalités sociales et historiques locales, les Mercredis Makers permettent aux citoyens-usagers de déployer des capacités d'actions et de réflexions en matière technique. À la lumière de l'exploration et de l'analyse de ces sessions de fabrication numérique et d'électronique ouvertes et collectives, il apparaît que la participation contribue à démocratiser les techniques et à rendre visible leur dimension politique.

Mots clés

Fabrication numérique, makers, participation, démocratie, technique, Barcelone

TITLE

Digital fabrication in Barcelona: the socio-political effects of participation during the "Wednesdays Makers" sessions

Abstract

This article describes the social and political effects that emerge from the participatory dynamics at work during the “Wednesdays Makers” sessions [DimecresFab] at the Fab Casa del Mig in Barcelona. The text draws on social science and critical perspective applied to technologies and mobilises data from an empirical and qualitative study based on a one-year ethnography within the makerspace. By promoting user autonomy, redistribution of knowledge and the development of links with local social and historical realities, the “Wednesdays Makers” enable citizen-users to implement and strengthen capacities for action and reflection on technological matters. In the light of the exploration and analysis of these open and collective digital fabrication and electronics sessions, it appears that participation contributes to democratising technologies and making their political dimension visible.

Keywords

Digital manufacturing, makers, participation, democracy, technology, Barcelona

TÍTULO

Fabricación digital en Barcelona: los efectos sociopolíticos de la participación en los Miércoles Makers

Resumen

Este artículo describe los efectos sociales y políticos que surgen de las dinámicas participativas que se llevan a cabo durante los Miércoles Makers [DimecresFab] en la Fab Casa del Mig de Barcelona. El texto se basa en las ciencias sociales y en la perspectiva crítica aplicada a las tecnologías y moviliza los datos de un estudio empírico y cualitativo basado en una etnografía de un año dentro del makerspace. Al promover la autonomía de los usuarios, la redistribución del conocimiento y el desarrollo de vínculos con las realidades sociales e históricas locales, los Miércoles Makers permiten a los ciudadanos-usuarios implementar y fortalecer capacidades de acción y reflexión en materia tecnológica. A la luz de la exploración y del análisis de estas sesiones abiertas y colectivas de fabricación digital y electrónica, se observa que la participación contribuye a democratizar las tecnologías y a hacer visible su dimensión política.

Palabras clave

Fabricación digital, makers, participación, democracia, tecnología, Barcelona

INTRODUCTION

De tout temps, l'arrivée de nouvelles techniques fut accompagnée de rêves de progrès (Mosco, 2004). Actuellement, les chantres de la Silicon Valley prétendent mettre en marché des techniques qui rendent le monde meilleur. Avec cette rhétorique assimilant les développements technologiques au progrès et à la modernité, l'innovation semble peu questionnée et « quasiment incriticuable » (Pavie, 2018). C'est dans un contexte où le développement technique se réalise de manière autoritaire, sans gouvernance partagée en dépit des impacts sociétaux, qu'il convient de s'intéresser à la participation dans les espaces de fabrication numérique, les makerspaces¹.

1. Ce terme désigne des espaces de fabrication numérique et d'électronique généralement ouverts au public. La fabrication numérique implique une conception par ordinateur et une réalisation d'objets par des machines : imprimantes 3D, découpeuse laser, brodeuse numérique, etc. Dans cet article, nous utiliserons indifféremment makerspaces et espaces de fabrication numérique.

La pratique des makers² change-t-elle le monde au point de produire une révolution (Anderson, 2012, Gershenfeld, 2005 ; Hatch 2014 et 2017) ? Des chercheurs ont critiqué cette promesse du mouvement maker, un phénomène marginal, (Troxler et Maxigas, 2014) qui s'accapare le monopole du changement (Morozov, 2014). La pratique maker est aussi analysée comme un véhicule de la culture américaine (Turner, 2018) où les artefacts comptent plus que les personnes (Chachra 2017), où l'individualisme et la compétition se déploient (Johns et Hall, 2020).

L'anthropologue Liliana Gil nuance la vision néolibérale, entrepreneuriale et hégémonique des espaces de fabrication numérique puisqu'elle a observé des pratiques techniques ouvertes et inclusives « deeply embedded in its social context » au Brésil (Gil, 2022, p. 731). La pratique maker serait-elle alors en mesure de favoriser la conscientisation de la dimension politique des techniques et la démocratisation de ces dernières ? Participer dans un makerspace permet-il de contrer le fatalisme et la passivité face aux développements des techniques ? Ces espaces, offrent-ils des opportunités d'expérimenter de nouvelles interactions sociotechniques à travers des communautés de soutien (Baybrooke et Smith, 2021 p. 355) ? Le mouvement maker fait-il partie de ces mouvements inspirés du logiciel libre dont le sociologue Broca dit qu'« ils ouvrent des brèches dans nos sociétés et montrent qu'il est possible de construire, souvent à une échelle locale, des solutions alternatives crédibles » ? (2018, p.10).

Cet article s'appuie sur les sciences sociales et la perspective critique des *Sciences and Technology Studies*. Il met en relation les écrits questionnant la politique et la démocratie au sein des univers techniques avec ceux présentant les makerspaces comme des lieux de « potentialités sociopolitiques » (Rumpala, 2013, 2014) où la nature et les effets de participation des citoyens sera analysée. Dans ce texte, la participation ne sera pas entendue au sens d'une « ingénierie participative » (Gourgues, 2018, p.23). Il s'agit plutôt de s'intéresser à la « participation buissonnière » qui favorise les « processus de politisation à partir d'attachements affectifs » (Neveu et Vanhoenacker, 2017, p. 8).

Les résultats présentés s'appuient sur un terrain de recherche de dix-huit mois et sur des observations participantes hebdomadaires menées au sein des Mercredis Makers³ dans le makerspace « la Fab Casa del Mig » à Barcelone de février 2021 à février 2022 ainsi que sur sept entretiens⁴.

GOUVERNANCE ET TECHNIQUE : UNE FABLE DÉTERMINISTE AUX RACINES DE L'INVISIBILISATION POLITIQUE

Le philosophe Feenberg rappelle que « l'efficacité légitimante de la technique dépend de l'ignorance de l'horizon politico-culturel sous lequel elle a été conçue » (2004, p. 59), ce qui rend nécessaire la prise de conscience de la dimension politique des techniques pour pouvoir agir sur elles. En dépit des tentatives d'effacement de la portée politique des techniques par les acteurs de cet « écosystème » qui en ont l'intérêt, celle-ci a souvent été soulignée par les chercheurs. Selon Sadowski : « whether it means crafting policy or building technology, what could be more political than some people having the power to make decisions about how other people live in the world? » (2020, p. 5-6).

En portant attention à l'aspect politique des univers sociotechniques, leurs travers antidémocratiques se révèlent. Le sociologue Dominique Boullier explique que « la tendance à dépolitiser les choix techniques numériques fait advenir des mondes que

2. Le maker sera défini comme : « un membre de cette nouvelle génération de concepteurs, capables aussi bien de fabriquer des objets en utilisant des outils traditionnels que d'en effectuer la conception sur ordinateur, d'en programmer les fonctionnalités et d'y inclure une partie d'électronique » (Bosqué, 2021, p. 19).

3. *DimecresFab* en catalan. Traduction littérale : MercredisFab.

4. Entretiens en castillan et traductions réalisées par l'autrice.

personne ne contrôle et que personne n'a réellement voulu, au nom d'une loi suprême de l'innovation » (2016, p. 224). Loin d'améliorer le monde, les techniques numériques creusent parfois une fracture sociale menant à une recension grandissante d'inégalités (Eubanks, 2011). À cela s'ajoute une injustice politique du fait de l'absence de participation des citoyens au développement des techniques. Or, pour Sclove, « si les technologies sont un élément important de la structure sociale, alors les conception et pratique technologiques doivent être démocratisées » (2003, p. 49). Le déficit démocratique résulte ainsi de la confiscation du savoir et des imaginaires par des spécialistes autoproclamés.

Cette absence de participation des citoyens se justifie notamment dans des discours sur la complexité et la nécessaire autonomie des techniques face à des régulations publiques ou politiques. Pour Wyatt, ce « justificatory technological determinism » (2008, p. 176) ne reflète pas la réalité, mais supporte les ambitions des promoteurs, légitime l'invisibilisation politique des techniques ainsi que la mise à l'écart des citoyens. « Tech determinism easily shifts into self-fulfilling prophecy. It removes human agency from the equation » (Sadowski, p. 15). L'absence d'alternatives est une chimère souvent brandie pour annihiler toute agentivité et évacuer la conflictualité politique (Musso, 2010).

EXPÉRIMENTATIONS MAKERS ET DYNAMIQUES PARTICIPATIVES DANS LA FAB CASA DEL MIG

L'ethnographie réalisée dans le makerspace de la Fab Casa del Mig à Barcelone permet de décrire la manière dont les citoyens participent, d'explorer les effets de cette insertion dans des communautés de partage d'expériences et de connaissances (Flichy, 2010) sur les dimensions politiques et démocratiques des techniques.

La Fab Casa del Mig, makerspace de quartier à Barcelone

La Fab Casa del Mig, initialement dédiée à l'informatique et au multimédia depuis 2001, introduit des activités makers dans sa programmation depuis 2014. Le makerspace, géré dans le cadre d'un partenariat public-privé, se situe dans le bâtiment d'une ancienne usine textile, au cœur du parc de l'Espanya Industrial dans le quartier populaire de Sants dont l'identité est marquée par l'histoire ouvrière et coopérative.

Le lieu est divisé ainsi : un espace polyvalent servant d'atelier et de zone de réunion où l'on retrouve des objets en démonstration, une salle informatique pour les cours d'électronique et de robotique, un espace de fabrication numérique avec des imprimantes 3D, des découpeuses laser, une fraiseuse numérique et d'autres machines à commandes numériques, une aire d'exposition et un espace partagé avec d'autres entités de la ville.

L'équipe est composée de trois personnes avec lesquelles j'ai réalisé des entretiens semi-dirigés. Le coordinateur, Joan⁵, environ quarante ans, a une formation d'ingénieur multimédia et de programmation web. Il arrive toujours à vélo dans le makerspace où il travaille depuis quinze ans. Il est doté d'une grande habileté à communiquer, à fédérer plusieurs personnes d'âges et de parcours variés autour de projets communs. Le technicien, Guillem, une cinquantaine d'années, a une formation d'ingénieur informatique. Avant d'être embauché récemment, il dispensait les cours de robotique du lieu. Je l'ai connu lors d'un atelier avec Arduino, microcontrôleur sous forme de carte électronique, emblème du monde du logiciel libre, qui sert d'interface entre les ordinateurs et les objets du monde physique (Lallement 2015 ; Broca 2018). Arduino par sa facilité d'approche constitue souvent la porte d'entrée dans l'univers de la fabrication numérique et de l'électronique. Guillem apprend très jeune la programmation sur un

5. Pour préserver l'anonymat conformément aux règlements sur l'éthique de la recherche, les prénoms ont été modifiés.

ordinateur ZX Spectrum et à l'électronique par correspondance. Son grand-père, passionné de radios et d'ondes libres l'initia à une pratique de bricolage - « maker » si le terme avait existé à cette époque-là ! Clara, moins de trente ans, a étudié le design puis a travaillé dans différentes structures artistiques comme médiatrice culturelle. Depuis un an, elle œuvre comme responsable des expositions, appuie techniquement les usagers des machines et s'est donnée comme mission de faire venir plus de jeunes dans le makerspace.

Les participants des Mercredis Makers interrogés habitent tous le quartier de Sants. Lluís, quarante ans passés, détient un diplôme d'ingénieur mécanique. Il travaille comme directeur technique dans une entreprise d'ascenseurs. Il aime inventer des objets depuis qu'il est petit et fréquente la Fab Casa del Mig depuis cinq ans. Il participa une première fois à un atelier de conception de station météorologique où il apprit ce qu'étaient Arduino et les senseurs de températures. Par la suite, il fit presque tous les cours d'électronique, de circuits imprimés, d'impression 3D et de programmation proposés par le makerspace. Victor est un retraité de plus de 60 ans. Il s'est procuré une imprimante 3D il y a quatre ans, quand le prix lui a paru acceptable. Il s'en sert pour réparer différents appareils dans la maison sans avoir besoin d'acheter de nouveaux équipements domestiques. Il est arrivé au makerspace parce qu'il voulait apprendre Arduino dans l'espoir de se fabriquer sa propre intelligence artificielle à commandes vocales, inspirée de *l'Odyssée de l'espace*. Mikko, un Finlandais d'environ quarante ans, a étudié l'informatique puis a créé une start-up où il faisait de la programmation pour les ordinateurs de poche. Après avoir quitté cet univers, il posa ses valises à Barcelone. Il arriva à la Fab Casa del Mig pour réaliser un projet de création de boucles d'oreilles avec des plaques solaires. Il fréquente ce lieu depuis trois ans pour la variété des machines, pour la richesse de la communauté et l'échange de conseils. Ester, une quarantaine d'années, fut d'abord dessinatrice industrielle, avant de travailler dans des bureaux d'ingénieurs et d'architectes. Récemment, elle réorienta sa carrière pour devenir professeure de technologie. Elle vient à la Fab Casa del Mig pour pratiquer l'électronique et la fabrication numérique afin de nourrir ses futurs cours.

La pratique maker favorise la création d'une communauté d'individus issus d'une association volontaire sur la base d'intérêts communs (Zask, 2011). Les trajectoires des participants des Mercredis Makers et de l'équipe se retrouvent autour de pratiques créatives artistiques, électroniques ou informatiques. Les projets sont essentiels pour rassembler et créer une communauté sur la durée, plus encore que les ateliers de fabrication numérique. Ces derniers relèvent plus d'une consommation individuelle d'activités pour nourrir un hobby naissant ou une simple curiosité. Lors des sessions ouvertes, nous assistons à une production collective de connaissances. C'est ce qui nous intéresse dans l'analyse des expériences participatives au sein des Mercredis Makers.

HortDuino : un système d'arrosage automatique comme fil conducteur des Mercredis Makers

Les Mercredis Makers, qui se déroulent de 18 h 30 à 22 h, sont officiellement nés en septembre 2021. Toutefois, la formule s'est élaborée de manière spontanée plusieurs mois auparavant. Initialement, ce fut un rendez-vous de trois usagers qui développaient un jardin potager (*Hort* en catalan) avec un système d'arrosage automatique reposant sur des senseurs et commandé par le microcontrôleur Arduino. C'est pourquoi le projet s'appelle HortDuino. Pour Joan le coordinateur : « HortDuino est l'exemple parfait pour comprendre ce qui se fait ici. Nous avons donné un cours sur les circuits imprimés, puis un cours pour essayer de créer son propre jardin avec Arduino, et deux élèves qui ont aimé le lieu et le cours ont dit qu'ils en voulaient plus. [...] Alors je leur ai dit : « pourquoi ne pas faire un projet ? [...] Je vous donne un espace, je vous paye ce qu'il faut [les composants] et on fait un projet. Vous voulez apprendre à faire un jardin potager ? La meilleure façon

d'apprendre est de le faire ».

J'ai eu connaissance du projet en découvrant le lieu en novembre 2020, à l'occasion d'une exposition sur les Coronavirus Makers, ces citoyens impliqués dans la réalisation de visières de protection pendant la pandémie. C'est en février 2021 que je commence à observer systématiquement les dynamiques participatives autour du HortDuino.

La manière dont s'est déroulé ce premier mercredi fut à l'image de tous les autres : des gens différents se greffent aux projets en cours, il y a des expérimentations, des démonstrations, des invitations à fabriquer. Mon observation deviendra rapidement participante. Quand arrive Mikko, expert de la fraiseuse numérique, l'équipe invite les personnes présentes à se déplacer vers cette machine pour produire un circuit imprimé après nous avoir donné quelques instructions. Il doit servir au HortDuino. C'est pourquoi, une fois réalisé — après plusieurs tentatives infructueuses —, nous allons le montrer à Lluís, l'utilisateur le plus expérimenté. Il semble satisfait mais relève que nous devons trouver de quelle manière percer des trous dans les circuits imprimés pour y inclure les composants. Le responsable technique, Guillem, m'a mis une perceuse entre les mains. Voyant mes doutes, il me fait remarquer que les habiletés manuelles se développent en les pratiquant. Finalement, la perceuse ferait trop de dommages sur le circuit imprimé et la décision est prise collectivement qu'il serait préférable que la fraiseuse numérique exécute les trous en même temps qu'elle grave le circuit. Lluís, Mikko et Joan cherchent sur Internet des têtes de fraiseuse plus petites pour faire les trous. Je regarde par-dessus leurs épaules et constate que la recherche se fait dans le magasin chinois Ali Express. Un jour, Joan m'explique que s'il achetait local, le nombre de projets qui se réaliseraient dans le lieu diminuerait drastiquement, à cause du prix des matériaux.

Cette première expérience autour des circuits imprimés a créé un rendez-vous récurrent informel hebdomadaire où chacun revient pour constater les avancées de l'HortDuino, participer aux essais avec les circuits imprimés ou encore développer ses propres idées. L'HortDuino a évolué en intégrant un dispositif de programmation visuelle en lien avec l'univers de l'Internet des objets permettant de gérer à distance les informations du potager. Les expérimentations avec la fraiseuse numérique pour la réalisation de circuits imprimés sont un relatif échec. En raison de la complexité du processus et de la difficulté à développer une production en série, l'équipe a dû les commander en Chine pour la réalisation de ses ateliers d'électronique. Néanmoins, ce fut l'occasion pour certains usagers d'acquérir de nouvelles compétences et, pour les organisateurs, d'offrir un nouveau cours de conception de circuits avec un logiciel libre. C'est par ailleurs un circuit imprimé issu de ces expérimentations qui se trouve dans l'HortDuino.

Après la pause estivale, les Mercredis Makers sont officiellement lancés. Joan, le coordinateur, propose un défi aux autres participants : créer une version simplifiée du HortDuino. Guillem lui trouve le nom de ReguemHort (Arrosons le potager). Un ancien du HortDuino, Victor, y travaille avec une nouvelle venue, Ester, et moi-même, tous les trois aidés de temps en temps par d'autres participants intéressés. ReguemHort favorise le développement des compétences de base pour la programmation avec Arduino et quelques composants et senseurs simples.

C'est ainsi que se déroulent la participation lors des Mercredis Makers, au gré des projets et des envies des usagers ou des suggestions de l'équipe, une communauté se crée pour évoluer, apprendre et faire ensemble, pour tenter, grâce au logiciel libre et au partage de connaissances, d'avoir des prises sur les techniques, de les orienter pour des buts communs sans les subir uniquement.

MERCREDIS MAKERS : ANALYSE DES LEVIERS DE LA RÉFLEXIVITÉ, DE L'AUTONOMIE ET DES PRISES COLLECTIVES

À partir de ces constats, il convient de s'interroger sur la motivation des usagers et de l'équipe ainsi que sur les effets sociaux et politiques de la participation dans le contexte des Mercredis Makers à la Fab Casa del Mig.

« Les idées doivent sortir, il faut les faire » : l'apprentissage et l'émancipation

Dans un premier temps, les participants viennent à la Fab Casa del Mig par curiosité, pour apprendre des techniques et connaître des machines. Ester fait immédiatement le lien entre son implication dans le projet collectif ReguemHort et sa courbe d'apprentissage : « comme projet participatif, je travaille avec toi sur l'irrigation d'un potager avec un programme Arduino, ce qui est un défi pour moi, car je ne le connaissais pas, je ne suis pas du monde de l'électronique [...] chaque jour, on apprend un peu ». Lluís, travaillant sur le HortDuino explique : « l'objectif, c'est de nous former, apprendre un peu de tout ».

L'accès gratuit à des machines est une motivation pour plusieurs d'entre eux, un obstacle de moins pour la réalisation des projets. Lluís explique : « ici, j'ai une série d'outils qu'il était impossible d'avoir il y a quelques années. [...] Cela donne la possibilité de penser à des choses et de les réaliser, sinon elles restent dans ta tête ou dans un tiroir. Et là, les idées doivent sortir, il faut les faire ».

Le rôle des Mercredis Makers est aussi d'informer les participants sur les développements technologiques. Comme le remarque Lluís : « imaginez si vous n'êtes pas un maker, toute cette technique dont vous n'aurez pas connaissance. Donc, c'est important d'être un maker pour se renseigner un peu sur ce qui se passe, même si on n'est pas un expert, pour savoir que ça existe et que des choses se font ».

Autant lors des observations que dans les entretiens, les usagers soulignent la fierté de leurs réalisations en évoquant le développement de leur pouvoir d'agir. Pour Ester, « le fait de venir dans ces espaces, permet de faire atterrir une idée, lui donner forme, surtout pour moi c'est "la faire moi-même". La gratification c'est que c'est quelque chose que j'ai fait naître et que j'ai réussi. Empowerment total. La partie de construire ce que vous avez conçu, mais aussi de te voir capable de le faire, tu gagnes en compétences et en confiance en toi ». Ainsi, la participation lors des Mercredis Makers contribue, par cet ancrage matériel et grâce à la mise en commun de machines et au partage d'expériences, à une « fabrique de l'autonomie » (Goulet *et al.*, 2022, p. 407).

Tous les participants interrogés évoquent cette autonomie permise par la fabrication numérique comme une chance de pouvoir personnaliser leurs créations, de les réaliser « sans avoir à les acheter sur Internet » (Ester) et « de ne pas être soumis au marché » (Mikko). Pour Lluís, à propos de son projet de domotique, il faut que : « ça ne soit pas un produit que tu achètes aux magasins Fnac ou encore sur Google. Parce que si ça te vient déjà tout fait, on n'en retire aucun plaisir. Le plaisir, c'est que cette persienne se monte ou se baisse seule parce que tu l'as programmée toi-même avec un logiciel que tu as hacké et donc tu as pu accéder à la manière de la réaliser : ça, c'est plaisant ! ». Ces pratiques interfèrent ainsi avec le modèle économique dominant de privatisation des connaissances via les brevets, et la logique de profit des innovations, sans toutefois en bousculer les fondements structurels. Néanmoins, chaque participant possède une réflexion sur sa pratique comme alternative aux techniques toutes faites. Le potentiel d'émancipation des processus participatifs est de penser la reconnexion des sujets ou des collectifs aux questions politiques qui les concernent (Tarragoni 2013). Chaque participant est conscient du lien entre l'acquisition croissante de compétences et l'augmentation de l'autonomie et du pouvoir d'agir sur les techniques.

« Tout ce que tu sais est inutile si tu ne le transmets pas » : le partage de connaissances

Outre la dimension des bénéfices individuels, les participants ont insisté sur la dimension collective de la fabrication numérique et sur le potentiel du partage de connaissances et de la sociabilité. Pour la sociologue Jungnickel, « backyard technologists offer a distinctive way of socially imagining a technology » (2013, p.130).

Les Mercredis Makers ont été créés pour la réalisation de projets en groupe qui bénéficient à la communauté. La norme, c'est de faire payer les services, mais la gratuité s'applique quand le travail des uns bénéficie aux autres, quand les projets sont ouverts et que chaque participant partage ce qu'il a appris. Guillem, le technicien explique : « si vous venez parce que vous voulez apprendre comment faire votre projet et que vous partagez le processus avec les gens ici, alors c'est gratuit ». Les sessions Makers ouvertes collectives créent des activités plus structurantes que les ateliers individuels. Elles amènent les participants à produire avec les techniques et pas seulement à les consommer.

Cette entraide et ce partage de connaissances entre les makers n'excluent pas le rôle joué par l'équipe qui vient régulièrement en appui aux différents participants, pour répondre aux questions ou pour chercher avec eux les solutions aux problèmes posés. Lluis présente le projet HortDuino chaque fois qu'une nouvelle personne le découvre : « J'aime enseigner. Si les gens me posent des questions et que je connais la réponse, je l'explique ». Ainsi se constituent des ensembles d'individualité hétérogènes mais dont l'addition des idées ou des compétences permet une complémentarité. Les membres de l'équipe reconnaissent qu'ils se forment souvent « sur le tas », soit en développant leur projet personnel, soit en accompagnant les participants : « se mettre à jour avec la communauté est toujours plus facile » nous dit Guillem.

Il est habituel, en arrivant dans le lieu, de faire le tour des projets en cours de réalisation, chacun vient ainsi et spontanément montrer ce qu'il a fabriqué durant les jours qui ont séparé deux sessions. Pour Mikko, les Mercredis Makers sont « l'occasion de rencontrer d'autres personnes et de voir d'autres projets, de s'en inspirer, de chercher des conseils ». Lluis apprécie que le mouvement Maker soit « un mouvement Open Source qui permet d'apprendre un peu les uns des autres et de nous entraider ». Le partage semble être inscrit dans ses activités hebdomadaires comme l'explique Clara : « ce que nous voulons, c'est que les choses se fassent en groupe ou se partagent, c'est pour cela que nous faisons les Mercredis Makers. Il me semble qu'en fin de compte on ne va pas si loin tout seul. Je veux dire, on peut commencer parce qu'on a une curiosité individuelle, mais finalement c'est que tout le mouvement [Maker] est essentiellement un mouvement de groupe. Je veux dire, ça n'existe pas si ce n'est pas partagé, non ? Et je n'aurais pas appris si j'avais commencé à étudier Arduino toute seule. Parce qu'à la fin, tu as des limites [...]. Je le fais parce qu'il y a quelqu'un qui m'aide et qui me partage les connaissances ».

Le partage de connaissances se fait aussi grâce à la documentation des projets. Lluis a développé un livret complet de tous les plans pour quiconque voudrait reproduire ou comprendre le système d'arrosage automatique du potager, le HortDuino. Lors de nos expérimentations sur les circuits imprimés, Guillem nous a impliqués dans l'élaboration d'un manuel pour documenter le processus : « on a trouvé plein d'informations sur plusieurs sites Internet pour nous aider, alors maintenant c'est à nous de rendre disponible le résultat de nos travaux pour que d'autres puissent en profiter » dit-il. La documentation des projets n'est pas toujours systématique, faute de temps et de ressources, mais elle est encouragée. La coopération et la synergie des participants d'horizons différents ainsi que l'addition de leurs connaissances donnent la possibilité de mettre en oeuvre des projets créatifs et singuliers et d'augmenter plus largement leur palette de savoirs et de savoir-faire. Pour Guillem, le technicien : « tout ce que tu sais est inutile si tu ne le transmets pas [...] Nous ne sommes pas seulement un "Fab Lab", mais nous essayons d'être une

« communauté Fab », ce qui est le but premier des Mercredis Makers ».

Ainsi, au gré des passages se créent des connaissances qui deviennent la richesse du lieu car celles-ci se transmettent entre participants. Ces savoir-faire deviennent en quelque sorte la ressource en commun à offrir aux nouveaux venus et le socle sur lequel il est possible de continuer à les bâtir.

« L'important c'est que le citoyen utilise l'équipement » : une pratique maker en dialogue avec son environnement social et territorial

La Fab Casa del Mig est le makerspace de proximité pour chacun des participants. Le coordinateur du lieu dispose d'une bonne compréhension de son territoire d'activités et des structures locales avec lesquelles il travaille régulièrement. Joan mentionne : « j'aime la façon dont la Fab se développe organiquement à partir des besoins et de notre connaissance du quartier ». Selon lui, l'ajout progressif d'activités makers a facilité l'intégration du lieu sur son territoire : « c'était difficile d'entrer dans une grande partie du tissu social du quartier parce qu'on ne donnait que des cours de multimédia au début, c'était un monde très geek, mais petit à petit on est entré dans des organisations et tu finis par apprendre comment fonctionne le district, c'est super intéressant ».

Lors de la session de vote citoyen des budgets participatifs de la ville de Barcelone en 2021, le parc de l'Espanya Industrial dans lequel se situe le makerspace fit partie des projets retenus et se vit attribuer 850 000 euros pour sa rénovation. Ainsi, en janvier 2022, l'équipe de Fab Casa del Mig en partenariat avec la radio locale invitait quelques représentants des associations du quartier et les usagers des Mercredis Makers à prendre part à une discussion dans le but d'énoncer toutes les idées que les makers pourraient mettre en oeuvre pour améliorer le parc. La Fab Casa del Mig a aussi accueilli, le mois suivant, une réunion participative de citoyens sur ces mêmes questions et demeure active dans le projet. « Imagine qu'avec l'amélioration du parc, nous parlons avec l'association des riverains et il y a un désir de faire un potager installé dans une zone du parc » dit Joan avec enthousiasme. Ce potager utilisera alors l'expertise développée dans le projet HortDuino pour faciliter la mise en place d'une irrigation adéquate et automatisée en fonction des senseurs d'humidité et de température. Le transfert de connaissances se ferait alors au bénéfice d'un projet d'intérêt général. La création du plus modeste ReguemHort répond à la nécessité d'avoir un processus simplifié que des écoliers ou des makers débutants seront susceptibles d'apprendre et de comprendre plus rapidement. Le souhait d'une utilité sociale et pédagogique, allant au-delà de la communauté makers, est affirmé de façon réitérée par les interviewés. Pour Joan, « l'idéal c'est d'établir des liens avec des organisations du quartier ».

Comme chaque année, la Fab Casa del Mig participe à la fête des associations du district. En 2021, elle a collaboré avec le point d'information jeunesse (ateliers pour la journée internationale du droit des femmes et sur les métiers liés aux techniques numériques), avec le centre civique voisin du Casinet (réalisation de vinyles découpés au laser pour l'exposition des dessins d'enfants réalisés pendant la guerre civile), avec plusieurs écoles de quartiers (réalisation de mobilier urbain avec la découpeuse laser et impression 3D), avec l'association de basket (personnalisation des chaussures des équipes), avec un centre pour personnes handicapées (fabrication d'outils de jardinage adaptés en 3D). En partenariat avec le conseil du quartier, la Fab Casa del Mig a réalisé une chasse au trésor via une application mobile. Celle-ci invitait les participants à se rendre dans des sites emblématiques puis à répondre à des questions sur le passé industriel du quartier pour cumuler des points et remporter un prix. Avec l'espace communautaire de la Lleialtat Santsenca, la Fab Casa del Mig a recueilli des témoignages de travailleuses de l'ancienne usine textile pour valoriser l'histoire de l'édifice, mais a aussi organisé des sessions d'installation de logiciels libres sur de vieux ordinateurs restaurés et redistribués. Voici un panorama non exhaus-

tif, mais représentatif des activités menées par le makerspace avec d'autres organisations du quartier. C'est ainsi que les liens se tissent entre des habitants et une pratique maker ou entre des makers et des applications sociales, historiques et urbaines de la fabrication numérique. L'équipe de la Fab Casa del Mig parvient ainsi à créer du sens pour les projets de fabrication numérique et à jouer un rôle d'entremetteurs auprès des makers qui, de fait, prennent conscience d'enjeux sociopolitiques de proximité.

Ces échanges entre makers et communautés locales ancrent les techniques sur un territoire et favorisent l'agentivité des uns et des autres quant à la destination, aux usages et aux finalités de ces outils numériques qui deviennent appropriables pour créer un impact sur l'environnement physique mais aussi social. Cette sociabilité créée autour des techniques devient un avantage pour l'émergence de communautés locales, pour le déploiement de subjectivités politiques outillées numériquement. Le « retour à la matière » s'accompagne également d'un « retour au territoire » puisque l'environnement du lieu va influencer les pratiques de celui-ci (Broca, 2018b). Le maillage se fait entre des citoyens porteurs d'une réflexivité d'ordre technique et d'autres porteurs d'une réflexivité sur les problèmes politiques locaux. Cette réarticulation des techniques à des fins sociopolitiques par des groupes de citoyens qui en ont la maîtrise est un exemple de démocratisation possible des outils quand leur gouvernance est mise en partage.

CONCLUSION

Les Mercredis Makers contribuent à rendre accessible et à démystifier la fabrication numérique. La communauté informelle qui se crée diminue l'atomisation et l'exclusion face à l'usage des techniques numériques tout en favorisant l'émergence d'une réflexion critique sur celles-ci. La Fab Casa del Mig promeut la mise en commun des connaissances et le développement des compétences qui donnent aux participants une confiance dans leurs capacités à manœuvrer les techniques pour la réalisation de leurs objectifs. Cet effet est multiplié grâce à l'usage des logiciels libres qui invitent au détournement ou à l'invention ex-nihilo. Partager des connaissances et documenter les étapes des différentes réalisations est un acte politique qui, même s'il n'est pas toujours conscient, appuie l'idée que le droit d'usage des techniques pourrait être supérieur au droit de propriété. Lors des processus de participation observés dans le makerspace «se fabriquent des subjectivités politiques» (Neveu, 2011, p. 205), particulièrement quand il y a une convergence des projets historiques, sociopolitiques, territoriaux et techniques.

La démonstration de ces autres usages possibles débride les imaginaires en modifiant l'idée que la seule option serait de subir passivement les techniques et de se contenter des applications existantes. Reprendre le contrôle des moyens de production techniques donne la possibilité de s'extirper du discours et des croyances en l'idée qu'il n'y pas d'alternatives à la course techno-solutionniste (Morozov, 2013). Le potentiel émancipateur de la pratique maker se réalise quand une manière d'agir inclusive et solidaire des usages s'applique (faire et apprendre ensemble) et qu'une redirection sociopolitique des fins des techniques s'opère. Ainsi, la réflexivité des Makers contribue à dessiner des pistes pour un futur désirable, qu'il soit analogique, numérique ou hybride, pourvu que les rapports de force et les inégalités de pouvoir soient inversés au profit de citoyens participants. Nos résultats soulignent que les bénéfices des dynamiques participatives des Mercredis Makers de la Fab Casa del Mig résident dans les expériences collectives qui permettent d'introduire une brèche dans la rhétorique déterministe, de multiplier les voies actives et joyeuses d'aborder les techniques et de rendre visibles les enjeux sociopolitiques et la vision du monde qu'elles accompagnent. Les Mercredis Makers constituent une expérimentation démocratique au sens du sociologue Chateauraynaud, c'est-à-dire qu'elle a « pour vocation de rendre interchangeables les rôles et les places, en cultivant des formes

d'apprentissage, de transfert de savoirs et de compétences qui permettent de distribuer les prises individuelles et de faire émerger des prises collectives » (2021, p. 7). Néanmoins, cette expérimentation, aussi valable soit-elle pour le milieu observé, n'est pas facilement transposable à une autre échelle et elle n'aurait peut-être pas eu lieu sans la médiation du coordinateur du makerspace, profondément convaincu que les apprentissages et les projets makers doivent bénéficier aussi aux citoyens du quartier. Par ailleurs, l'émancipation des grands réseaux marchands espérée par les participants est loin d'être atteinte. La dépendance aux composants électroniques fabriqués dans des contrées lointaines demeure le grain de sable qui enraye la mécanique souhaitée de la production technique locale et indépendante.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anderson, Chris (2012), *Makers : The New Industrial Revolution*. Toronto, Signal/McClelland & Stewart.
- Braybrooke, Kat ; Smith Adrian (2021), « Makerspaces and Peer Production : Spaces of Possibility, Tension, Post-Automation, or Liberation? » (p. 347-58), *The Handbook of Peer Production*. John Wiley & Sons, Inc. : Hoboken, NJ, USA.
- Bosqué, Camille (2021) *Open Design. Fabrication numérique et mouvement maker*. Rousset, B42.
- Boullier, Dominique (2016), *Sociologie du numérique*, Paris : Armand Colin.
- Broca, Sébastien (2018a), *Utopie du logiciel libre*, Lyon : Le Passager Clandestin.
- Broca, Sébastien (2018b), « Matière et territoire dans la culture du logiciel libre », *Géographie, Économie, Société*, 20, p. 1-15.
- Chachra, Debbie (2017), « Beyond Making » (p. 319-321), in J. Sayers (dir.), *Making Things and Drawing Boundaries*. University of Minnesota Press.
- Chateauraynaud, Francis (2021), « Des expérimentations démocratiques en tension. L'œuvre des citoyens dans le travail politique des bifurcations », *Cahiers du GRM* (10.4000/grm.3238), 18.
- Eubanks, Virginia (2011), *Digital dead end: fighting for social justice in the information age*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Feenberg, Andrew (2004), *(Re)penser la technique : vers une technologie démocratique*, Paris : La Découverte/M.A.U.S.S.
- Flichy, Patrice (2010), *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris : Seuil.
- Gershenfeld, Neil (2005), *Fab : the coming revolution on your desktop—from personal computers to personal fabrication*. New York, Basic Books.
- Gil, Liliana (2022) « A fablab at the periphery: Decentering innovation from São Paulo », *American Anthropologist*, vol. 124, n°4, p. 721-733.
- Goulet, Frédéric, Morgan Meyer et Céline Cardinael (2022), « Politiser l'équipement, équiper l'autonomie Enquête sur l'autoconstruction de matériel agricole en France », *Ethnologie française*, vol. 52, n°2, p. 397-412.

Gourgues, Guillaume (2018), « Participation : trajectoire d'une dépolitisation », *Revue Projet*, 363, p. 21-28.

Hatch, Mark (2014), *The maker movement manifesto : rules for innovation in the new world of crafters, hackers, and tinkerers*, consulté sur Internet (<https://www.overdrive.com/search?q=21315B49-6BC3-4D2F-B6BD-B72930C2B7F8>), le 24 janvier 2023.

Hatch, Mark (2017), *The maker revolution : building a future on creativity and innovation in an exponential world*, consulté sur Internet (<https://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=5123348>), le 12 décembre 2022.

Johns, Jennifer et Sarah Marie Hall (2020), « 'I have so little time [...] I got shit I need to do': Critical perspectives on making and sharing in Manchester's FabLab », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 52, p. 1292-1312.

Jungnickel, Katrina (2013), *DIY WiFi : re-imagining connectivity*, consulté sur Internet (<https://doi.org/10.1057/9781137312532>), le 19 janvier 2023.

Lallement, Michel (2015), *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie*, Paris : Éditions du Seuil.

Morozov, Evgeny (2013), *To save everything, click here : the folly of technological solutionism*, 1st edition. New York, PublicAffairs.

Morozov Evgeny (2014), "Making It. Pick up a spot welder and join the revolution." *The New Yorker*, January 13, 2014. <http://www.newyorker.com/magazine/2014/01/13/making-it-2>

Mosco, Vincent (2004), *The digital sublime : myth, power, and cyberspace*. Cambridge, Mass., MIT Press.

Musso, Pierre (2010), « De la socio-utopie à la techno-utopie », *Le Monde diplomatique*, consulté sur Internet (<https://www.monde-diplomatique.fr/mav/112/MUSSO/52213>), le 24 janvier 2023.

Neveu, Catherine (2011), « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement? », *Participations*, vol. 1, n°1, p. 186-209.

Neveu, Catherine ; Vanhoenacker, Maxime (2017), « La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté », *Participations*, vol.19, n° 3, p. 7-22.

Pavie, Xavier (2018), *L'innovation à l'épreuve de la philosophie*, Paris : Presses Universitaires de France.

Rumpala, Yannick (2013), « L'impression tridimensionnelle comme vecteur de reconfiguration politique », *Cités*, 55, p. 139-162.

Rumpala, Yannick (2014), « « Fab labs », « makerspaces » : entre innovation et émancipation? », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 334, p. 85-97.

Sadowski, Jathan (2020), *Too smart. How digital capitalism is extracting data, controlling our lives, and taking over the world*. Cambridge, Massachusetts, MIT Press.

Sclove, Richard. (2003), *Choix technologiques, choix de société*. Paris, Descartes & Cie.

Tarragoni, Federico (2013), « Émancipation », in I. Casillo avec R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation. Consulté sur Internet le 24 janvier 2022, <http://www.dicopart.fr/fr/dico/emancipation>.

Troxler, Peter, et Maxigas (2014), "Editorial Note: We Now Have the Means of Production, but Where Is My Revolution?" *Journal of Peer Production* 5.

Turner, Fred (2018), « Millenarian tinkering: The puritan roots of the maker movement », *Technology and Culture*, 59, p. 160-182.

Wyatt, Sally (2008), “Technological determinism is dead; long live technological determinism.” *The handbook of science and technology studies*, 3, p. 165-180.

Zask, Joëlle (2011), *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Latresne : Le Bord de l'eau.

Actions collectives en ligne : un acte individuel pensé pour le bien commun ?

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Léa Amand

Léa Amand est doctorante (boursière de doctorat FRESH- FNRS) en sciences de l'information et de la communication à l'UCLouvain (Belgique), au sein du Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication des Organisations (LASCO). Sa thèse analyse les déséquilibres que les dispositifs participatifs entraînent entre "expert.es" et "oublié.es" de la participation, et questionne la possibilité d'une participation plus inclusive au débat public.

lea.amand@uclouvain.be

Plan de l'article

Introduction

Une action à la jonction de l'individu et du collectif

Présentation du terrain et de la méthode

Une action individuelle « calculée » pour le bien collectif

« Des actions individuelles visant la reconnaissance collective »

« L'agrégation d'actions individuelles »

« La structuration collective »

Conclusion

Notes

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

Les recherches sur l'action collective en ligne ont porté sur la possibilité d'une articulation entre objectifs partagés et initiatives individuelles. La nature peu astreignante voire peu consistante de celles-ci conduit parfois certain.es auteur.es à reléguer les questions de rationalité (au sens de M. Olson) et de « calcul » aux théories classiques de l'action collective. Cet article souhaite donc proposer une réflexion sur la manière dont, au sein d'actions collectives en ligne, un acte individuel peut tout à la fois s'avérer peu coûteux et malgré tout reposer sur une réflexion intentionnelle, non pas dans un état d'esprit strictement utilitariste mais orientée vers un but collectivement poursuivi. Deux modes opératoires, reposant sur des actions individuelles désireuses d'être utiles pour un projet commun, ont été extraits de notre analyse : le « porte-parole auto-désigné » et « l'astuce de l'effet cumulatif ».

Mots clés

Action collective, numérique, rationalité, individu, collectif

TITLE

Online collective actions: an individual act designed for the common good?

Abstract

Research on online collective action has focused on the possibility of the articulation between shared goals and individual initiatives. The loose or even inconsistent nature of the latter sometimes leads some authors to relegate questions of rationality (related to M. Olson's theory) and "calculation" to classical theories of collective action. This article therefore wishes to propose a reflection on the way in which, within online collective actions, an individual act can at the same time prove not to be costly and yet be based on an intentional reflection, not in a strictly utilitarian state of mind but oriented towards a collectively pursued goal. Two operational modes, based on individual actions willing to be useful for a common project, have been extracted from our analysis: the "self-appointed spokesperson" and the "cumulative effect trick".

Keywords

Collective action, digital, rationality, individual, collectives

TÍTULO

Acciones colectivas en línea: ¿un acto individual diseñado para el bien común?

Resumen

La investigación sobre la acción colectiva en línea se ha interesado por la posibilidad de una articulación entre objetivos compartidos e iniciativas individuales. La naturaleza poco exigente o incluso inconsistente de estos a veces lleva a algunos autores a relegar las cuestiones de racionalidad (relacionadas con la teoría de M. Olson) y "cálculo" a las teorías clásicas de la acción colectiva. Por lo tanto, este artículo desea proponer una reflexión sobre la forma en que, dentro de las acciones colectivas en línea, un acto individual puede resultar no costoso y, a pesar de todo, estar basado en una reflexión intencional, no en un estado de espíritu estrictamente utilitario sino orientado hacia un fin perseguido colectivamente. De nuestro análisis se extrajeron dos modos de funcionamiento, basados en acciones individuales que quieren ser útiles para un proyecto común: el "autoproclamado portavoz" y el "truco del efecto acumulativo".

Palabras clave

Acción colectiva, digital, racionalidad, individual, colectivo

INTRODUCTION

A l'hiver 2022, la Ville de Mons (Belgique) initie son enquête « Bougeons pour nos villages ». L'ambition est de prendre connaissance des préoccupations des habitantes à partir desquelles proposer des rencontres « citoyennes » autour des sujets dégagés. A quelques jours de la clôture de l'enquête, le taux de réponse s'élève à environ 850 sur une population de 95 000 individus. Un résultat quantitativement décevant selon l'adjointe au maire en charge de la participation et ses collaboratrices¹. Il s'avère pourtant qu'en dehors des réceptacles institutionnels de parole « citoyenne », la population montoise (une partie à tout le moins) rend publics ses besoins et idées que la Ville cherche à recueillir via

1. Rencontre organisée le 19/04/22 dans le bureau de l'adjointe au maire.

son dispositif. Certaines idées constituent même le point de départ d'actions collectives menées dans le but d'interpeller les élu.es et services municipaux. Quelles formes ces actions collectives prennent-elles ? Comment un « nous » peut-il être supporté par plusieurs « je » seulement tenus ensemble par une même préoccupation ?

C'est cette tension entre « je » et « nous », caractéristique des actions collectives, que nous analysons à travers le cas des groupes Facebook « J'aime ma commune² ». Nous les décrivons comme des lieux de discussion numériques créés à l'initiative d'habitant.es partageant le même territoire (commune, quartier, etc.), leur permettant de développer des pratiques relationnelles spontanées autour de thématiques diverses. Au total ont été étudiés neuf groupes Facebook associés à neuf des dix-huit localités de l'agglomération de Mons, commune de Belgique francophone comptant une population de 95.000 habitant.es. Le corpus de données, collectées entre janvier et septembre 2020, est composé de quinze entretiens semi-directifs auprès de membres et d'administrateurs et administratrices de ces groupes, ainsi que d'un ensemble de métriques Facebook et de captures d'écran récoltées manuellement grâce à une ethnographie en ligne.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'évolution de la théorie de l'action collective au fil des décennies et des évolutions techniques, et présenterons l'action collective en ligne comme intrinsèquement liée à des élans individuels au degré d'implication limité. La seconde partie de l'article mettra à l'épreuve un point théorique précis relatif aux dimensions rationnelles et « calculées » du geste individuel, parfois interprétées selon le seul prisme d'une recherche de reconnaissance. Ces dimensions sont aussi parfois dissociées de l'action collective en ligne car prioritairement rattachées à la logique « coûts-bénéfices » de Olson (1965), aujourd'hui rendue obsolète par la possibilité de se mobiliser en ligne à moindre frais. Ne peut-on pas penser à la persistance d'une action individuelle « calculée », mais cette fois dans une orientation collective ? Cette vertu n'est-elle le fait que d'un public fermement engagé ? Reposant sur la classification d'actions collectives en ligne proposée par Akrich et Méadel (2007), notre analyse montrera comment certains actes isolés et peu coûteux peuvent être réfléchis, pas uniquement dans une quête d'avantages personnels, mais également dans une volonté de répondre aux objectifs d'un collectif. Deux modes opératoires ont été extraits de notre analyse : le « porte-parole auto-désigné » et « l'astuce de l'effet cumulatif ». Ils sont contradictoires mais reposent tous deux sur des actions individuelles désireuses d'être utiles pour un projet commun.

L'objectif de cet article est double, il s'agit de proposer une réflexion sur la manière dont, au sein de ces actions collectives en ligne, un acte individuel peut tout à la fois s'avérer peu contraignant, désolidarisé des autres actions, et malgré tout reposer sur une logique orientée vers un but collectivement poursuivi ; et de montrer, loin du militantisme et des grandes mobilisations, différentes façons de mettre en œuvre des actions collectives en ligne pour interpeller les pouvoirs publics sur des sujets quotidiens mais pertinents pour la gestion de la cité.

Ce second aspect rappelle en effet que nos observations sont conduites au sein de groupes Facebook dédiés aux réalités ordinaires de résidents locaux. Il s'agit de dispositifs a priori non-conçus pour accueillir expressément la critique politique. Leur ancrage local, trop rapidement associé au syndrome NIMBY³ et à la « crise de l'intérêt général » (Dechézelles,

2. Cette expression est reprise d'un reportage du média belge francophone RTBF effectué en 2014, suite au succès grandissant de ces groupes [en ligne], consulté le 12/04/21, https://www.rtb.be/info/medias/dossier/tout-sur-facebook-et-les-reseaux-sociaux/detail_focus-les-groupes-facebook-j-aime-ma-commune?id=8237948

3. Le syndrome NIMBY (pour « Not in my back-yard », que l'on peut traduire par « Pas de cela chez moi ») désigne la contestation des populations locales face à l'installation d'équipements collectifs jugés nuisibles, « mais parfaitement acceptables (pour elles) partout ailleurs où ces mêmes nuisances ne pourraient les toucher directement » (in Trom Danny, 1999, « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, n°1, p. 31-50).

Olive, 2019), tend à délégitimer les propos qui y sont tenus. Or, ces groupes Facebook « territorialisés » sont ici envisagés dans notre recherche comme des lieux d'expression alternatifs aux espaces de discussion numériques formellement « politiques », dans lesquels il est possible de retrouver des formes d'action civique latente et implicite pouvant découler de conversations du quotidien (Jackson, Wright, Graham, 2017). Ainsi, il convient de prendre en compte d'autres modalités d'expression et d'action (y compris celles réalisées dans un but personnel) qui contrecarrent les constats de désengagement citoyen : partager ses ressentis et ses expériences pour révéler un problème, s'entraider et se conseiller (comment et à qui faire remonter le problème, quels arguments présenter), etc. (Graham, Jackson, Wright, 2016). Toutefois, une telle conception de ces groupes Facebook ne revient pas à ignorer les phénomènes persistants de hiérarchisation, d'inégale considération des membres, ainsi que des mécanismes de normalisation et de prescription des comportements (Bouté, Mabi, 2021).

UNE ACTION À LA JONCTION DE L'INDIVIDU ET DU COLLECTIF

Parmi les premiers travaux consacrés à l'action collective, celui de l'économiste Mancur Olson (1965) intitulé *The Logic of Collective Action* fait souvent figure de proue. À partir d'une analyse du comportement individuel au sein d'un groupe et d'une conception « rationnelle » de l'humain, le théoricien fait émerger le syntagme de *free rider*. Il désigne celles et ceux qui, à partir d'un calcul coûts-bénéfices de l'engagement, choisissent de ne pas contribuer à la production de biens collectifs bénéficiant à l'ensemble, et attendent les retombées positives générées par l'effort des autres (Oliver, 1993). Le choix de participer ou non (c.à.d. le *free riding*), combiné à une organisation formelle pour lancer, coordonner et faire perdurer la mobilisation, restent d'ailleurs les fondements de la théorie classique de l'action collective (Bimber, Flanagan, Stohl, 2005).

Cependant, l'apparition des techniques d'information et de communication implique de repenser une théorie plus adaptée à l'action collective médiée par l'écran, et complémentaire aux principes théoriques plus anciens. Ainsi l'avènement d'une action collective en ligne n'est-elle plus, ou plus seulement, une question de volonté individuelle de s'investir ni de degré de formalisation organisationnelle (ibid.). D'une part, les outils numériques permettent un mode d'engagement plus modéré et moins contraignant (Bennett, Segerberg, 2012). Les comportements sont dès lors moins calculateurs, la ferme intention d'agir n'est plus un moteur, et le dilemme du « passager clandestin » ne se pose plus vraiment (Tufekci, 2014). D'autre part, les dispositifs numériques facilitent la communication et la coordination entre individus, rendant facultatives les modalités verticales autrefois considérées comme nécessaires pour constituer un groupe. Ce qui importe dans la conduite d'une action collective en contexte numérique est plutôt la propension des individus à faire passer les informations de la sphère privée au domaine public, démarche facilitée dans pareil contexte par la porosité de la frontière entre l'une et l'autre :

« *When they make these interests or actions known to others in some way, they cross a boundary between private and public realms. When that boundary is crossed by two or more people in conjunction with a public good, a collective action has occurred* » (Bimber, Flanagan, Stohl, 2005, p.377).

Il n'a pas fallu attendre la numérisation des pratiques collectives pour lire des critiques adressées à la théorie d'Olson. Déjà ses contemporains regrettaient notamment la vision purement rationnelle du comportement humain (Oliver, 1993). De la même façon, l'absence d'une organisation rigide avait déjà été observée par Ion et Ravon (1998) à la fin du XXe siècle, soit avant la généralisation des usages sur internet. Leur recherche souligne que le ciment du groupe ne se constitue plus à partir d'appartenances et identités communes, ni de projets partagés. Il s'agit désormais d'un engagement personnalisable

à loisir sans nécessité de se concerter et d'approfondir les liens avec ses semblables pour se mettre en mouvement. Les membres évoluent de manière fluide, au gré des actions menées, entre différents collectifs organisés en réseaux : c'est donc l'action qui conduit à s'associer, et non (plus) l'inverse.

Ces « collectifs malgré eux » (Badouard, 2013, p.92), définis par la variabilité du degré d'engagement et cette posture à cheval entre individu et groupe, caractérisent particulièrement les relations en ligne. En effet, les dispositifs numériques sont des « *organizing agents* » (Bennett et Segerberg, 2012, p.752), et le design des plateformes est conçu de telle manière qu'il offre la possibilité d'un engagement « push button » (Badouard, 2018, p.26). Plus accessible et plus flexible, ce type d'engagement permet, d'après les acceptions les moins restrictives de la participation politique (Theocharis, 2015 ; Koc-Michalska *et al.*, 2016), de limiter son investissement sans amenuiser le caractère significatif de son moyen d'expression. C'est donc seul que l'individu décide de mener une « mobilisation de clavier » (Badouard, 2013), adoptant de multiples formats et pouvant se placer sur un continuum tel que celui proposé par Greffet et Wojcik (2018). Celui-ci offre une lecture des actes participatifs en croisant les critères « création de contenus/activation de son réseau ».

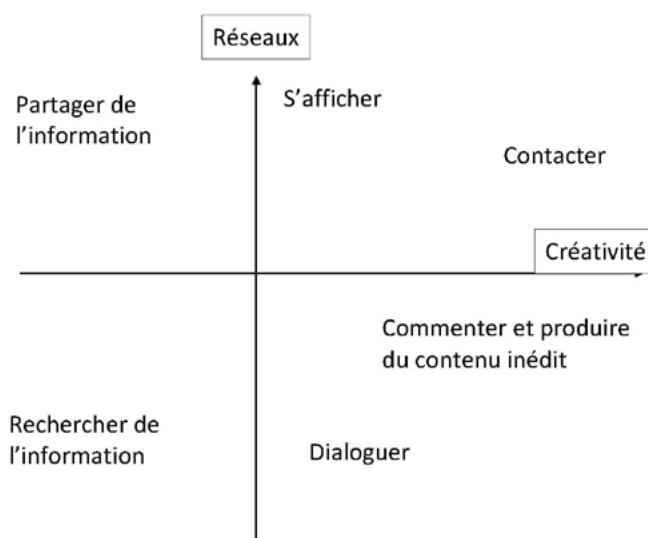


Figure 1. Typologie des actes participatifs en ligne (Greffet, Wojcik, 2018, p.109).

L'autre avantage de l'action collective en ligne est qu'elle est rendue publique plus aisément, ce qui non seulement a un effet sur la visibilité de la mobilisation en elle-même, mais peut aussi être une motivation pour certain.es participant.es désirant publiciser leur engagement. Or, c'est justement le fait de rendre son action visible aux autres qui permet de réaliser l'existence d'intérêts partagés, et ainsi de favoriser l'agrégation de ces actions isolées menant à la construction d'un collectif (Badouard, 2013). Paulhet, Mabi et Flacher (2022) ont montré de quelle manière le partage d'une pétition et d'une vidéo porteuse d'un message militant suivait des logiques différentes selon les acteurs (logique de sensibilisation de son audience, d'approbation sociale, de suivisme de son réseau « d'amis ») et néanmoins parvenait à une diffusion massive du message.

Des auteur.es tel.les que Bennett et Segerberg (2012) associent l'action menée à une opportunité de s'exprimer publiquement, pour ensuite bénéficier de la reconnaissance et

de la validation des autres. D'autres, tels que Bimber, Flanagin et Stohl (2005), insistent sur la souplesse de l'engagement que permet l'action collective en ligne, pour lequel il n'est plus indispensable de s'associer à autrui ni de s'interroger longuement sur les intentions et finalités de son action. Celle-ci est donc surtout présentée comme une participation de faible intensité, minimisant la question du sens et de l'effet potentiellement recherchés par l'individu. A contrario, Badouard (2013) montre comment le simple geste de partager un lien hypertexte participe d'une stratégie (et plus seulement d'une action) collective. Dans le même ordre d'idées, Bousquet, Smyrnaio et Marty (2017) observent l'attribution d'une réelle signification à l'action de signer une pétition, grâce à l'étude des commentaires joints à la signature laissant voir la qualité des arguments et le degré de connaissance des enjeux soulevés. C'est dans le sillage de tels travaux que nous nous situons, puisque notre terrain met au jour des situations dans lesquelles des actes, aussi peu coûteux soient-ils, sont posés de manière réfléchie. Nous verrons que cette réflexion correspond à une volonté de répondre à un objectif commun, et non pas (seulement) à une recherche de l'approbation de son audience ou à un calcul de « passager clandestin ».

PRÉSENTATION DU TERRAIN ET DE LA MÉTHODE

Notre terrain se situe au sein de groupes Facebook dédiés aux villes et villages de l'agglomération de Mons, conçus pour permettre des échanges spontanés entre résident.es de ce territoire local. Les membres y discutent de sujets locaux et directement liés à leur quotidien, dans des messages à teneur relationnelle ou informative : partage d'anciennes cartes postales, souhait de bonne journée, annonce d'événements festifs, avertissement de vols ou de dépôts sauvages, etc. Ces groupes Facebook ne sont donc pas entièrement consacrés à l'interpellation ou critique du pouvoir, ni à la revendication systématique. Ces espaces conversationnels se développent sur la plateforme Facebook appartenant à l'entreprise Méta, qui fait reposer son modèle économique sur le « capitalisme informationnel ». Selon ce principe, la donnée issue des pratiques de sociabilité en ligne est monnayable (Proulx, Kwok Choon, 2011). C'est ce modèle économique qui permet à Facebook d'exercer sa puissance sur la société elle-même :

« Derrière une promesse d'objectivité ou de neutralité, les algorithmes et les personnes qui les conçoivent jouent un rôle politique important, puisqu'ils classent et hiérarchisent à la fois les choses (idées, objets, informations, etc.) et les publics de façon préalable. Ils déterminent ainsi à quelles informations les gens ont accès et, par conséquent, tentent de configurer significativement – sans y parvenir complètement – les pratiques sociales » (Silva Mota Drumond, 2020, p.278)

Ces groupes Facebook étant de facto associés à un territoire délimité, une zone géographique a dû être circonscrite. Notre choix s'est porté sur la commune belge de Mons, composée de Mons-ville et de dix-huit autres villages ou petites villes aux alentours (figure 2⁴). De janvier à septembre 2020 a été réalisée une étude de neuf groupes Facebook (tableau 1), chacun consacré à une localité montoise (celles dont le groupe Facebook a été étudié sont surlignées en jaune sur la figure 2). Après repérage de l'ensemble des groupes présents sur le territoire communal, il s'est avéré qu'une même agglomération était souvent rattachée à plusieurs groupes, raison pour laquelle un tri a été opéré en mobilisant deux critères : être le groupe le plus important en termes de membres et être un groupe public, qui offre la possibilité d'analyser le contenu sans devoir s'y inscrire. Une exception a été faite pour Cuesmes, car accéder à un groupe public impliquait d'opter pour le second groupe le plus important (+ de 2000 membres à l'époque).

4. Pion Geoffrey, 2009, « Géographie des comportements électoraux protestataires en Wallonie : une approche infra-communale à Charleroi et Mons » [en ligne], Belgeo, vol. 2, [URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/8743>], consulté le 15/04/21.



Figure 2. Commune de Mons (Pion, 2009).

Localités étudiées	Nbre de groupes/ localité	Année de création du groupe étudié	Population de la localité (au 4/11/21)	Nombre de membres (au 15/04/22)	Nombre de posts/mois (au 15/04/22)
Cuesmes	5	2019	8912	2485	10
Flénu	4	2014	5251	3100	70
Ghlin	5	2014	8475	6395	1520
Harmignies	2	2008	841	1245	110
Hyon	2	2012	3941	4315	95
Jemappes	3	2012	10230	5290	90
Mesvin	3	2017	946	1800	55
Nimy	1	2014	4191	395	15
Saint-Symphorien	2	2019	3353	4125	375

Tableau 1. Données chiffrées des groupes Facebook étudiés.

Les neuf groupes Facebook ont fait l'objet d'une ethnographie en ligne. Celle-ci a été menée à l'aide d'une grille d'observation⁵ appliquée systématiquement à chaque groupe, et de l'analyse de captures d'écran des publications jugées représentatives d'un contenu habituel, ou au contraire atypiques et moins habituelles. Nous nous situons

5. Il s'agit d'un tableau Excel dont chaque colonne représente un item : nom du groupe, objectifs du groupe, fréquence de publication/mois, date de dernière publication, thèmes principaux, « cas intéressants », ton/langage, type et quantité d'interactions, « contributeurs-clés », date d'apparition du groupe, nombre de membres/de « j'aime ».

majoritairement dans ce que Marres (in Millerand, Myles, Proulx, 2020, p.28) nomme les méthodes virtuelles⁶, qui consistent à pratiquer l'ethnographie en adaptant ses principes et méthodes qualitatives au contexte numérique. L'ethnographie en ligne, défendue notamment dans les travaux de Hine (ibid.), permet de saisir tant les pratiques des sujets que la signification que ceux-ci leur attribuent. Pour ce faire, il est tout indiqué de se débarrasser de la distinction hors ou en ligne « afin d'embrasser la réalité mixte, subtile et texturée des pratiques et des interactions » (Pasquier, 2020, p. 17).

Nous avons mené en parallèle quinze entretiens semi-directifs auprès de membres et responsables de ces groupes, contactés individuellement à partir de l'application de discussion instantanée Messenger. La situation sanitaire de l'époque nous a obligée à opter pour des entretiens à distance, à l'issue desquels nous demandions l'autorisation pour relayer sur le groupe Facebook une vidéo. Celle-ci consistait à exposer succinctement notre projet et à solliciter la participation de quelques membres volontaires pour nous accorder une entrevue. S'il reste difficile de cerner le profil des membres des groupes Facebook à partir des seules traces numériques laissées (Jouët, Le Caroff, 2013), la démarche s'avère plus simple auprès des personnes qui ont répondu à notre demande d'entretien. En effet, le caractère relativement homogène des personnes interrogées s'est manifesté grâce aux indices distillés au fil de la discussion, permettant de déduire leur catégorie socio-professionnelle à partir de leur qualification ou des compétences maîtrisées dans le cadre de leur fonction : community manager, professeure, commercial, responsable RH, cadre, artiste, journaliste, informaticien, greffière... Cette uniformité n'a en rien entravé le recueil d'un matériau très riche, mais témoigne d'une difficulté à entrer en contact avec d'autres catégories d'individus.

Enfin, le traitement des données a reposé sur une extraction manuelle des verbatims d'entretiens et des captures d'écran faisant exclusivement référence à des actions collectives menées pour une raison bien définie : celle d'établir un contact avec les autorités compétentes, dans le but d'aborder un problème vécu collectivement ou pouvant potentiellement toucher plusieurs résident.es. Ce corpus a été soumis à la combinaison d'une analyse thématique inspirée de la méthode suggérée par Paillé et Mucchielli (2008) et d'une analyse des discours numériques de type pragmatique. Une attention est ainsi accordée au sens attribué aux discours et au langage en contexte, mais aussi au langage dans « sa capacité à réaliser des actions » (Marcoccia, 2016, p.54-55). Ce travail de sélection artisanal est rendu possible grâce à l'immersion prolongée que permet la méthode ethnographique, qui certes ne permet de travailler que sur un corpus réduit et non quantifié, mais offre la possibilité d'une précision d'analyse plus importante. En effet, cette démarche immersive a favorisé une lecture approfondie de chaque publication et de ses commentaires. De cette façon, nous avons fait émerger de riches contenus analytiques tels que les modes opératoires pour attirer l'attention des élu.es, les étapes d'un argumentaire, l'évolution d'un discours au sein d'un même message, etc. qui seraient oubliés lors d'une collecte et d'un traitement automatisés de données.

Par exemple, une habitante emploie un ton musclé pour déplorer tout à la fois la détérioration de sa nouvelle voiture et le danger de la circulation autour de l'école de Flénu. Des 42 commentaires émergent les enjeux de stationnement (qui relèvent d'une compétence officielle au niveau communal) et de sécurité des enfants à la sortie des écoles. C'est grâce à l'analyse qualitative et manuelle que nous avons perçu les enjeux de sécurité routière évoqués dans une publication au départ tournée vers des préoccupations

6. Marres répertorie trois autres méthodes de recherche en contexte numérique (in Millerand, Myles et Proulx, 2020, p. 27-32) : les méthodes traditionnelles (utilisées telles quelles pour étudier les pratiques en ligne), computationnelles (dont les outils empruntés aux mathématiques et à l'informatique permettent de traiter les big data) et numériques (reposant sur des outils « natifs » de l'environnement digital, telles que les métriques fournies par les dispositifs numériques).

personnelles, ainsi que le glissement d'une préoccupation à une autre au sein d'une même prise de parole.

UNE ACTION INDIVIDUELLE « CALCULÉE » POUR LE BIEN COLLECTIF

Le caractère généraliste des groupes Facebook a donné la possibilité de repérer différents types de problèmes autour desquels une action collective est menée. Premièrement, citons les requêtes individuelles sans enjeu relatif au bien commun, auxquelles les riverain.es peuvent apporter une réponse (ex : aide dans la recherche de prestataires, prêt de matériel, etc.). Le deuxième type fait référence aux problèmes « directement publics » rencontrés par un groupe d'habitant.es, qui décident d'agir collectivement sans qu'à aucun moment ne soit exprimée la volonté de tenir les responsables politiques informés de la situation. Lors de l'observation du groupe « T'es un vrai Flénusien si... », nous avons pris connaissance du message d'une jeune femme proposant à ses semblables de constituer un petit groupe de marcheuses pour atténuer son sentiment de malaise lorsqu'elle se balade seule dans son quartier : « *Moi je ne suis pas motivée et à mon aise non plus d'y aller seule* ». Nous identifions dans cet appel une référence implicite à la place des femmes dans l'espace public ainsi qu'une piste de solution (i.e. aller marcher ensemble) pour contourner le problème « entre habitantes », sans qu'une intervention politique soit demandée.

Une troisième catégorie de problème, sur laquelle nous avons décidé de nous focaliser dans le cadre de cet article, comprend ceux articulés à des moyens collectifs visant à interpeller la Ville. Ces troubles peuvent s'avérer tantôt « directement publics », tantôt d'ordre privé. Mais tous sont capables de soulever une « défaillance » de nature publique et de trouver écho auprès d'autres résident.es pouvant potentiellement vivre une situation similaire. Un pneu crevé à cause d'une chaussée dégradée, une végétation mal entretenue par les services publics qui entrave la visibilité en sortant son véhicule de chez soi, une habitation victime d'inondations à répétition à cause de plans d'égouttage communaux erronés, ne sont que quelques exemples.

Ces interpellations ont lieu soit directement via le groupe Facebook grâce à l'outil « tag », utile pour mentionner le nom des responsables politiques dans des conversations, soit via des canaux plus « classiques » (après discussion sur Facebook) : téléphone, courrier, mail, demande de rendez-vous... L'analyse du corpus a permis de faire apparaître la figure du « porte-parole auto-désigné » ainsi que « l'astuce de l'effet cumulatif », deux expressions choisies pour désigner la dimension « calculée » des petites actions individuelles motivées par l'atteinte d'un résultat bénéficiant au collectif. Sans prétendre à l'exhaustivité des actions collectives répertoriées sur notre terrain, nous proposons de les présenter à l'aune de la contribution d'Akrich et Méadel (2007). Interrogeant la manière dont l'individu se coordonne à un collectif dans des listes de discussion par messagerie électronique, Akrich et Méadel mettent en évidence trois formats d'action collective en ligne : (1) « Des actions individuelles visant la reconnaissance collective » ; (2) « L'agrégation d'actions individuelles » ; (3) « La structuration collective ».

« Des actions individuelles visant la reconnaissance collective »

Dans ce premier format d'action collective, les personnes ne parlent pas au nom du collectif mais en leur propre nom, ce qui ne les empêche pas de vouloir intervenir pour le collectif. De telles actions sont donc d'initiative personnelle, « mais appuyées ou « agrandies » au cours du passage par le cercle de discussion électronique » (Akrich, Méadel, 2007). Au cours de nos entretiens, nous avons rencontré deux quadragénaires : G., enseignante de formation et greffière à la Cours d'Appel de Mons, et T., employé dans une société de télécommunication et administrateur de l'un des groupes Facebook étudiés. Tous deux déclarent faire parfois

le relais du contenu de certaines publications vers les autorités locales ou auprès des personnalités politiques faisant partie de leur réseau. Voici ce que nous dit G. à ce sujet :

« Oui et puis moi ça m'est déjà arrivé de relayer ce que je lisais sur le groupe à des gens, des politiciens que je connaissais pour que ça ait un impact, par exemple. [...] Si je vois qu'il y a une action qui peut se faire, allez les citoyens souhaitent quelque chose, je vois que beaucoup de gens souhaitent, alors je propose [...] Je vais dire « ben moi je connais quelqu'un », je ne dirai pas qui, parce que je ne veux pas qu'on me mette un parti sur la tête, enfin sur mon front, parce que justement, ça je veux éviter » (G., 25/06/20).

Interpeller directement via le groupe Facebook est une autre façon de faire remonter un problème auprès des pouvoirs politiques. Les membres peuvent, pour cela, compter sur l'outil « tag » en vue de mentionner une personnalité politique locale et d'attirer son attention sur un sujet. Cette tactique tend en quelque sorte à « contourner les règles » et à court-circuiter toute la procédure formelle de prise de contact avec les élu.es. Si cette démarche ne permet pas toujours de recevoir une réponse publique, nous avons toutefois trouvé un exemple de cette pratique sur le groupe « Hyon, mon village » réussissant à susciter la réaction de responsables politiques : un habitant partage sur le groupe son regret de voir croître le trafic automobile dans une rue autrefois préservée grâce à l'installation de plots en béton, retirés pour cause de travaux et non-replacés depuis. En commentaire de ce message, un autre Hyonnais décide de sa propre initiative de taguer deux élues responsables de ces sujets, manifestant ainsi son approbation auprès de l'auteur de la publication. Quelques commentaires plus loin, l'une des deux mandataires politiques rédige quelques lignes pour expliquer les mesures prises et les projets en cours dans la rue concernée.

Dans ces deux cas de figure, la volonté de rendre publique une préoccupation passe d'abord par une conversation de groupe en ligne, et transite ensuite vers un mode opératoire individuel qui est celui du « porte-parole auto-désigné », décidant d'interpeller seul les politiques ou services compétents. Akrich et Méadel (2007) perçoivent dans ces prises d'initiative un désir d'obtenir la « reconnaissance collective » via la publicisation de l'engagement. Notre recherche ne permet pas d'infirmer ni de confirmer cette recherche de gratitude. Elle permet en revanche d'observer la valeur collective de ces actions individuelles dans la réponse spontanée apportée soit à un problème identifié *par d'autres membres* soit, comme dans le prochain exemple de la section suivante, à un trouble repéré par l'auteur de l'action mais *pointant un risque pour autrui*.

« L'agrégation d'actions individuelles »

Akrich et Méadel (2007) emploient l'expression « démocratie individualiste » pour désigner ce que produit internet, soit davantage une opportunité offerte à chacun.e de participer qu'une idée partagée par tous les participant.es. Un équilibre doit donc être trouvé entre individu et collectif, ce qu'elles retrouvent sous des modes de participation assez peu engageants tels que les recueils d'expériences, utiles pour faciliter la description d'un phénomène, ou encore les bibliographies coconstruites. Sans constituer de groupe structuré, pareils rassemblements invitent toutefois à agir ensemble par le simple fait de débattre au sujet d'un problème à solutionner ou d'un projet à conduire (Loriato, 2021). A titre d'exemple, un riverain de Jemappes constate sur un trottoir une végétation trop envahissante qu'il présente comme source de danger pour les enfants, et demande conseil aux autres membres du groupe afin de savoir vers quel interlocuteur se tourner pour avertir de la situation. En guise de réaction, ce riverain obtient plusieurs suggestions de personnes et adresses de contact ainsi qu'une marche à suivre pour rendre la requête plus complète (« Vous devez mettre les photos »). Cet exemple se trouve à l'intersection des deux premiers modèles d'Akrich et Méadel. Certes, l'acte concret de prise de contact avec les autorités n'a été posé que par une personne, en l'occurrence celle à l'initiative de la

publication, qui endosse la responsabilité d'agir pour les autres habitant.es en jouant le rôle de « porte-parole auto-désigné ». Mais cette prise d'initiative individuelle est aiguillée par une sorte de collectif en ligne éphémère constitué au fil des échanges, le temps de collecter les arguments et les coordonnées nécessaires et d'établir une sorte de « stratégie ». Cette coordination superficielle en amont de l'interpellation vise à aider l'auteur de la publication à relayer le problème aux instances habilitées, telle une sorte de « soutien informationnel » (Gauducheau in Loriato, 2021, p.318), mais s'est dissoute aussitôt la conversation en ligne clôturée.

Le second exemple porte cette fois sur la plainte d'une Saint-Symphorinoise concernant une odeur de feu, désagrément dénoncé par d'autres villageois.es en commentaire. Parmi ceux-ci, un en particulier a attiré notre attention, car le commentateur associe l'expression « l'union fait la force » à une invitation à agir individuellement : « lorsque nous sentirons de la fumée [...] chacun contactera l'agent de quartier... ». Il motive sa proposition en expliquant qu'il s'agit d'un moyen d'augmenter les chances de se faire entendre auprès des autorités compétentes. L'agrégation des actes individuels se justifie par un angle tactique, selon lequel l'effet du nombre serait plus efficace qu'un message collectif porté par une seule voix, susceptible d'avoir moins de poids. Il ne s'agit donc plus ici de tout miser sur le mode opératoire du « porte-parole auto-désigné », mais a contrario d'opter pour « l'astuce de l'effet cumulatif » menant à s'investir individuellement mais simultanément.



Figure 3. Action individuelle comme « astuce de l'effet cumulatif ».

« La structuration collective »

Akrich et Méadel (2007) se sont interrogées sur l'existence de collectifs stabilisés construits au départ des listes de discussion qu'elles ont analysées. Elles concluent que les mobilisations collectives qui s'y développent ne parviennent pas à s'organiser en association, justement parce que ces listes de discussion agglomèrent des objectifs et des approches multiples. Elles remarquent en revanche la présence de groupements organisés en amont qui viennent puiser certaines ressources sur la plateforme d'échange, et qui proposent à d'autres participant.es de se greffer à leurs actions dont les cadres auront été préalablement décidés. Nous avons relevé à notre tour quelques collectifs qui, en se nommant, veulent se structurer plus ou moins durablement et se rendre identifiables, et voient dans le groupe Facebook une possibilité de diffuser plus massivement leurs revendications. En guise d'exemple, nous pouvons citer les projets « Flénu dit Non au Béton » et « Gardons Sympho Champêtre », tous deux en opposition à la construction de nouveaux logements dans des zones qui, selon les arguments des militant.es, sont inadaptées pour absorber des

résidences supplémentaires (système d'égouttage insuffisamment développé, etc.).

Le classement de ces deux exemples de mobilisations dans cette troisième section dépend des actions que l'on observe autour et au sein de ces collectifs. Si nous tenons compte du petit groupe qui organise et coordonne la mobilisation, nous estimons dans ce cas qu'il entre dans la section « structuration collective » et ce, même si la durée de vie de ce collectif est limitée et dépend de l'aboutissement de la lutte (une réussite rapide conduira à un délitement du collectif). En effet, la concrétisation d'une telle mise en mouvement exige un certain niveau de structuration et un réel engagement en temps et en énergie. En témoigne le commentaire de A.-M., ancien informaticien à la retraite, qui détaille tout ce que les membres du groupe « Flénu dit Non au Béton » ont mis en œuvre pour inciter d'autres riverain.es à se mobiliser :

« C'est-à-dire qu'ils ont fait savoir leur opposition. Ils ont organisé des réunions, ils ont mis en place une pétition et là il y a eu effectivement une diffusion des liens de pétitions [sur le groupe « T'es un vrai Flénusien si... »] de manière à ce que les personnes puissent faire le nécessaire. Ils ont organisé des réunions aussi, du contact en porte-à-porte parce que tout le monde n'a pas nécessairement un ordinateur, une tablette ou un smart [...] Et ensuite ils ont distribué des lettres-types en disant « si vous n'êtes pas d'accord [avec le projet de construction de nouveaux logements], vous pouvez le faire savoir au Conseil communal, voilà le canevas d'une lettre-type mais à vous d'argumenter et de rajouter des éléments auxquels vous êtes sensibles et pour lesquels vous pensez qu'il faut insister » » (A.-M., 16/06/20).

Si nous nous centrons cette fois sur le simple geste que quelques centaines d'habitant.es ont réalisé en apposant leur signature, cela s'apparente davantage à une agrégation d'individualités. Ce qui nous intéresse ici est justement « l'astuce de l'effet cumulatif » que vise le collectif stabilisé en tentant de convaincre massivement d'autres résident.es de compléter des courriers-types et de signer des pétitions, afin de renforcer la crédibilité de ses actions lorsque seront portées les doléances auprès de la municipalité. Nos données ne nous permettent cependant pas de déterminer si les signataires ont agi en sachant l'importance d'ajouter leur action à celles des autres, ou à l'inverse en ne se souciant pas des effets de leur implication.

CONCLUSION

Le cadrage théorique que nous avons proposé repose sur des auteur.es invitant à envisager l'action collective comme étant traversée de dynamiques individuelles. C'est cet aspect qui, avec l'apparition des moyens de communication numériques, permet une variété de degrés d'engagement y compris les plus faibles, ainsi qu'une quasi-absence d'interaction avec les autres individus mobilisés autour du même enjeu. Notre analyse met en évidence des modes opératoires individuels « calculés », à ceci près qu'ils ne sont pas (seulement) pensés dans une optique individualiste de quête de reconnaissance, mais véritablement ancrés dans une visée collective. Nous les avons identifiés par les expressions « porte-parole auto-désigné » (ex : contacter une figure politique locale membre de son réseau de connaissances, taguer le nom d'élu.es sur les groupes Facebook) et « astuce de l'effet cumulatif » (i.e. voir dans l'agrégation d'actions individuelles un moyen plus performant pour interpeller la Ville). A force d'insister sur la nature peu consistante des gestes individuels posés dans le cadre d'une action collective, est occulté le fait qu'ils puissent aussi parfois être combinés à une volonté de faire évoluer une situation dans une direction désirée collégialement.

Notre démarche a consisté à détourner le regard des initiatives institutionnelles qui visent à collecter la parole des habitant.es, pour mettre davantage en évidence ce qui est exprimé au travers d'espaces « non-officiels » dans lesquels une partie de l'action se tient. Nous

insistons sur « une partie de l'action », car notre corpus de données montre qu'hormis la technique du « tag », toutes les autres démarches entreprises pour solliciter directement les politiques transitent par un dispositif autre que le réseau socio-numérique Facebook, qu'il soit officiel (prise de rendez-vous, mail circonstancié, etc.) ou non (faire jouer son réseau lorsqu'un.e élu.e en fait partie). C'est pourquoi les groupes Facebook sont donc surtout des espaces de préparation et de réflexion collective sur les modalités d'interpellation à mettre en œuvre pour être entendu, et ne deviennent à proprement parler des espaces de sollicitation politique directe que lorsque l'outil « tag » est employé.

Mais que se passe-t-il une fois le constat exposé sur le groupe Facebook ? Existe-t-il une quelconque prise en compte de ces informations de la part du pouvoir local ? Un rapide repérage permet d'observer la présence de profils d'élu.es et de la page officielle de la Ville de Mons dans la liste de membres de la plupart des groupes Facebook étudiés. Ce qui signifie qu'ils et elles sont pertinemment informés de leur existence. Pourquoi s'y inscrire ? Que viennent-ils y puiser ? Interviennent ou réagissent-ils ? Se font-ils les destinataires des messages échangés ? Cette recherche en l'état montre des limites dans sa capacité à déterminer l'influence des discussions quotidiennes nourries sur les groupes Facebook dans l'agenda politique local. Il pourrait être intéressant de poursuivre la réflexion en se penchant sur les pratiques visibles et surtout invisibles des hommes et femmes politiques au sein de ces espaces d'échange, afin de mieux saisir si et comment ces contenus orientent l'allocation des ressources publiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akrich, Madeleine ; Méadel, Cécile (2007), « De l'interaction à l'engagement : les collectifs électroniques, nouveaux militants de la santé », *Hermès, La Revue*, vol. 47, n° 1, p. 145-153.

Badouard, Romain (2013), « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, vol. 181, n° 5, p. 87-117.

Badouard, Romain (2018), « Les mutations du débat public en ligne », *Documentation et bibliothèques*, vol. 64, n° 4, p. 26-32.

Bennett, W. Lance; Alexandra Segerberg (2012) "The logic of connective action", *Information, Communication & Society*, vol. 15, n° 5, p. 739-76.

Bimber, Bruce; Flanagin, Andrew J.; Stohl, Cynthia (2005), "Reconceptualizing Collective Action in the Contemporary Media Environment", *Communication Theory*, vol. 15, n° 4, p. 365-388.

Bousquet, Franck ; Smyrnaio, Nikos ; Marty, Emmanuel (2017), « La pétition contre la Loi Travail : construction et appropriation de l'évènement par ses acteurs », *Sciences de la société*, vol. 102, n° 1, p. 52-75.

Bouté, Édouard ; Mabi, Clément (2021), « Le code fait-il vraiment la loi ? Analyse de la participation politique sur la plateforme GitHub », *Recherches en communication*, vol. 52, n° 1, p. 99-125.

Dechézelles, Stéphanie ; Olive, Maurice (2019), « Introduction - Les mondes familiers comme espaces de critique sociale et de revendication politique » (p. 9-32), in Dechézelles, Stéphanie ; Olive, Maurice (dir.), *Politisation du proche - Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Graham, Todd; Jackson, Daniel; Wright, Scott (2016), “‘We need to get together and make ourselves heard’: everyday online spaces as incubators of political action”, *Information, Communication & Society*, vol. 19, n° 10, p. 1373-1389.

Greffet, Fabienne ; Wojcik, Stéphanie (2018), « Une participation politique renouvelée », *Quaderni*, vol. 97, n° 1, p. 107-131.

Ion, Jacques ; Ravon, Bertrand (1998), « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et Politiques*, vol. 39, n° 1, p. 59-71.

Jackson, Daniel; Wright, Scott; Graham, Todd (2017), “Everyday online conversation, emotion and political action” (p. 97-103), in Reilly, Paul; Veneti, Anastasia; Atanasova, Dimitrinka (dir.), *Politics, Protest, Emotion: Interdisciplinary Perspectives*, Broomhall Sheffield UK: University of Sheffield.

Jouët, Josiane ; Le Caroff, Coralie (2013), « Chapitre 7 - L’observation ethnographique en ligne » (p. 147-165), in Barats, Christine (dir.), *Manuel d’analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris : Armand Colin.

Koc-Michalska, Karolina; G Lilleker, Darren; Vedel, Thierry (2016), “Civic political engagement and social change in the new digital age”, *new media & society*, vol. 18, n° 9, p. 1807-1816.

Loriato, Cécile (2021), « Participer à un collectif d’usagers en ligne : faire « communauté » ? Le cas d’une arène numérique de discussion sur la prévention du VIH », *Questions de communication*, vol. 39, n° 1, p. 311-328.

Marcoccia, Michel (2016), « Chapitre 3 – Théories et méthodes pour l’analyse de la communication numérique écrite » (p. 49-62), in Marcoccia, Michel (dir.), *Analyser la communication numérique écrite*, Paris : Armand Colin.

Millerand, Florence ; Myles, David ; Proulx, Serge (2020), « Chapitre 1 - La redistribution des méthodes de recherche en contexte numérique : critique d’une cartographie » (p. 25-38), in Millette, Mélanie ; Millerand, Florence ; Myles, David ; Guillaume, Latzko-Toth (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique - Une orientation qualitative*, Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Oliver, Pamela E. (1993), “Formal Models of Collective Action”, *Annual Review of Sociology*, vol. 19, n° 1, p. 271-300.

Olson, Mancur (1965), *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge: Harvard University Press (Logique de l’action collective, Paris, Puf, 1978).

Paillé, Pierre ; Mucchielli, Alex (2012), « Chapitre 11 - L’analyse thématique » (p. 231-314), in Paillé, Pierre ; Mucchielli, Alex (dir.), *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

Pasquier, Dominique (2020), « Préface » (p. 7-11), in Millette, Mélanie ; Millerand, Florence ; Myles, David ; Guillaume, Latzko-Toth (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique - Une orientation qualitative*, Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Paulhet, Jean-Baptiste ; Mabi, Clément ; Flacher, David (2022), « Comment déclencher une mobilisation numérique de masse ? Le cas de « L’Affaire du Siècle » sur Facebook », *Réseaux*, vol. 234, n° 4, p. 195-229.

Proulx, Serge ; Kwok Choon, Mary Jane (2011), « L’usage des réseaux socionumériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social », *Hermès, La Revue*, vol. 59, n° 1, p. 105-111.

Silva Mota Drumond, Gabrielle (2020), « Chapitre 16 - La boîte noire de Netflix : la configuration des usages par les interfaces et les algorithmes » (p. 275-290), in Millette, Mélanie ; Millerand, Florence ; Myles, David ; Guillaume, Latzko-Toth (dir.), *Méthodes de recherche en contexte numérique - Une orientation qualitative*, Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Theocharis, Yannis (2015), “The Conceptualization of Digitally Networked Participation”, *Social Media + Society*, vol. 1, n° 2, <https://doi.org/10.1177/2056305115610140>.

Tufekci, Zeynep (2014), “The medium and the movement: Digital tools, social movement politics, and the end of the free rider problem”, *Policy & Internet*, vol. 6, n° 2, p. 202-208.

Facebook comme appui médiatique de l'action collective : fabrique des groupements et intégration du mouvement contre le barrage de Sivens

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Laurent Thiong-Kay

Docteur en Sciences de l'information et de la communication.

Enseignant-chercheur contractuel à l'Université de Lille, chercheur au LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales).

laurent.kay@gmail.com

Plan de l'article

Introduction

Méthodologie, corpus et échantillon d'acteurs

Facebook, un appui à la fabrique de chaque groupement

Facebook, un dispositif pour l'intégration de toute la mobilisation

Conclusion

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous analysons la manière dont les collectifs en lutte à Sivens ont utilisé les espaces « Groupe » et « Page » de Facebook comme espace de médiatisation de leur action collective. Ainsi, nous étudions comment les différents répertoires d'action militants du conflit s'incarnent dans des sous-répertoires médiatiques dont la fonction est double. Premièrement, l'animation éditoriale de ces dispositifs socio-techniques capacite la structuration spécifique de chaque entité mobilisée. Mais dans un second temps, la dynamique militante « hors ligne » qui ambitionne d'intégrer ces collectifs dans un mouvement contre le projet de barrage trouve une matérialité « en ligne » sur le réseau socio-numérique.

Mots clés

Facebook, action collective en ligne, médiactivisme, travail symbolique, médiation journalistique.

TITLE

Facebook as media support for collective action: building militant collectives and integrating the movement against the Sivens dam

Abstract

In this article, we analyze how the collectives in struggle in Sivens used the Facebook “Groups” and “Pages” as spaces for media coverage of their collective action. Thus, we study how the different repertoires of militant action are embodied in media sub-repertoires, which have a dual function. Firstly, the editorial animation of these socio-technical spaces enables the specific structuring of each mobilized entity. But in a second step, the “offline” militant dynamic which aims to integrate these collectives into a movement against the dam project finds an “online” materiality on the digital social network.

Keywords

Facebook, online collective actions, mediactivism, symbolic work, journalistic mediation

TÍTULO

Facebook como soporte mediático para la acción colectiva: construyendo colectivos militantes e integrando el movimiento contra la represa de Sivens

Resumen

En este artículo analizamos cómo los colectivos en lucha de Sivens utilizaron el «Grupo» y la «Página» de Facebook como espacios de cobertura mediática de su acción colectiva. Así, estudiamos cómo los diferentes repertorios de acción militante se plasman en subrepertorios mediáticos, que tienen una doble función. En primer lugar, la animación editorial de estos espacios sociotécnicos posibilita la estructuración específica de cada entidad movilizadora. Pero en un segundo paso, la dinámica militante «offline» que pretende integrar a estos colectivos en un movimiento contra el proyecto de represa encuentra una materialidad «online» en la red social digital.

Palabras clave

Facebook, acción colectiva en línea, mediactivismo, trabajo simbólico, mediación periodística.

INTRODUCTION

Aujourd'hui connu pour la mort tragique de Rémi Fraisse, le barrage de Sivens est un ancien projet d'infrastructure publique, relancé à la fin des années 2000. Principalement porté par le département du Tarn, le barrage doit être érigé sur la zone humide du Testet, qui se trouve au sein d'une forêt de Sivens très appréciée par les habitants de la région Occitanie. Contre le redéploiement de ce projet qui entraînera d'importants travaux de déboisement, des groupements militants s'organisent. Leurs répertoires d'action collective diffèrent nettement. La mobilisation commence ainsi avec le « Collectif (pour la sauvegarde de la zone humide du) Testet ». Composé de militants locaux, membres ou proches de partis politiques et d'associations écologistes (EELV, FNE), il utilise un répertoire

« expert-légaliste » (Ollitrault, Villalba, 2014) en menant des études d'impact, en contestant l'expertise de la puissance publique et en utilisant le levier du recours en justice. En dépit de ces actions, le Conseil général valide le lancement des travaux, dont le démarrage est fixé au 1er septembre 2014. Le Collectif « Tant qu'il y aura des Bouilles » s'organise alors en envisageant d'occuper illégalement les lieux. Des militants à la socialisation politique « écopunk » (Hein, Blake, 2016), en provenance de Notre-Dame-des-Landes, le rejoignent. La ZAD du Testet naît. Sa vocation première est d'empêcher l'avancée des travaux. Mais la ZAD est aussi un laboratoire politique qui s'autonomise partiellement des termes du conflit pour réaliser une alternative anti-capitaliste et démocratique. Dans ce cadre, l'horizon théorique du « Grand Soir » révolutionnaire fait place à un engagement de type « préfiguratif » : il trouve son sens dans l'action (Pleyers, 2016). Par conséquent, sur ce front de mobilisation¹, et comme nous le présenterons plus en détails, les groupements divergent sur de nombreux plans. Mais en dépit de ces différences qui occasionneront des tensions entre entités, elles sont mobilisées *l'une à côté de l'autre* mais aussi *l'une avec l'autre* contre le barrage. Cette situation, déjà observée sur d'autres théâtres de mobilisation par la sociologie des mouvements sociaux, oblige les composantes de la « lutte » à stabiliser un « fragile accord cognitif » et construire un « bien-entendu opératoire » (Contamin, 2005) pour cimenter leur action collective. À ce sujet, sur le terrain de Sivens, nous montrons que l'utilisation militante de Facebook joue un rôle précis.

En effet, dans le cadre de cette mobilisation, le réseau socio-numérique se présente comme un répertoire médiatique qui confère une matérialité en ligne aux répertoires d'action militants hors-ligne. Le rôle de cette matérialité du numérique est à prendre en compte, notamment, « dans la construction et la circulation des discours » (Mabi, 2016). Tout d'abord, en prenant garde de ne pas surinvestir le numérique comme facteur explicatif des conditions de possibilités de la mobilisation (Monnoyer-Smith et Wojcik, 2014), il s'agit de montrer que ce répertoire « Facebook » accompagne la fabrique (politique, idéologique, argumentative, logistique, médiatique) de chaque groupement. L'utilisation militante de Facebook vise ici à capaciter l'autonomie organisationnelle des entités mobilisées (Sedda, 2022), tout en produisant des formes de visibilité. Mais, dans un second temps, cette enquête nous permet de contribuer aux réflexions qui portent sur les « fragilités » de l'Internet militant, caractérisé par « (le) fractionnement des fronts de lutte et des revendications, (la) balkanisation des espaces numériques, (la) tendance à l'individualisation, (et l') affaiblissement des liens sociaux » (Sedda, 2022). Au contraire, nous démontrerons que les espaces numériques étudiés ont également joué un rôle de courtier (*broker*) (Milan, 2015) dans les processus de construction du sens du mouvement. En matérialisant « en ligne » les dynamiques sociales « hors ligne » qui tentent d'intégrer les groupements dans une seule mobilisation, les utilisations du réseau socionumérique soutiennent la constitution d'un sens du collectif (Kavada, 2015) élargi.

1. La mobilisation contre le barrage de Sivens ne cessera alors de monter en conflictualité : expulsions – réoccupations de la ZAD, affrontements sur place entre militants et forces de l'ordre, mais également entre militants et agriculteurs pro-barrage. Le conflit se nationalisera après la mort de Rémi Fraisse, le 26 octobre 2014. L'abandon du projet initial sera acté en 2015.

MÉTHODOLOGIE, CORPUS ET ÉCHANTILLON D'ACTEURS

Ce travail sur l'investissement de Facebook par les militants de Siveness s'est effectué de manière asynchrone au déroulé de la mobilisation. Une telle enquête *a posteriori* ne pouvait que circonscrire nos ambitions heuristiques. Difficile d'accès (en termes de récolte des données, d'acteurs à retrouver et d'analyses à recontextualiser), ce terrain n'a pas permis d'évaluer les effets précis des utilisations du réseau socio-numérique sur le nombre de soutiens ralliés ou sur la capacité du dispositif à faire pénétrer la mobilisation dans l'espace public central. En revanche, il nous a semblé ici possible d'interroger les objectifs qui sous-tendent les usages, notamment sous l'angle du « travail symbolique » (Milan, 2015) du mouvement. Comme nous le verrons, la ligne éditoriale des dispositifs étudiés a été peu théorisée en amont par les acteurs interrogés. Elle se réalise au contraire dans l'action. Afin de la reconstituer pour les principaux espaces Facebook de la lutte de Siveness, au moment où la conflictualité était au plus haut, nous avons opté pour la combinaison de méthodes d'enquête qualitatives.

La première démarche a consisté en l'étude des Pages et Groupes Facebook créés *ad hoc* puis éditorialisés (Vitali-Rosati, 2020) par les groupements militants de Siveness (détail cf. infra). Notre enquête vise alors à :

1. Lever le voile sur les objectifs qui sous-tendent l'animation de ces espaces pour leurs administrateurs.
2. Analyser les principaux cadres d'interprétation (Benford, Snow, 2000).
3. Identifier les sources des publications « partagées » et comprendre le rapport à la médiation journalistique.
4. *In fine*, reconstruire l'identité politique figurée par cette animation éditoriale, puis les éventuelles passerelles existant entre les groupements *en lutte* organisés *en ligne*.

En ce qui concerne les données présentes sur ces espaces, dont la récolte commence à l'été 2017, nous n'avons pas disposé de solution technique permettant l'absorption automatique des *posts*. Nous avons donc entrepris de remonter le temps par *scrolling* puis *screenshots* jusqu'aux moments-clés de cette mobilisation. Une telle archéologie en ligne comporte plusieurs limites. Tout d'abord, dépendant de la puissance de notre ordinateur, nous n'accédons pas à la totalité des données (publications tronquées voire manquantes, commentaires inaccessibles). Le navigateur Internet peut également « planter » sous le poids de l'accumulation des datas. Lorsque cela survient, nous sommes contraint de recommencer la démarche au présent de la collecte. Dans ces conditions, même si le corpus constitué d'environ 200 publications par espace s'avère riche, il reste lacunaire et temporellement hétérogène (cf. détail infra). Pour tenter de pallier les failles de cette archive morcelée, deux méthodes d'enquête complémentaires ont été déployées.

La première méthode combine l'étude des usages de Facebook avec celle des deux sites Internet militants des collectifs en lutte², afin de percevoir leur ligne éditoriale sur le temps long et continu de la mobilisation. Cette étude a été précieuse pour notre compréhension de l'éditorialisation des espaces Facebook de la lutte

2. <https://www.collectif-testet.org/> et <https://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com/>

de Sivens, dans la mesure où celle-ci dépend en bonne partie du contenu de ces deux sites.

La seconde méthode vise à recueillir le verbatim rétrospectif des administrateurs en charge directe-indirecte de l'éditorialisation de ces dispositifs ou, à défaut, de militants attentifs à leur actualisation. Pour ce faire, nous avons mené des entretiens semi-directifs portant sur la trajectoire des acteurs, s'intéressant à leur rapport vis-à-vis de la mobilisation et de sa médiatisation pour comprendre les objectifs associés aux usages de Facebook, ainsi que sur les opérations éditoriales menées dans le cadre du mouvement. Afin de conférer une densité aux usages investigués, notre approche s'est donc voulue « écologique » (Badouard *et al.*, 2016), en réinsérant la conception et la mise en œuvre des stratégies éditoriales dans leur contexte. Nous avons cherché à questionner les acteurs sur leur rôle dans les « processus de construction du sens et de l'expérience collective » (Badouard *et al.*, 2016). Dès lors, pour satisfaire cette ambition, nous avons opté pour la posture épistémologique de la sociologie pragmatique, de telle sorte que l'on : « “suit” les acteurs, on “décrit” leurs contraintes et leurs ressources, on “restitue” leurs discours et leurs actions, on “colle” au plus près des dispositifs et des situations, on “met à distance” ou “entre parenthèses” toute interprétation et l'on s'exerce à “mettre à plat” et à “clarifier” les appuis critiques, les formes de jugement ou d'évaluation, en portant une attention particulière aux catégories et aux instruments » (Chateauraynaud, 2015, p.5). Lors de nos entretiens, les acteurs interrogés n'ont pas tenté de passer sous silence les désaccords – parfois même les conflits – internes à la mobilisation. Ils n'ont pas non plus cherché à héroïser cette dernière, malgré son issue tragique. Par conséquent, cette capacité des acteurs à revenir avec lucidité sur leur activité de militance justifie le statut accordé à leurs propos, « sans chercher à révéler une réalité masquée ou enfouie sous les situations et les processus étudiés » (Chateauraynaud, 2015, p.5). Pour étayer empiriquement notre analyse, nous nous appuyons donc tantôt sur les publications, tantôt sur des extraits d'entretiens. Voici le détail des espaces numériques et des acteurs étudiés :

Tableau 1. Espaces numériques Facebook étudiés :

Nom de l'espace Facebook	Nombre de « J'aime » ou de membres au moment de l'enquête	Temporalité des contenus récupérés
Page publique « Collectif pour la sauvegarde la zone humide du Testet »	3288 personnes « aiment ça »	Du 16 mars 2014 à juillet 2017
Groupe privé « ZAD du Testet, sauvons la forêt de Sivals »	9656 membres	Du 9 mars 2015, soit trois jours après la dernière évacuation de la ZAD, à juillet 2017
Page publique « Soutien Testet » ³	19067 personnes « aiment ça »	Du 16 octobre 2014, soit 10 jours avant la mort de Rémi Fraisse, à juillet 2017

Tableau 2. Acteurs rencontrés :

Éléments biographiques, rôle dans la mobilisation (informationnelle)	Date et lieu de l'entretien
Porte-parole du Collectif Testet, ancien membre de Greenpeace et créateur du site internet du Collectif	Le 30/11/17 à Gaillac
Créateur du Groupe Facebook « ZAD du Testet », automédia et figure de la ZAD	Le 03/02/18 à Eysines
Membre de la ZAD ayant ponctuellement pris part à ses activités automédiatiques	Le 03/02/18 à Eysines
Militant antifasciste Administrateur du Groupe « ZAD du Testet »	Le 09/12/16 à Toulouse
Enseignant-chercheur, administrateur du site du Collectif « Tant qu'il y aura des Bouilles ».	Le 12/07/17 à Toulouse

FACEBOOK, UN APPUI À LA FABRIQUE DE CHAQUE GROUPEMENT

La Page Facebook « Collectif pour la sauvegarde de la Zone Humide du Testet »

Tout au long du conflit, le Collectif Testet, premier groupement constitué, fait du répertoire médiatique l'un des principaux leviers de son action collective. Ainsi, sa priorité est de publiciser son argumentaire contre le barrage dans la presse locale. Le Collectif s'y emploie en cherchant à intéresser les médias régionaux (Thiong-Kay, 2021). Cependant, pour le groupement militant, la communication du Département du Tarn et la couverture journalistique pro-barrage du quotidien régional dominant (*La Dépêche du Midi*), forment une concurrence trop importante. Cette configuration défavorable incite progressivement le Collectif Testet à développer son potentiel d'autonomie médiatique avec la création d'un

3. Nous avons eu accès au point de vue de plusieurs acteurs pertinents pour la Page du Collectif Testet et le Groupe de la ZAD. En revanche, les administrateurs de la Page « Soutien Testet », contactés via Messenger, ont décliné nos approches. Toutefois, nous disposons de l'essentiel des publications temporellement pertinentes pour cet espace de publication.

site Internet. Dans un premier temps, le Collectif ne perçoit pas Facebook comme un dispositif politiquement pertinent pour médiatiser la cause. Pour son porte-parole, le réseau n'apparaît que sous sa vocation première à organiser les sociabilités privées. En mars 2014, une militante prend malgré tout l'initiative d'y créer la Page du Collectif. Elle y republie rigoureusement, *via* liens hypertextes, les billets qui actualisent le site Internet dudit Collectif. Cet espace numérique publicise alors son travail pédagogique, technique et légal.

Le Collectif Testet construit son argumentaire contre la supposée vocation du projet à servir l'intérêt général⁴. Il cible ses dommages environnementaux et dénonce la mauvaise gestion financière du département. Or ces griefs ne signifient pas une défiance envers les procédures de l'action publique locale. Au contraire, ils s'inscrivent dans une croyance dans la rationalité des politiques publiques : pour ce groupement militant, si le projet ne peut se justifier sur les plans écologique et économique, il sera alors abandonné. Son porte-parole explique :

« J'ai fait partie des gens qui ont dit : "ce serait une erreur de vouloir occuper le terrain maintenant, ce serait mal perçu". Pour nous, la stratégie, c'est tant qu'on peut convaincre par le dialogue, les rapports, que le projet est mauvais, il s'agit pas de basculer dans une confrontation sur le terrain » (Porte-parole du Collectif Testet).

Le Collectif Testet cherche alors à déplacer les termes de la controverse sur le terrain de la transparence. La Page Facebook et le site Internet acquièrent ainsi une dimension métaphorique. Leur éditorialisation formalise en effet une critique en actes de l'action publique, dont l'opacité est dénoncée :

« Il y avait un enjeu d'être ceux qui donnent accès à l'information. Parce que comme nous on n'avait pas accès à l'information justement auprès du département ou de la préfecture, qui refusait de nous donner les rapports officiels etc, nous, tout ce qu'on obtenait, on le mettait en ligne » (Porte-parole du Collectif Testet).

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la bataille de la définition du projet évoquée précédemment, la Page s'inscrit dans une panoplie d'outils tels que les réunions d'informations ou les tracts distribués durant les manifestations. L'objectif est d'entrer dans une lutte technique, sémantique et symbolique avec les justifications de l'exécutif départemental. La Page Facebook expose souvent ces dernières pour les contester ou les tourner en dérision, comme l'indique cette publication du magazine institutionnel « Atouts Tarn »

4. Le département du Tarn avance que le barrage doit permettre le maintien du débit d'étiage de la rivière du Tescou et diluer les pollutions d'une laiterie industrielle. Pour le Collectif, il vise principalement à emmagasiner des ressources en eau pour soutenir l'agriculture intensive pratiquée par une trentaine de producteurs.

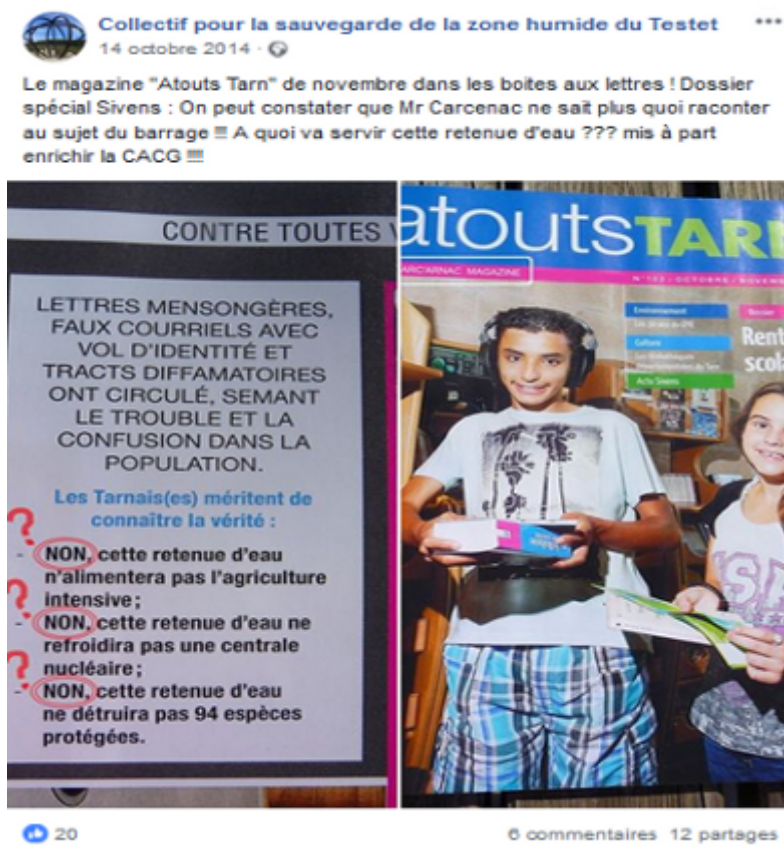


Figure 1. Publication : critique de la communication départementale

L'animation éditoriale de cette Page Facebook cherche, de même, à rallier les habitants du territoire. L'ensemble de la couverture journalistique du projet est utilisée en s'appuyant majoritairement sur les articles de la presse dominante régionale (*La Dépêche du Midi*, *France 3 Tarn*), puis nationale (*Libération*, *Le Monde*, *France Inter*). À un degré moindre, la Page partage les articles d'entreprises de presse plus dominées dans le champ journalistique, comme des médias papiers et radiophoniques locaux (*Le Tarn Libre*, *Radio 100%*) ou les articles des *pure-players* d'informations situés à gauche comme *Reporterre* ou *Mediapart*. De même, la Page n'hésite pas à faire la promotion des interventions médiatiques de son porte-parole, ou de certaines figures politiques nationales, comme José Bové, Cécile Duflot, etc. En mettant l'accent sur la presse et l'intervention de figures instituées, l'objectif du Collectif est de montrer que « Sivals » fait « l'événement ». Or ce recours important aux acteurs et productions des champs politique et médiatique a aussi une visée stratégique. En effet, pour le Collectif Testet, l'événementialité de la mobilisation est également pensée comme la glace déformante de ses ressources et, surtout, de sa véritable capacité à remporter le conflit :

« C'est aussi une stratégie volontaire [...] qui était de dire le site survalorise ou, comment dire, donne une surestimation de nos forces réelles. C'est-à-dire qu'avec un site Internet suffisamment dynamique, on a l'impression que ça bouge, les gens se mobilisent, y'a un nouveau communiqué, on montre une action, on parle d'un rapport qui vient de sortir, ça donne vraiment l'impression que c'était déjà une opposition qui était assez structurée et assez

costaud. [...] Pour moi ça fait partie de la stratégie pour essayer de faire reculer l'adversaire » (Porte-parole du Collectif Testet).



Figure 2. Publication. Le Collectif Testet et la couverture journalistique de la mobilisation

Le Groupe privé de la ZAD

Parallèlement à l'action politique et médiatique du Collectif Testet, le Collectif « Tant qu'il y aura des Bouilles » se structure et accompagne l'installation de la ZAD du Testet. Ce collectif et les militants de la ZAD mobilisent alors eux-aussi les *affordances* des techniques numériques. Toutefois, les militants du Collectif « Tant qu'il y aura des Bouilles » et de la ZAD s'accordent sur le paradoxe d'utiliser les dispositifs numériques, qui leur apparaissent comme des « options sous pression » (Williams, 1980 ; cité dans Milan, 2015). En effet, Internet et les réseaux socio-numériques constituent des moyens idéologiquement paradoxaux pour des luttes anticapitalistes. Cependant, *in fine*, les militants reconnaissent leur potentiel de coordination de la mobilisation pour un mouvement situé loin des forces militantes urbaines. Dans un communiqué qui justifie la création de son WordPress, le Collectif concède un recours au dispositif « à l'état d'esprit utilitariste » qui « ne s'est donc pas fait sans contestation et certains s'y sont résolus la mort dans l'âme », puisqu'« une telle infrastructure requiert inévitablement le fonctionnement d'un système techno-capitaliste mondialisé ». L'un de ses principaux administrateurs explique lors d'un entretien :

« Sur le petit texte que je t'ai envoyé tout à l'heure, [...]tu vois bien qu'on ne va pas se précipiter sur Facebook ou ce genre d'outils, même si ça a été à chaque fois une discussion... C'était un peu générationnel entre les vieux comme moi [...] où on est assez critique et les jeunes qui baignent là-dedans et qui ne comprennent pas pourquoi il n'y avait pas de Page Facebook de la ZAD ou ce genre de chose » (Administrateur du site « Tant qu'il y aura des Bouilles »).

Pour les militants de la ZAD, des considérations politiques finissent toutefois par autoriser ce recours à Facebook. Leur éthique préfigurative donne la possibilité de reléguer certaines considérations théoriques sur un Internet « partie-intégrante

du système » au profit d'une action menée « ici et maintenant ». En ce sens, l'utilité du dispositif l'emporte. Le Groupe Facebook de la ZAD est ainsi créé par ce militant, qui en explique la genèse :

« J'arrive là-bas, j'ai du mal à trouver, il n'y a pas de site Internet, que « Tant qu'il y aura des bouilles » pour faire le lien avec Sivens, c'est compliqué. Du coup, l'une des premières choses que je dis c'est : "il faut créer un site Internet ou un Groupe Facebook pour pouvoir informer, machin". Les gens, ils disent non. [...] Je me suis dit : "fuck off, je le fais" » (Automédia, ZAD). Avant tout, le Groupe de la ZAD a pour vocation d'équiper la lutte au présent : appels à occupation, demandes de matériel pour les constructions, covoiturages, indication de la présence de la gendarmerie sur place, etc. Il se fonde essentiellement sur l'actualisation du site Internet « Tant qu'il y aura des Bouilles ». Le Groupe bénéficie d'une discussion privée où se débattent la nécessité et la pertinence de valider telle ou telle publication, entre administrateurs qui ne sont pas tous, « hors ligne », présents à Sivens ni même en région Occitanie :

« On était d'accord pour dire que tout est politique. [...] À partir de là, c'est du débat politique, et tu argumentes. [...] Il y a des trucs sur lesquels tout le monde était d'accord : ça, ça passe ; ça, ça passe pas, et une fois que tu passes la grille d'élimination là ton post est publiable. L'année où ça a été chaud sur la ZAD du Testet, bah il n'y avait rien d'autre que l'actualité de la ZAD du Testet » (Administrateur du Groupe Facebook de la ZAD).

Parallèlement à cette volonté de soutenir la logistique quotidienne de la ZAD, l'animation éditoriale du Groupe Facebook s'adosse aux imaginaires culturels et esthétiques de ses administrateurs et de ses publics. Il s'y trouve notamment des publications régulières de musique anti-autoritaire ou de street-art qui veulent produire un sentiment d'appartenance. Politiquement, l'animation vise à réduire les risques de confusionnisme idéologique (Corcuff, 2021), de conspirationnisme et d'infiltration par les adversaires. De même, les militants de la ZAD se construisent en opposition aux logiques institutionnelles et politiques de la représentation. Une gestion éditoriale que l'administrateur résume comme suit : « Les gens qui venaient racoler pour Mélenchon, tu dégages. Les moutons enragés, tu dégages. [...] J'étais le Ghostbuster du Groupe. [...] Il y a eu des trucs de capitalisme vert trop abusés, des commentaires sexistes ad hominem qui nous ont obligés à virer des gens du Groupe » (Administrateur du Groupe Facebook de la ZAD).

Si le Collectif Testet formalise essentiellement sa critique contre l'action publique départementale, le Groupe de la ZAD privilégie de son côté une lecture du conflit par le *master-frame* (Snow, Benford, 1992) militant de la « convergence des luttes ». L'objectif est de mobiliser le soutien d'un public idéologiquement situé et constitué. Très présent sur Facebook à travers une constellation de Pages, ce public estime que les mobilisations contre les autres « Grands Projets Inutiles et Imposés » (GPII), la situation des migrants à Calais, les mouvements de grève, les manifestations antifascistes et la dénonciation des violences policières, entre autres, doivent entrer en résonance. Par le truchement de publications médiatisant cette actualité plurielle, l'éditorialisation du Groupe concrétise cette « disjonction croissante entre territoire, subjectivité et mouvement social politique. Cette disjonction, due en particulier à la force et à la forme de la médiation électronique, déstabilise les relations entre voisinages spatiaux et voisinages virtuels » (Blondeau, Allard, 2007, p.241-242). L'animation éditoriale du Groupe travaille ainsi une « convergence des représentations subjectives » afin que s'opère une « similarité

des situations objectives » (Ferron, 2012). Dans le même ordre d'idées, l'activité des administrateurs participe d'une solidarité entre les militants et les publics du Groupe, sensibles à la diversité des « carrières occupantes » (Dechezelles, 2017). Comme l'explique un militant ayant pris part aux activités automédiatiques de la ZAD :

« Sur Toulouse j'ai fréquenté beaucoup de squats. Fin par rapport à mon vécu [...] en galère de taffe, faire des intérim, se retrouver avec le chômage ou avec le RSA, ou sans rien du tout. [...] L'information a commencé à se propager autour de Sivals, les premières vidéos sur Internet, de l'expulsion à La Bouillonnante. [...] Et donc moi j'ai été au courant de ce qui se passait là-bas, en mars, et à ce moment-là j'étais en camion sans projet, si ce n'est faire ma route quoi, et du coup ma route m'a amené à aller à Sivals » (militant de l'occupation). D'un point de vue médiatique, un tel cadrage élargi bénéficie de ses propres sources. Tout d'abord, le Groupe de la ZAD est le support numérique des vidéos auto-médiatiques militantes réalisées sur zone, (Thiong-Kay, 2020). Ces contenus permettent aux militants de livrer un contre-récit aux représentations péjoratives qui caractérisent le « zadiste » dans l'espace public. Dans ce contre-récit qui vise à « renverser le référentiel dominant pour ne plus présenter [la mobilisation] en partant du projet, mais en se basant sur le territoire et l'expérience de vie quotidienne que représente son occupation » (Mabi, 2016), les militants médiatisent une occupation marquée par la vétusté et les conditions météorologiques souvent éprouvantes. Ce qui relève donc d'un « partage de l'indignité » (Riboni, 2016) sert de « support à la constitution et [à la] consolidation des liens sociaux mais aussi d'outils de lutte pour la visibilité » (Riboni, 2019). De même, plusieurs années avant le mouvement des Gilets jaunes qui les ont popularisés, ces contenus restituent déjà les affrontements avec les forces de l'ordre en illustrant l'asymétrie du rapport de force à l'œuvre. L'objectif est de documenter les violences sur le registre du *copwatching*, mais également, dans un but médiatique, de susciter l'indignation de « manière stylisée et dramatisée » (della Porta, Diani, 2006), tout en construisant une « martyrologie » (Granjon, 2022) de la mobilisation.

Du côté des relations entretenues avec le champ journalistique, le Groupe de la ZAD privilégie non pas la médiation de la presse dominante locale et nationale, à laquelle elle est hostile (Mabi, 2016), mais plutôt la galaxie des « médias alternatifs ». Leur hétérogénéité a été bien étudiée, mais leur position au sein ou aux frontières du champ journalistique reste un défi analytique (Ferron, 2006), tant ces initiatives médiatiques se situent entre le registre de l'information journalistique et celui de la communication militante. Le Groupe de la ZAD du Testet partage les productions militantes et participatives s'inscrivant dans le sillage d'*Indymédia* (Rebellyon, *Paris-luttes.Info*), des publications du site « ZAD Nadir » de Notre-Dame-des-Landes ou du blog « Mouvement Anarchiste Marginal ». Il s'appuie également sur une médiation de type journalistique, en ayant recours, comme le Collectif Testet mais avec une intensité plus marquée, à la couverture des *pure-players* d'informations en ligne favorables aux mouvements sociaux. En effet, la défiance vis-à-vis de la profession journalistique est nettement plus prononcée sur la ZAD qu'au sein du Collectif Testet. Mais sur place, le conflit s'enracinant, les militants de la ZAD développent progressivement des relations de confiance avec les journalistes de *Mediapart*, *Reporterre*, *Taranis News* et *Basta!*. Des représentations et des critiques en commun (au sujet du fonctionnement économique des médias,

de la gouvernamentalité néolibérale ou du paradigme aménageur) expliquent en partie cette proximité.

Dans cette première partie, nous avons donc repéré que les entités en lutte contre le barrage de Sivens étaient très différentes en termes de composante idéologique, de rapport à la puissance publique ou de préférences médiatiques. À côté d'autres pratiques *offline*, Facebook leur a permis de construire leur propre cohérence politique et tactique. Or de manière concomitante, l'utilisation du réseau socio-numérique a également conféré une matérialité à leur recherche d'intégration.

FACEBOOK, DISPOSITIF POUR L'INTÉGRATION DE TOUTE LA MOBILISATION

Autonomie des acteurs et complémentarité des répertoires d'action

La description des espaces Facebook investis par les groupements de Sivens a permis d'analyser le lien concret qui existe, pour chacun d'entre eux, entre activité en ligne et action hors ligne. En revanche, pour éviter que cette description ne schématise la réalité sociale, notre analyse du numérique doit rester rigoureusement positionnée à l'aune de la configuration située du mouvement et de la trajectoire plus générale de la controverse. Les militants de Sivens ont des conceptions différentes sur la manière de lutter efficacement contre le projet. Cette « lutte » n'a pas toujours les mêmes significations entre acteurs. Des oppositions tactiques voire des rancœurs s'enracinent entre groupements. Ces difficultés sont bien réelles. Mais en dépit de ces dernières, les militants ont conscience qu'il est dans leur intérêt stratégique *a minima* de dialoguer, *a maxima* de coordonner leurs différentes actions.

Différentes caractéristiques de la mobilisation rendent cette perspective possible. Tout d'abord, les forces militantes de Sivens se trouvent majoritairement sur un territoire micro-local où règne une forte interconnaissance. La forme du « Collectif », faiblement institutionnalisée, autorise la mobilité et le multi-positionnement (Ion, 2012) des acteurs. Leur culture politique s'inscrit ainsi dans la continuité de l'altermondialisme, connu comme un moment de cohabitation entre les militants pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières, écologistes, anarchistes, autonomes, etc. (Dupuis-Déri, 2005). À Sivens, en dépit des oppositions, une dynamique de « convergence » est à l'œuvre. Les entités mobilisées échangent ainsi, à intervalles réguliers, durant l'assemblée générale de toute la mobilisation sur la ZAD. Une complémentarité des répertoires d'action est alors envisagée et surtout appréciée par les militants :

« Moi je suis pragmatique. [...] Il faut des gens pour aller au tribunal, comme à Roybon où y aura pas Center Parcs, mais pendant les deux ans et demi de procédure, c'était cool qu'il y ait des gens dans les bois, dans les cabanes pour tenir » (Administrateur du Groupe Facebook de la ZAD).

La configuration spatiale de la mobilisation et la politisation des acteurs favorisent la construction puis le partage de leurs cadres d'injustice : légalité du projet contre légitimité de l'action collective, action publique anti-démocratique, violences d'État, adoption du slogan « Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend », etc. Par ailleurs les épisodes qui ponctuent et modifient la trajectoire du conflit concernent les deux entités en lutte. L'organisation de rassem-

blements et d'actions, les décisions de justice, l'avancée des travaux, l'état de santé des militants en grève de la faim et bien sûr l'affaire Fraisse forment une actualité en commun. Ces cadres et cette événementialité partagés – qui se trouve médiatisés sur les deux espaces numériques étudiés ici – ne signifient pas que les groupements abandonnent ce qui les caractérise. Mais ils leur permettent de minorer ce qui les différencie, car pour une mobilisation « l'essentiel n'est pas tant qu'il y ait un alignement des cadres, mais que le désalignement puisse être suffisamment occulté pour qu'on puisse faire croire à un tel alignement » (Contamin, 2020, p.49).

Concomitamment aux stratégies éditoriales décrites en première partie, l'utilisation de Facebook aide les groupements à réduire ce désalignement, voire à l'exploiter. Du côté du Groupe de la ZAD, sa charte précise : « aucune personne qui gère le groupe n'encensera ou condamnera chacune des formes de résistance choisie. Ce sont nos différences qui font notre force ». Également, l'expertise du Collectif Testet offre un stock d'arguments juridiques et techniques aux militants de la ZAD, en conflit idéologique avec les « institutions » mais contraints de justifier les formes souvent illégales de leurs actions. Le site du Collectif pro-occupation, dont on a pu voir qu'il était la principale source du Groupe de la ZAD, écrit notamment : « le projet de barrage de Sivens a été analysé sous toutes ses coutures (et fort bien démonté) par le collectif pour la Sauvegarde de la Zone Humide du Testet. Le site de ce collectif présente toutes les infos techniques sur ce projet inutile et imposé ainsi que l'historique des démarches juridiques notamment et actions entreprises par le Collectif Testet ». Du côté de ce dernier, la communication ponctuelle des objectifs de l'occupation permet d'être solidaire de la ZAD, bien qu'officiellement, elle ne soutienne pas les modalités de son action.

De même, avant la mort de Rémi Fraisse, les violences des forces de l'ordre contre les occupants de la ZAD ont pu provoquer de brefs déplacements éditoriaux, comme le prouve par exemple cet appui du Collectif Testet sur un contenu automédia de la ZAD. Si ce recours aux contenus de l'autre entité mobilisée semble dicté par l'explosion de la conflictualité, il témoigne cependant de leur relative solidarité :



Figure 3. Publication : utilisation des vidéos automédias de la ZAD par le Collectif Testet

La Page Facebook « Soutien Testet »

Pour terminer, cette stratégie militante prend plus explicitement la forme de « l'articulation » ou de « l'intégration » au moyen d'un troisième espace Facebook⁵ :



Figure 4. Publication : migration de la Page

Les supports de l'opposition au barrage de Sivens font preuve de réflexivité en actant la forme « mosaïque » de la mobilisation. Ils tentent alors de conjurer l'éparpillement des informations relatives à cette dernière sur Internet.

5. Publication en date du 16 septembre 2014 sur l'ancêtre de cette Page intitulée « non au barrage du Testet ». (désormais inactive). Notons que si la charte du Groupe Facebook privé de la ZAD déclare que cette Page Soutien Testet constitue « sa Page publique », ces espaces sont gérés par deux équipes éditoriales distinctes.



Figure 5. Publication : mise en valeur des ressources info-communicationnelles des différents groupements

Cette Page « Soutien Testet » est numériquement la plus importante de la mobilisation, en étant suivie par plus de 19000 utilisateurs. Son éditorialisation consiste d'abord à rapprocher symboliquement des pans entiers de la contestation : entre entités liguées contre le barrage de Sivens, mais également entre mobilisations disséminées en France et ailleurs ; par conséquent dans une double logique intra-lutte et inter-luttes. En termes d'animation éditoriale, la Page vise à valoriser les informations tirées des deux sites Internet militants principaux du conflit.

Nos données témoignent ensuite d'une volonté d'aiguiller les soutiens, dans une perspective pratique. C'est pourquoi l'on retrouve mis en valeur des informations décrivant la situation sur place, et relayant les contenus automédias. Aussi, et bien que l'animation éditoriale générale de cette Page s'apparente donc davantage à celle du Groupe de la ZAD, elle semble moins rétive aux formes conventionnelles de la représentation, ou méfiante vis-à-vis des risques de « récupération politique ». En effet, comme le Collectif Testet, la Page actionne un certain levier de politisation, à savoir la prise de parole d'Hommes politiques qui dénoncent le bien-fondé du projet et les termes de sa mise en œuvre.

La Page « Soutien Testet » est ainsi particulièrement attentive à la couverture journalistique dont bénéficie le mouvement. D'un point de vue éditorial, elle s'appuie sur les sources journalistiques des deux espaces Facebook décrits en première partie. Comme le Groupe de la ZAD, elle mobilise les médias alternatifs (*Paris Luttes Infos*, *Taranis News*, *Lundi Matin*). Elle partage de même beaucoup les *pure-players* au cœur de la couverture du conflit, déjà mis en valeur par les deux espaces étudiés précédemment, comme *Reporterre* ou *Mediapart*. Mais comme la Page du Collectif Testet, elle a aussi un recours normalisé et régulier aux médias dominants de la presse écrite nationale et locale.

Enfin, à l'instar de la Page du Collectif Testet et du Groupe de la ZAD, la Page « Soutien Testet » fait la promotion d'événements transversaux. Elle est également un « lieu numérique de rassemblement », de synthèse et de débats, comme en attestent différentes publications sur le thème de l'action directe ou, au contraire, sur le droit comme ressource pour les causes environnementales.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons analysé la manière dont l'opposition au barrage de Sivens a utilisé Facebook, selon deux modalités. D'une part, cette utilisation accompagne la structuration des entités mobilisées : transcription en ligne de leurs répertoires d'action collective, soutien logistique, publicité de leurs propres cadres d'interprétation, recherche de visibilité, rapports au champ journalistique. D'autre part, et dans le même temps, la cohabitation voire la convergence qui est travaillée hors ligne entre les différents groupements trouve une matérialité sur Internet grâce à la mise en valeur d'une événementialité commune, l'appui réciproque sur des ressources argumentatives et communicationnelles, jusqu'à la création d'une Page figurant, par une animation éditoriale synthétique, leur intégration dans un mouvement contre le projet.

Pour la communication militante de chaque entité, ce second objectif relève du danger permanent. Du côté du Collectif Testet, l'affichage régulier de son soutien à la ZAD pourrait le rendre illégal aux yeux de ses adversaires, entachant la crédibilité de son action collective. Chez les occupants de la ZAD, une approche trop technique ou précisément légale pourrait l'exposer à la critique de « l'institutionnalisation », rendant factice la dimension agonistique de son identité politique. Si la communication militante est bien ici constitutive de l'organisation, elle fut également, à Sivens, une activité sous tension.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Badouard, Romain ; Mabi, Clément ; Monnoyer-Smith, Laurence (2016). « Le débat et ses arènes. À propos de la matérialité des espaces de discussion », *Questions de communication*, vol. 30, no. 2, pp. 7-23.

Benford Robert D. ; Snow David (2000). « Framing Processes and Social Movement : An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, p.611-639.

Blondeau, Olivier ; Allard Laurence (2007). *Devenir Média. L'activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*, Amsterdam Éditions.

Chateauraynaud, Francis (2015). « L'emprise comme expérience », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4931>

Contamin, Jean-Gabriel, (2005). « Les grèves de décembre 1995 : un moment fondateur ? » in Agrikoliansky, Eric ; Fillieule, Olivier ; Mayer, Nonna (dir.), *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*. Flammarion, Paris, p.233-263

Contamin, Jean-Gabriel (2020). « Analyse des cadres », in Fillieule, Olivier ; Mathieu, Lilian ; Péchu Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 44-50.

Corcuff, Philippe (2021). *La grande confusion. Comment l'extrême droite gagne la bataille des idées*, Paris, Textuel.

Dechezelles, Stéphanie (2017). Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel. *Politix*, 117, pp. 91-116.

della Porta, Donatella ; Diani, Mario (2006). *Social movements: An introduction*. Malden, MA: Blackwell.

Dupuis-Déri, Francis, (2005). « L'altermondialisme à l'ombre du drapeau noir. L'anarchie en héritage » in Agrikoliansky, Eric ; Fillieule, Olivier ; Mayer Nonna (dir.) (2005) *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*. Paris, Flammarion, pp. 199-231.

Ferron, Benjamin (2006). « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé)légitimation », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°07/2, URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2006/supplement-a/16-medias-alternatifs-entre-luttes-de-definition-luttes-de-de-legitimation> .

Ferron, Benjamin (2012). Les répertoires médiatiques des mobilisations altermondialistes (Mexique-Chiapas, Israël/Palestine, 1994-2006), Contribution à une analyse de la société transnationale, thèse de doctorat en science politique, Université de Rennes 1, 808 p.

Granjon, Fabien (2021). « Gilets jaunes et colères noires », *Questions de communication* [En ligne], 40, URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/27090>

Hein, Fabien ; Blake, Dom (2016). *Ecopunk. Les punks, de la cause animale à l'écologie radicale*. Le Passager Clandestin.

Ion, Jacques (2012). *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société ».

Kavada, Anastasia (2015). Creating the collective: social media, the Occupy Movement and its constitution as a collective actor, *Information, Communication & Society*, 18:8, pp. 872-886.

Mabi, Clément (2016). « Luttés sociales et environnementales à l'épreuve du numérique : radicalité politique et circulation des discours ». *Études de communication*, vol. 47, p. 111-130.

Milan, Stefania. (2015). From social movements to cloud protesting: the evolution of collective identity. *Information, Communication & Society*, 1, pp.1-14.

Monnoyer-Smith, Laurence ; Wojcik Stéphanie (2014). « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations*, 8(1), pp. 5-29.

Ollitrault, Sylvie ; Villalba, Bruno (2014). 67. Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises, in Pigenet M. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France: De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, pp. 716-723.

Pleyers, Geoffrey (2016). « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes ». *Agora débats/jeunesses*, 72, 107-122.

Riboni, Ulrike Lune (2016). « Juste un peu de vidéo » : la vidéo partagée comme langage vernaculaire de la contestation : Tunisie, 2008-2014, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Riboni, Ulrike Lune (2019). « Images anonymes, registres de visibilité et espace(s) public(s) », *Questions de communication*, n°35, pp. 153-169.

Sedda, Paola (2022). « La mobilisation numérique : entre émancipation et rationalisation », *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*, N° 3 (2), pp.53-74.

Snow, David.A ; Benford Robert D., (1992). « Master frames and cycles of protest », pp. 133-155, in Morris A.D., Mueller C.M. (éds), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press.

Thiong-Kay, Laurent (2020). « L'automédia, objet de luttes symboliques et figure controversée. Le cas de la médiatisation de la lutte contre le barrage de Sivens (2012-2015) », *Le Temps des médias*, 35, pp. 105-120.

Thiong-Kay, Laurent (2021). Divisions du travail médiatique entre journalistes et militants, de l'altermondialisme à Sivens. *Sur Le Journalisme, About Journalism, Sobre Jornalismo*, 10(1), pp. 162-173

Vitali-Rosati, Marcello (2020). « Pour une théorie de l'éditorialisation », *Humanités numériques* [En ligne], 1 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2020, URL : <http://journals.openedition.org/revuehn/371>

À la recherche du citoyen « ordinaire », les publics imaginés de l'ouverture des données publiques au niveau municipal

Article inédit, mis en ligne le 10 juin 2023

Florence Millerand

Florence Millerand est professeure titulaire au Département de communication sociale et publique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), directrice du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) et codirectrice du Laboratoire sur la communication et le numérique (LabCMO). Ses travaux récents portent sur les publics en ligne, le rapport à l'information, les sciences participatives et la « mise en données » de la société.

millerand.florence@uqam.ca

Lucie Delias

Lucie Delias est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, ITIC/LERASS-CERIC. Ses travaux portent sur l'inclusion numérique des publics minorisés, plus particulièrement en lien avec les enjeux liés aux données numériques.

lucie.delias@univ-montp3.fr

Alexandre Coutant

Alexandre Coutant est professeur au Département de communication sociale et publique à l'Université du Québec à Montréal. Il est responsable de l'axe « Pratiques informationnelles, publics et agir politique » du Laboratoire sur la communication et le numérique (LabCMO). Ses travaux portent sur les enjeux de confiance dans des environnements sociotechniques.

coutant.alexandre@uqam.ca

Marie-Soleil Fortier

Marie-Soleil Fortier est étudiante à la maîtrise en Science, Technologie et Société à l'Université du Québec à Montréal.

Fortier.marie-soleil.2@courrier.uqam.ca

Plan de l'article

Introduction

L'ouverture des données publiques et les dispositifs participatifs

Publics imaginés des données ouvertes : le cas du Portail de la Ville de Montréal

À la recherche des citoyens « ordinaires » : faire advenir des publics

Conclusion

Références bibliographiques

RÉSUMÉ

À partir de l'étude du Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal (Canada), cet article rend compte des publics de l'open data municipal à trois niveaux : les publics imaginés dans les discours, les publics configurés par le dispositif numérique, et les publics construits à travers les stratégies d'acteurs. Nous montrons comment la figure du citoyen « ordinaire » est travaillée discursivement et pratiquement, et comment les (non) usages du portail constituent des indices des attentes des publics effectifs qui, réinterprétés par les acteurs, contribuent à faire évoluer les publics et leurs représentations. Au-delà du constat de la non-équivalence entre les publics idéaux et les publics empiriques, l'étude encourage à prêter attention aux stratégies d'adaptation variées qui en résultent.

Mots clés

Données ouvertes, Ville de Montréal, publics imaginés, citoyen.

TITLE

In search of the “ordinary” citizen, the imagined publics of open public data at the municipal level

Abstract

Based on the study of the Open Data Portal of the City of Montreal (Canada), this article reports on the publics of municipal open data at three levels: the publics imagined in the discourses, the publics configured by the digital device, and the publics constructed through the strategies of actors. We show how the figure of the “ordinary” citizen is worked on discursively and practically, and how the (non) uses of the portal constitute indices of the expectations of the actual publics which, reinterpreted by the actors, contribute to the evolution of the publics and their representations. Beyond the observation of the non-equivalence between the ideal and the empirical publics, the study encourages us to pay attention to the resulting adaptation strategies, the fruit of a delicate negotiation between different interests to be preserved.

Keywords

Open data, City of Montreal, imagined publics, citizen.

TÍTULO

En busca del ciudadano «de a pie», los públicos imaginados de los datos públicos abiertos en el ámbito municipal

Resumen

Basado del estudio del Portal de Datos Abiertos de la Ciudad de Montreal (Canadá), este artículo da cuenta de las audiencias de los datos abiertos municipales en tres niveles: las audiencias imaginadas en los discursos, las audiencias configuradas por el dispositivo digital y las audiencias construidas a través de las estrategias de los actores. Mostramos

cómo se trabaja discursiva y prácticamente la figura del ciudadano «de a pie», y cómo los (no) usos del portal constituyen índices de las expectativas de los públicos reales que, reinterpretados por los actores, contribuyen a la evolución de los públicos y sus representaciones. Más allá de la constatación de la no equivalencia entre el público ideal y el empírico, el estudio nos anima a prestar atención a las estrategias de adaptación resultantes, que son el resultado de una delicada negociación entre los diferentes intereses que hay que mantener.).

Palabras clave

Datos abiertos, Ciudad de Montreal, público imaginado, ciudadano.

INTRODUCTION

Depuis une quinzaine d'années, le mouvement en faveur des données ouvertes a donné lieu à des politiques d'ouverture de données publiques au sein des États, des villes, des institutions internationales, et même des entreprises. Les initiatives en matière de gouvernement ouvert en particulier, placent les données au cœur d'une reprise de contrôle des affaires publiques par les citoyens, tout en suscitant des attentes fortes à la fois en termes de renforcement des institutions démocratiques, de recherche d'efficacité pour les bureaucraties (Chevallier, 2018 ; Purwanto, Zuiderwijk et Janssen, 2020), de stimulation de l'activité entrepreneuriale (Bernardin et Jeannot, 2019; Cardulo et Kitchin, 2019) et d'amélioration de la qualité de vie des individus (Chignard, 2012 ; Baack, 2015 ; Kitchin, 2014; Lathrop et Ruma, 2010) ; des objectifs qui peuvent parfois entrer en contradiction les uns avec les autres (Bernardin et Jeannot, 2019 ; Peugeot, Mabi et Chevallier, 2019).

Le développement de portails de données ouvertes par les municipalités s'inscrit dans une volonté politique de rapprochement des citoyens et des administrations publiques locales. Cependant, malgré l'importance des investissements publics consentis, les enquêtes montrent que ce rapprochement s'opère difficilement en pratique, notamment parce que ces initiatives trouvent rarement leur public (Goëta, 2016 ; Ruppert, 2012). Les portails de données ouvertes répondent d'abord à un impératif d'ouverture qui les inscrit dans une logique de l'offre plutôt que de la demande (Diaz et Breux, 2021 ; Hamel, 2014 ; Jeannot et Maghin, 2019). Les enquêtes montrent également que les citoyens ont une compréhension très limitée des implications concrètes de l'ouverture des données et ignorent souvent de quelle manière y accéder et comment les interpréter (Dymytrova et Paquienéguy, 2017 ; Goëta et Mabi, 2014 ; Goëta, 2016; Ruijter et al, 2020). En fait, dans la plupart des cas, les citoyens ne savent pas qu'ils font partie du public « imaginé » pour l'ouverture des données publiques de leur municipalité (Broomfield et Reutter, 2022).

Les visions de l'ouverture des données publiques sont multiples (Allard-Huver, 2017 ; Badouard, 2017). Elles s'inscrivent dans des perspectives de développement économique (Mabi, 2015) et dans des stratégies de communication de la part des administrations qui contribuent à alimenter les débats sur l'encapacitation citoyenne (Badouard, 2017), notamment à travers l'innovation par le bas (Mabi, 2021 ; Boudreau, 2020 ; Goldstein et Dyson, 2013 ; Hamel, 2014), mais aussi à favoriser le risque d'une nouvelle fracture numérique entre de très nombreux citoyens non-usagers et une poignée d'utilisateurs experts (Gurstein, 2011). Notre intérêt pour les initiatives locales d'ouverture de données publiques réside dans leurs publics, y compris leurs « non publics » (Dayan et Katz, 2012), plus précisément dans la difficulté apparente de ces initiatives à rejoindre des publics et à

susciter des usages pour les données qu'elles rendent disponibles.

Les processus d'ouverture de données produisent, sinon mettent en forme, des collectifs. Au cœur de la mise en circulation des données publiques se constituent en effet des groupes d'utilisateurs qui se trouvent rassemblés parce qu'une institution a anticipé ou entendu les attentes envers certains usages communs. Notre intérêt réside donc également dans les dispositifs techniques eux-mêmes qui, par leurs configurations, structurent des relations de pouvoir, matérialisent des visions sur l'ouverture de données et prescrivent des usages. En nous intéressant à la manière dont les publics des données ouvertes sont « imaginés », nous interrogeons la manière dont la participation des publics à la réutilisation des données est pensée (ou impensée), et à la façon dont cette participation se trouve traduite dans des stratégies d'ouverture et de publication de données qui s'incarnent dans des configurations sociotechniques.

À partir de l'étude du cas du Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal (Québec, Canada), nous rendons compte, dans cet article, des publics imaginés de l'open data municipal. Nous analysons la manière dont ces publics sont nommés, définis, et *in fine produits*, en analysant les discours et les pratiques des responsables du portail (promoteurs et concepteurs), et cela, à trois niveaux : les publics imaginés dans leurs discours, les publics configurés par le dispositif numérique et les publics construits à travers leurs actions et leurs stratégies. Les différents publics mis au jour sont analysés du point de vue du rapport aux données ouvertes et aux institutions qui les caractérisent et du référentiel participatif qu'ils incarnent. Nous adoptons une analyse diachronique dans le but de saisir l'évolution de ces publics sur une dizaine d'années, soit depuis la création du portail en 2011, qui correspond à la période durant laquelle la plupart des grandes métropoles se sont dotées d'un portail de données ouvertes. Incidemment, nous soulignerons de quelle manière les (non) utilisations de la plateforme constituent des indices des attentes des publics effectifs qui, repris et interprétés par les responsables du portail, contribuent à faire évoluer ces trois niveaux.

L'OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES ET LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

Open data et impératif participatif

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à une prolifération de dispositifs participatifs ayant pour but de renouveler le lien entre les citoyens et les gouvernants, pensés comme une solution pour lutter contre le désintérêt et le désenchantement des citoyens pour la démocratie représentative, pour toucher des groupes traditionnellement éloignés de la participation politique traditionnelle et pour stimuler l'encapacitation des citoyens en les impliquant dans les décisions les concernant (Chateauraynaud, 2013).

Cet élan évoque l'idéal de l'espace public habermassien dans lequel les citoyens, ayant mis leurs différences et leurs intérêts particuliers de côté, échangent autour des questions politiques de bien commun dans des espaces dédiés (Habermas, 1997 [1978]). Cependant, pour garantir la formation de l'opinion publique, ces espaces doivent être indépendants des autorités dirigeantes ; or, aujourd'hui, cette participation est de plus en plus institutionnalisée. De nombreuses études en sociologie et en sciences politiques considèrent que le recours à la participation citoyenne constitue désormais une « nouvelle grammaire de l'action publique » (Blondiaux et Sintomer, 2009), qui produit un « impératif participatif » s'avérant particulièrement opérant au niveau local, échelon par excellence des imaginaires de la démocratie participative (Maigret, 2000). Le développement des dispositifs

participatifs politiques en ligne – désignés récemment par le terme de Civic tech (Mabi, 2021) – fait de son côté l'objet d'études en sciences de l'information et de la communication, qui visent notamment à s'interroger sur les spécificités effectives des formes de participation numérique et à déconstruire les discours sur le lien entre l'innovation technique et le changement social (Greffet et Wojcik, 2014 ; Cardon, 2013 ; Monnoyer-Smith, 2011).

Les initiatives d'ouverture des données publiques s'intègrent dans cette nouvelle façon de penser les rapports entre les citoyens et le pouvoir (Jeanneret, 2019). À l'échelle de la ville, l'ouverture des données s'accompagne d'une promesse de régulation des rapports sociaux locaux, l'analyse des données de l'activité municipale permettant d'optimiser et de faciliter les relations entre les services publics et les citoyens – ici les résidents de la ville. On peut y percevoir l'actualisation d'une idéologie de la transparence valant pour reddition de compte, où une administration montre son activité à travers les données (Quéré, 2018 ; Broomfield et Reutter, 2022). L'idée est aussi que les citoyens (envisagés comme individus, groupes de la société civile ou entreprises) s'emparent des données afin de participer à la création de services plus efficaces (par exemple autour des flux liés aux transports), et qu'ils participent eux-mêmes à la production des données liées aux usages de la ville. Cette vision presque cybernétique de l'information, où le numérique permet une rationalisation aussi bien sociale qu'économique, est propulsée par l'imaginaire de la « ville intelligente » (Powell, 2021 ; Denis et Pontille, 2010).

L'open data incarne donc une modalité de l'idéal participatif à déconstruire (Hamel, 2014 ; Broomfield et Reutter, 2022). En particulier, les portails de données ouvertes, qui se multiplient à l'échelle municipale depuis la fin des années 2000, font partie de l'écologie des dispositifs participatifs contemporains, tout en permettant une forme de participation relativement restrictive. En effet, ils relèvent d'une logique de numérisation des services publics bien plus que d'une logique de dialogue ou de délibération avec les citoyens (comme peuvent l'être les conseils ou forums consultatifs) ou encore de collaboration et de co-construction (à l'image des budgets participatifs). En lien avec l'imaginaire de la désintermédiation entre les gouvernants et les gouvernés permise par le numérique, l'accès libre et pour tous aux données publiques, qui est au fondement de l'idéologie du mouvement de l'open data, donne lieu à des dispositifs centrés sur l'accès et où les questions d'usage et d'appropriation des données restent à la fois peu problématisées (Paquienéguy et Dymyotrova, 2018) et inégalement encouragées (Cardullo et Kitchin, 2019).

Les dispositifs socio-techniques et leurs publics

Une des approches dans les recherches qui étudient la participation citoyenne, qu'elle se déploie en ligne ou « hors ligne », vise la « compréhension fine des modalités de fabrication des publics par les dispositifs institués de participation » (Blondiaux et Fourniau, 2011, p. 15). Ces recherches portent une attention particulière à la relation entre le dispositif – conçu dans une perspective foucauldienne comme un assemblage d'éléments hétérogènes qui concrétise une intention et donne à lire des rapports de pouvoir (Peeters et Charlier, 1999) – et les publics à qui ils sont destinés et qui s'en emparent, à travers les formes de participation qu'ils favorisent.

En effet, les dispositifs politiques, communicationnels ou techniques, en particulier participatifs, sont toujours conçus en lien avec les groupes sociaux, ou *a minima* les types d'usages, que les concepteurs cherchent à susciter, de manière consciente ou non (Cefaï et Pasquier, 2003 ; Morelli, Pignard-Cheynel et Baltazart, 2016). Ainsi, Grignon (2015, p. 27) parle de préconfiguration pour qualifier la manière dont ces dispositifs prévoient et incitent la formation de publics. Cette préconfiguration se réalise à travers trois dimensions analysables : l'incitation *herméneutique* à contempler le dispositif comme remplissant

certaines finalités, la formalisation *pragmatique* plus ou moins vague d'usages attendus et la précision *normative* de son bon usage. Le public imaginé par les acteurs qui prétendent encadrer la participation relèverait *a priori* de la conception d'un public « passif », interpellé et créé de toute pièce pour s'intégrer au dispositif, proche de la notion d'audience (Livingstone, 2004) et s'opposerait à un public « actif » qui, dans la perspective pragmatiste d'un John Dewey, s'auto-génèrerait en se fédérant autour d'un problème politique commun à résoudre (Zask, 2008). À partir de l'exemple d'un dispositif participatif municipal (les conseils de quartiers), Loïc Blondiaux montre bien les écarts qui existent entre les publics imaginés par les acteurs politiques à l'origine de la consultation, ceux que s'attendent à rencontrer les chercheurs en sciences sociales à partir de leurs propres cadres d'analyse, et les publics observables empiriquement sur le terrain (Blondiaux, 2003). Cependant, les publics ne sont jamais uniquement performés ou performants. À l'image du lecteur-modèle décrit par Umberto Eco (1985), les usagers des dispositifs se conforment en partie à ce qui est attendu d'eux.

Dans le cas de la participation en ligne, les différents dispositifs socio-techniques, par leurs configurations spécifiques, vont induire des types particuliers de participation et donc de façons de « faire public » (Citton, 2020 ; Laurent *et al.*, 2018 ; Boyd, 2010). Ces dispositifs sont le produit d'un réseau complexe d'acteurs (Akrich, Callon et Latour, 2006), qui nécessitent de dépasser l'examen des outils techniques pour élargir l'enquête aux stratégies des acteurs et aux discours qu'ils portent. Ainsi cette recherche propose-t-elle d'étudier la fabrication des publics telle qu'elle se réalise discursivement et dans les pratiques des acteurs. Elle s'appuie sur l'analyse des publics imaginés identifiables dans les représentations émanant des discours et sur la façon dont ils sont configurés par le dispositif à partir de son design technique, en incluant la manière dont les acteurs cherchent à les faire advenir *via* le déploiement d'un ensemble d'activités fournissant des occasions de rencontres avec les publics avérés et potentiels.

Méthodologie

Afin de saisir les publics imaginés du Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal, trois types de matériaux d'enquête ont été réunis et analysés. En premier lieu, un corpus documentaire composé de documents officiels, de publications autour de l'activité du portail et de documentation technique utilisée par les équipes travaillant avec les données ouvertes (Politique des données ouvertes, plans d'action, Charte municipale des données numériques, formulaires, articles de blogs...) a été recueilli sur une période de 10 ans, entre 2011 (la date de création du portail) et 2021 (marqué par le lancement d'une nouvelle version du site) et analysés qualitativement à partir d'un codage thématique. Ces éléments ont été complétés par une analyse sémiologique (Bonaccorsi, 2013) et diachronique du portail municipal où sont publiées les données ouvertes en utilisant les archives du web de l'Internet Archive (Musiani *et al.*, 2019). Au sein des versions successives du site, une attention particulière a été portée à l'évolution des outils mis à disposition des internautes (discours accompagnant les jeux de données et outils permettant d'interagir avec leur contenu, ressources didactiques sur les données, espaces de discussion entre utilisateurs et avec les responsables du portail...), qui ont été considérés comme autant de façon de préconfigurer les publics.

Enfin, dix entretiens ont été réalisés avec les principaux acteurs concernés : responsables du portail, conseillers chargés de l'ouverture des données et programmeurs et développeurs œuvrant au sein des équipes responsables des données ouvertes et dans différents services de la municipalité. La plupart sont des professionnels de l'information ou des données ouvertes, formés en technologie de l'information (TI), analyse de données ou dans des domaines spécifiques (ex : géomatique, gestion de projet). La majorité d'entre eux ont une formation universitaire de niveau 2^e cycle. Tous sont âgés de 30 à 60 ans et se

répartissent à part égale en termes de genre. Les entretiens de type semi-directif visaient à recueillir des informations sur leurs visions des données ouvertes, les usagers du portail, le développement du site dans le temps ainsi que le processus d'ouverture des données et son évolution¹.

LES PUBLICS IMAGINÉS DES DONNÉES OUVERTES : LE CAS DU PORTAIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Ville de Montréal s'est dotée d'un portail de données ouvertes en 2011, juste après les villes de Toronto, Vancouver et Ottawa qui l'ont précédée en 2009 et 2010², s'inscrivant ainsi au niveau fédéral dans la « Stratégie pour un gouvernement ouvert » dans laquelle le Canada s'est engagé à cette période, notamment en rejoignant le Partenariat international pour un gouvernement ouvert (PGO). Le fonctionnement des municipalités au Québec et les spécificités de Montréal ont un impact sur la façon dont les données sont produites et partagées. Forte d'environ 2 millions d'habitants au sein de l'agglomération (4 millions en incluant la région métropolitaine), Montréal est la plus grande ville de la province. Au Québec, les villes ont des compétences spécifiques. La santé et l'éducation se trouvent sous la houlette du gouvernement provincial (ce qui explique la quasi absence de données concernant ces domaines sur le portail de la Ville), tandis que la gestion des transports, de l'urbanisme, du foncier (entre autres) revient aux municipalités³. Montréal est découpée en arrondissements administratifs qui ont des compétences propres ; ceux-ci génèrent des données à un niveau plus local, qui sont versées au portail.

Malgré ces particularités, le Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal est proche des autres portails municipaux en ce qui concerne la prise en compte de ses publics. Au terme de ses dix années d'existence, malgré la prégnance de la figure du citoyen « ordinaire » (entendu comme non-spécialiste par les acteurs du portail) dans les discours, il s'adresse en pratique surtout à des spécialistes, en présentant des données formatées a priori pour un public « expert ». Toutefois, l'analyse des discours et stratégies des acteurs, de même que l'étude du site lui-même, donne à observer une plus grande diversité que la dichotomie spécialistes/non-spécialistes ne le laisse penser. En outre, s'ils restent peu connus des responsables du portail, qui n'ont pas vraiment de moyens de suivre et de connaître leurs publics au quotidien, ceux-ci sont imaginés à la fois au niveau de la production et de l'utilisation des données ouvertes à partir d'indices indirects comme les commentaires laissés sur le site, les succès ou échecs de certaines fonctionnalités ou de certains jeux de données, les actualités, etc.

Trois grandes catégories de publics ressortent de ces différents discours et du dispositif : (1) les « citoyens », une catégorie fourre-tout qui renvoie au public générique du portail ; (2) les partenaires externes, incluant les organismes publics, start-up et entreprises ; et (3) les partenaires internes, c'est-à-dire les services et arrondissements de la Ville. Ces grands types de publics se déclinent en sous-catégories en fonction de leur rapport (présupposé) aux

1. Des observations ethnographiques en ligne et *in situ* auprès de l'équipe du portail et des services concernés à la Ville, afin d'observer le travail concret d'ouverture des données, étaient prévues mais n'ont malheureusement pas pu être réalisées en raison de la crise sanitaire.

2. À titre de comparaison, en France, la Ville de Paris a lancé son Portail de données ouverte en 2011 et Lyon en 2013.

3. Montréal a un statut spécial puisqu'elle a obtenu un mandat concernant les politiques de solidarités sociales, qui relèvent habituellement du gouvernement provincial. Ainsi, à la suite d'une grande consultation citoyenne menée en 2020 sur la question des discriminations subies par les habitants de la Ville, Montréal a officiellement reconnu l'existence du racisme systémique et utilise désormais ce terme dans sa documentation, au contraire du gouvernement du Québec.

données : « bénéficiaires indirects » des données ouvertes, « producteurs », « collaborateurs » ou « utilisateurs effectifs », ce qui correspond aux attentes en termes de réutilisation généralement identifiées dans les discours des portails de données ouvertes (Chignard, 2012 ; Dymytrova et Paquienséguy, 2017). Le tableau suivant présente une vue synthétique de ces trois catégories.

<i>Publics et sous publics</i>		<i>Rapport aux données</i>	<i>Retombées mises en avant</i>
1. Citoyens	1.1 Bénéficiaires indirects	Indirect : bénéficiaire des services créés ou améliorés par l'ouverture des données.	Amélioration des services pour le public (vecteur de démocratie) et vecteur de transparence générant un climat de confiance pour la Ville.
	1.2 Producteurs de données	Fournissent des données par l'utilisation d'applications, qui participent à améliorer les services.	Amélioration du fonctionnement de la vie urbaine grâce aux données (ville intelligente).
	1.3 Collaborateurs	Contribuent à l'ouverture en participant à des événements collaboratifs (table de concertation, hackathon, etc.).	Promotion de l'engagement citoyen et de la démocratie.
1.4 Utilisateurs effectifs	1.4.1 Les membres de la population envisagés comme spécialistes	Utilisent les données ouvertes en tant qu'utilisateurs présumés du portail de données.	Actualisation de l'ouverture des données en tant que démarche démocratique (les données constituent un actif informationnel).
	1.4.2 Les membres de la population envisagés comme non spécialistes	Utilisent les données grâce à la mise en place d'outils favorisant leur compréhension (ex : outils de visualisation).	Augmentation de la participation citoyenne et de la transparence de l'administration.
	1.4.3 Les spécialistes	Utilisent les données en tant que spécialistes dans différents contextes de collaboration (ex : hackathons).	Incitation à la participation et au développement des applications citoyennes.
2. Partenaires externes	Organismes publics et privés, <i>start-up</i> et entreprises	Produisent et utilisent les données pour créer des applications citoyennes (agissent comme mandataires de la Ville).	Amélioration des services et développement de l'économie et l'innovation grâce aux données (considérées comme un bien collectif et un actif économique).
3. Partenaires internes	Services et arrondissements	Produisent les données en tant que fournisseurs "officiels" du portail de données ouvertes.	Développement d'une culture de la donnée dans l'administration pour améliorer la gouvernance.

Tableau 1: Synthèse des trois catégories de publics imaginés du Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal

La catégorie des publics « citoyens »

En ce qui concerne la catégorie des publics « citoyens », elle apparaît dès la création du portail en 2011 et perdure jusqu'à aujourd'hui, à la fois dans les documents officiels (Politiques de données ouvertes, Charte des données numériques, rapports, etc.) et dans les discours des acteurs. Cette figure citoyenne est omniprésente et centrale :

« le but est surtout d'offrir un meilleur service aux citoyens et notamment de rejoindre la population plus connectée qui s'attend de manière croissante à pouvoir interagir avec les gouvernements par le biais d'outils numériques. » (Journée internationale des données ouvertes à Montréal, 23 février 2014)

Les « citoyens » sont présentés le plus souvent comme les bénéficiaires indirects de l'ouverture des données. Ils apparaissent sous la forme d'un public passif qui est convoqué surtout dans les discours mettant l'accent sur les retombées positives de l'ouverture des données au niveau de la population en général, par exemple en termes d'amélioration des services. Les données sont présentées comme un vecteur de démocratie (au bénéfice du citoyen) et de transparence (au bénéfice de la population et de la ville). Cette passivité n'empêche pas la mobilisation ponctuelle de l'imaginaire de l'interactivité, dont ces publics seraient avides, mais dont l'évocation très générale laisse peu entrevoir en quoi les options d'interactions leur accorderaient une plus grande part d'initiative. En outre, ce caractère général fait que cette catégorie de public est plus susceptible d'être associée à un nombre varié d'imaginaires, à la manière de ce qu'ont repéré Beaudouin et Denis (2014) à propos de la qualification « grand public ».

Ce même public « citoyen » est aussi parfois présenté en tant que producteur de données. Lorsqu'il l'est, c'est le plus souvent en référence à des projets spécifiques qui s'intègrent dans les initiatives liées à la ville intelligente, par exemple le développement d'applications mobiles qui requièrent l'utilisation de certaines données générées par les usagers. Par exemple, en 2016, un partenariat d'échange de données est lancé entre Montréal et Waze, une application qui enregistre le déplacement des usagers :

« [Le partenariat] permet à la Ville de Montréal d'obtenir les données d'entraves et incidents déclarés par les usagers de l'application mobile Waze. Cette application vise à connecter les conducteurs les uns aux autres afin d'améliorer les trajets quotidiens de la collectivité. En contrepartie, la Ville de Montréal s'engage à publier en données ouvertes les entraves à la circulation planifiées. » (« Une collaboration qui porte fruit ». Bilan mi-parcours, février 2017)

Associés à un rôle de fournisseur et pas seulement d'utilisateur de données, les citoyens ont alors la possibilité de contribuer directement à l'amélioration des services urbains ; leurs données sont présentées comme une « richesse collective » à exploiter pour le bien commun. À la différence de la figure du bénéficiaire indirect, le public « citoyen » producteur de données n'est toutefois pas un public nommé de manière explicite dans les discours.

Lorsque les citoyens sont présentés comme des collaborateurs, c'est dans le cadre de dispositifs participatifs formels, comme des tables de concertation, des hackathons⁴, des sondages ou des activités de coproduction (citoyens testeurs). Ils sont décrits tantôt comme des spécialistes « bénévoles » (les développeurs participant aux hackathons par exemple), des citoyens « passionnés » ou « impliqués » (dans les tables de concertation), voire des citoyens faisant leur devoir de citoyen (acceptant de participer aux sondages). L'ouverture des données est alors associée à une initiative populaire et citoyenne (parfois même

4. « Événement au cours duquel des spécialistes se réunissent durant plusieurs jours autour d'un projet collaboratif de programmation informatique ou de création numérique ». (Dictionnaire Le Robert).

« bottom-up »), permettant de régler des problèmes grâce à l'apport de solutions concrètes.

Enfin, le public « citoyen » présenté comme utilisateur effectif renvoie en pratique à trois sous-publics distincts, qui apparaissent dans les discours à différents moments dans le temps : d'abord, le public des utilisateurs considérés comme des « spécialistes par défaut » (leur capacité à accéder et à utiliser les données ouvertes étant dans les faits un impensé), puis les utilisateurs dits non spécialistes (à la suite de la prise de conscience de leur non-usage des données ouvertes) et enfin, les spécialistes (un public spécifique, expert et compétent, présent depuis la création du portail). Nous y reviendrons.

La catégorie des publics « partenaires »

En ce qui concerne la catégorie des publics « partenaires », ceux-ci sont présentés à la fois comme des producteurs et des utilisateurs des données ouvertes. Les organismes publics (organismes à but non lucratif, sociétés paramunicipales, etc.) sont convoqués principalement dans les discours à propos de mesures incitant à l'ouverture des données. Ils sont présentés comme des producteurs de données « nécessaires », mais dont on reconnaît qu'ils peuvent faire face à certains enjeux (confidentialité, disponibilité, expertise, etc.). Leurs données sont considérées comme un bien collectif et leur ouverture comme une forme de contribution sociale. Du côté des startups et entreprises privées, celles-ci sont incorporées à « l'écosystème de la ville intelligente » et envisagées comme des partenaires mandatés implicitement pour exploiter les données publiques afin de les transformer en services destinés aux citoyens (sous la forme d'applications notamment) : « L'accès aux données permettra aux entreprises et aux organisations de développer une nouvelle offre de service, bénéficiant à la fois à la Ville et aux citoyens. » (« Politique de données ouvertes », décembre 2015). Les données sont présentées comme un actif économique, notamment pour les startups :

« On veut aussi que ça serve au développement de nouvelles entreprises, ça sert à ça aussi les données [ouvertes], à capitaliser sur les actifs de la ville pour créer de nouveaux services, accroître le développement économique de la ville. En plus, ça sert nos intérêts parce que ces services-là amènent des services aux citoyens [...] tout le monde y gagne. » (Participant 4, équipe responsable du portail).

Les partenaires à l'interne (arrondissements et services de la Ville) apparaissent, quant à eux, comme les principaux contributeurs de données du portail. Ils sont appelés à adhérer à (ou à développer) une « culture de la donnée » : les responsables du portail étant conscients que leur mobilisation peut être entravée par un manque de connaissance et d'intérêt pour les données ouvertes, ou encore de temps et de moyens à dédier à cette mission qui s'ajoute à celles dont ils ont déjà la charge. L'ouverture des données est associée à un enjeu de gouvernance interne : elle renvoie à une culture municipale à transformer, en lien avec une vision plus collaborative du travail, qui passe notamment par une meilleure circulation de l'information entre des services parfois encore cloisonnés. Ces partenaires à l'interne s'écartent des publics ordinaires qui nous intéressent ici. Cependant, leur évocation éclaire le contexte, car ils sont essentiels à l'existence même du dispositif. Susciter leur intérêt nécessite un investissement important des équipes, qu'elles ne peuvent déployer envers les autres publics.

Dans ce bref portrait des publics imaginés du Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal, se retrouve une constante des discours sur l'ouverture des données publiques soulignée par Dymytrova et Paquienséguy (2017), à savoir : le leitmotiv des retombées sociales de la réutilisation des données publiques à l'échelle d'une population, pour l'ensemble des « citoyens » - ces derniers se présentant sous les traits d'une figure citoyenne désincarnée. La réutilisation la plus large possible apparaît ici comme la condition essentielle des retombées bénéfiques de l'open data pour la société ; ce discours qui s'arrime à

une conception de l'usage reste vague.

À LA RECHERCHE DES CITOYENS « ORDINAIRES » : FAIRE ADVENIR DES PUBLICS

Si la figure du citoyen est omniprésente dans la structuration des discours d'acteurs, elle est aussi le résultat d'un important travail à la fois discursif et pratique pour réussir à la maintenir au centre des publics imaginés du portail. Elle se décline en deux sous-figures : le citoyen comme « public idéal » et le citoyen en tant qu'utilisateur effectif. La première est directement alimentée par l'idéal du mouvement des données ouvertes qui anime les concepteurs du portail à ses débuts, de même que ses premiers usagers (des passionnés de données ouvertes, usagers « experts », geeks). Or, au fil du temps, cette figure idéale (surtout rhétorique) laisse la place à la figure d'un utilisateur effectif dont la définition se précise au fur et à mesure de la recherche, par les concepteurs, de son incarnation dans le dispositif. La représentation des citoyens passe alors d'une conception où le citoyen est un utilisateur « par défaut » - et un utilisateur « expert » (entre 2011 et 2014), à une conception où il est à la fois un non-utilisateur qu'il faut sensibiliser à l'utilité du portail et un non-spécialiste qu'il faut accompagner dans ses usages (à partir de 2015). Nous reconstruisons cette évolution en trois grandes phases.

La première phase (2011-2014) est marquée par un idéal d'ouverture où la valeur de la donnée ouverte repose sur la transparence et où le public citoyen est pensé essentiellement en termes d'accès au portail – la réutilisation des données est essentiellement impensée : elle va découler de l'accès. Ce public est peu problématisé, on pourrait dire que le citoyen est imaginé « nativement » spécialiste et intéressé par défaut aux données ouvertes, à l'image des professionnels œuvrant au sein de l'équipe responsable du portail. Dans les faits, cette configuration attire un public « réel » qui rassemble surtout des personnes ayant une certaine expertise et qui font partie d'une communauté d'initiés, c'est-à-dire regroupant des spécialistes, des militants et des enthousiastes intéressés par les données ouvertes et dont certains entretiennent des liens avec les porteurs du projet d'ouverture des données municipales. Le portail web a, à cette époque, une facture un peu bricolée, caractérisée entre autres par la personnalisation de la relation avec les utilisateurs, avec la possibilité d'entrer en contact directement avec les personnels de l'équipe de données ouvertes, par exemple (figure 1). En outre, les commentaires des utilisateurs sur les jeux de données reçoivent systématiquement une réponse, et dans les premiers temps, la personne responsable du portail répond en son nom propre.

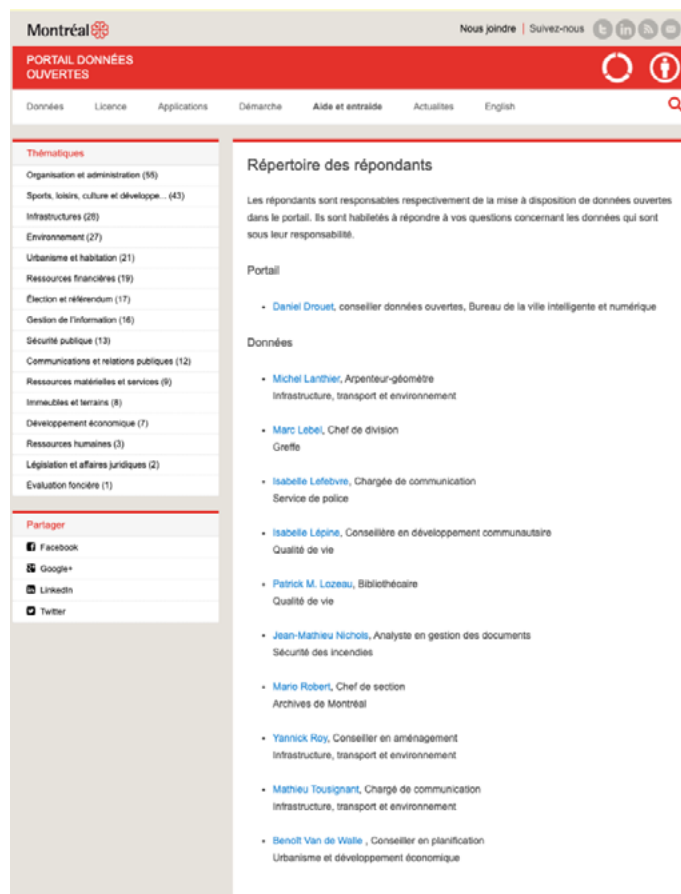


Figure 1: Répertoire des répondants en 2015.
(Source : « Portail des données ouvertes », Ville de Montréal)

Dans cette conception initiale du public du portail, se trouve l'idéal de l'open data fondé sur la transparence et la circulation de l'information, à travers notamment la figure générique et désincarnée du citoyen. Au niveau des usages, si les finalités du dispositif sont globalement formalisées, les usages possibles comme les bons usages s'avèrent moins aboutis : « j'ai l'impression que, en tout cas, les dix dernières années, on n'a pas fait attention : on emmagasine de manière compulsive, puis on ne sait pas à quoi ça sert... » (Participant 3, équipe responsable). Avec le temps, l'idéal d'ouverture peinant à se concrétiser (l'ouverture des données publiques visant *in fine* leur utilisation par tous les citoyens incluant les acteurs sociaux, économiques, politiques, etc.), les acteurs vont chercher, d'une part à faire advenir ce public idéal en mettant en œuvre différentes stratégies de préconfigurations (Grignon, 2015 ; Mabi, 2014 ; Laurent *et al.*, 2018), d'autre part à diversifier les publics effectifs du portail de données ouvertes.

La deuxième phase (2015-2020) est caractérisée par une logique d'institutionnalisation. Elle correspond à un changement d'équipe municipale qui met en place une politique des données ouvertes plus ambitieuse et structurée, ancrée dans une perspective de développement de la ville intelligente. À l'idéal de transparence s'ajoute une conception de la donnée comme un actif informationnel et un actif économique à valoriser :

« Les données, on sait que c'est un actif important [...] on pense qu'il y a quelque chose à faire pour les utiliser davantage dans la prise de décision et on pense qu'il y a une culture à développer autour des données, autant du côté des citoyens que du côté interne, et même dans l'écosystème. » (Participant 4, équipe responsable).

Le citoyen reste une figure centrale du public imaginé, mais face au constat de son absence, s'amorce le début d'une réflexion sur son inclusion. Concrètement, les responsables du portail cherchent à faire advenir ce public citoyen en déployant différentes stratégies, par exemple à travers l'organisation d'événements dans des milieux associatifs afin de recueillir les demandes d'ouverture de jeux de données spécifiques, l'organisation de hackathons à des fins de mobilisation autour de thématiques locales spécifiques, l'intégration d'outils de visualisation sur le portail pour faciliter la compréhension et la réutilisation des données, etc. Ces efforts contribuent à obtenir quelques retours sur les pratiques et les usagers du site, sans toutefois aboutir à un portrait suffisamment complet. Depuis la création du portail, la connaissance des publics et de leurs besoins s'effectue de manière très partielle, notamment en raison de choix forts de non traçage des visiteurs du site, par les responsables des données ouvertes. Ne restent alors que les questions et les demandes d'ouvertures qui sont adressées à l'équipe via les formulaires de contact du site. La volonté d'identifier plus systématiquement les réutilisateurs est cependant présente et s'est concrétisée par la commande d'une étude auprès d'un institut de recherche en 2020 (Diaz et Breux, 2021). Celle-ci offre un portrait des différentes catégories de réutilisateurs, qui reste cependant seulement valable à un « instant t ». Les responsables du portail ne disposent pas d'outils pour « suivre » précisément l'évolution de leurs publics et le manque d'information persiste : « savoir qui est le public cible, pour nous, c'est un grand défi [...] c'est très difficile pour nous de savoir comment les gens utilisent les données » (Participant 1, équipe responsable du portail).

La nouvelle orientation en faveur de l'inclusion du citoyen « ordinaire » se reflète directement dans les changements apportés au portail en termes de préconfigurations pragmatiques et normatives. Celles-ci visent, d'une part, l'amélioration de l'accès et de la lisibilité des données pour des usagers non spécialistes, d'autre part, l'ajout de fonctionnalités qui leur sont destinées spécifiquement, notamment des outils de visualisation plus accessibles, qui permettent d'avoir accès aux jeux de données directement sur la page web du portail sans avoir besoin de les télécharger, grâce à l'utilisation d'une API⁵ et d'une application de visualisation de données. Un petit nombre de jeux de données considérés comme importants pour les citoyens font alors l'objet d'un traitement particulier pour produire des visualisations plus développées et interactives (une carte des parcs et installations sportives, un graphique des contrats octroyés par la Ville, figures 2 et 3).

5. L'acronyme API, pour *Application Programming Interface*, se traduit en français par interface de programmation applicative ou interface de programmation d'applications.

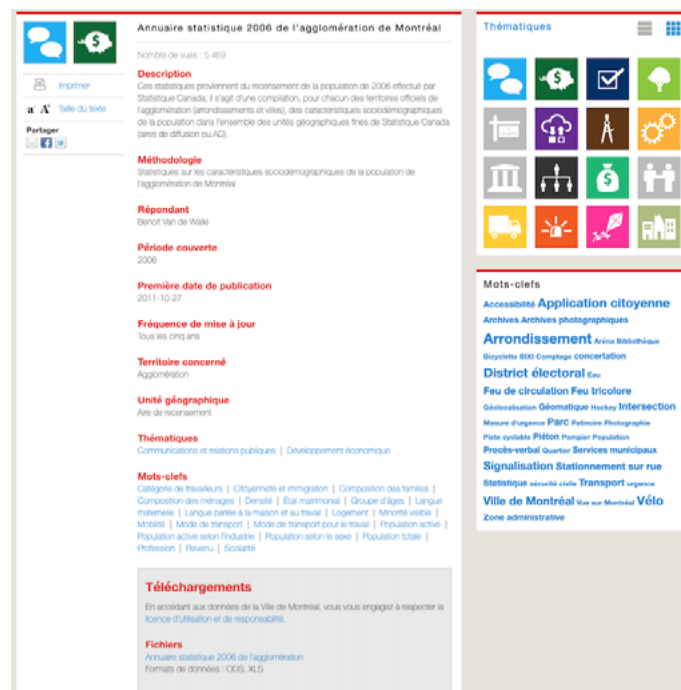
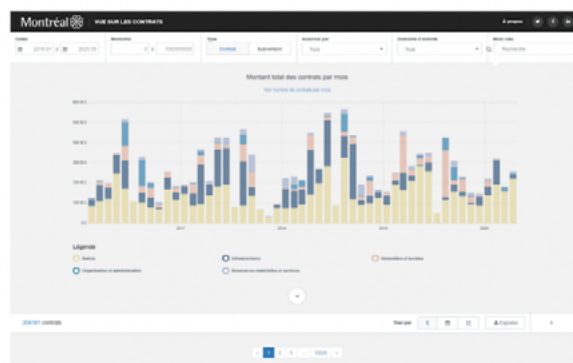


Figure 2: Présentation des jeux de données sur l'ancien site en 2013, accessibles uniquement par téléchargement (Source : « Portail des données ouvertes », Ville de Montréal)

Vue sur les contrats

Le site « Vue sur les contrats » est un outil de visualisation qui permet de consulter les contrats et les subventions octroyés par la Ville de Montréal de façon simple et conviviale. Il donne accès à tous les contrats autorisés par le comité exécutif et par le conseil municipal depuis janvier 2012.



Jeux de données



Figure 3: Exemple de l'outil de visualisation «Vue sur les contrats» introduit en 2015 (Source : « Portail des données ouvertes », Ville de Montréal)

Ces améliorations s'accompagnent plus généralement d'un changement de perspective dans le rapport entre la municipalité et les citoyens :

« il y a [eu] aussi une évolution dans la vision de ce qu'une administration publique doit faire pour les citoyens. On était beaucoup dans « la ville connaît tout ». On vous dit quoi faire et, je sais pas si c'est nord-américain ou si c'est partout, mais on est devenu beaucoup plus à l'écoute des citoyens. » (Participant 10, service de la ville).

Dans la même logique, au principe de l'ouverture « par défaut » va s'ajouter un principe d'ouverture « avec un but », c'est-à-dire des ouvertures de jeux de données en fonction de priorités établies en lien soit avec des demandes du public, soit avec des usages souhaités et anticipés par les responsables du portail. L'ouverture « avec un but » se présente également comme une solution pragmatique face à l'ampleur de la tâche. En d'autres termes, l'idée d'ouvrir l'ensemble des données de la Ville demeure, mais ce principe de priorisation offre aux responsables une manière d'organiser leur travail.

Parallèlement, alors que l'on cherche à faire advenir le public des citoyens ordinaires, le public effectif des spécialistes se trouve finalement reconnu comme tel. En effet, la Ville semble prendre conscience des demandes particulières des spécialistes, qui concernent notamment une préférence pour les API plutôt que les fichiers de type tableau et pour des données plus « brutes », et cela, tout en continuant d'ajouter des fonctionnalités destinées aux utilisateurs moins expérimentés. Sur ce plan, le portail de la Ville de Montréal connaît les mêmes défis que les portails de données ouvertes qui s'adressent à un large éventail de publics d'utilisateurs extrêmement hétérogènes. Cette hétérogénéité les place dans une situation contradictoire où il s'agit de diffuser les données les plus « brutes » possibles afin de permettre leur réutilisation dans une variété de contextes et de finalités, tout en offrant une mise en contexte minimale sans laquelle elles restent peu compréhensibles et peu réutilisables (Dymytrova et Paquienséguy, 2017).

Finalement, un autre public (non anticipé) émerge, constitué par les différents services de la Ville qui utilisent le portail pour accéder à des jeux de données des autres services (l'accès par le portail étant jugé notamment plus rapide et plus simple). Ce dernier public restera toutefois largement invisibilisé, à la manière d'un public non désiré, dont on souhaite qu'il reste en priorité un producteur de données. S'il est constaté empiriquement, il est dénié dans ses usages, autant dans les discours des acteurs que sur le portail lui-même. Cohabitent alors, d'un côté le citoyen ordinaire en tant que public « idéal » du portail et de l'autre, différents groupes d'utilisateurs, plus ou moins spécialistes des données ouvertes, qui se présentent comme des publics « empiriques » utilisant réellement les données.

La troisième phase (à partir de 2021) marque un nouveau tournant : aux valeurs de transparence et d'actif à valoriser qui restent en toile de fond s'ajoute une nouvelle vision en termes de sobriété numérique où les enjeux de vie privée et de sécurité sont mis en avant. Du côté des publics imaginés, coexistent désormais des publics spécialistes et non spécialistes avec des efforts accrus pour « rejoindre » ces derniers à travers, notamment, une volonté de développer une littératie de données chez les non experts. Une nouvelle version du portail est lancée avec la volonté affichée d'en faire un outil de démocratisation des données ouvertes, qui plus est, auprès d'un public encore élargi :

« Plus qu'un catalogue, le nouveau site web des données ouvertes se veut un outil pour démocratiser les données, les rendre plus accessibles [...] l'une des orientations principales est [...] d'intégrer davantage les données dans notre culture municipale par le renouvellement des stratégies municipales et la création de voies d'apprentissage, notamment en développant la littératie numérique autour des données. » (Dévoilement du nouveau site web des données ouvertes, 28 mai 2020)

Sur le site, l'équipe travaille à diversifier et à étoffer les manières de présenter et d'accéder aux données, en particulier avec un projet de développement de visualisations qui visent directement les citoyens « ordinaires » :

« C'est pas tout le monde qui est capable de lire ou de comprendre les données. C'est pas tout le monde forcément non plus qui a les moyens d'accéder à ces données-là. » (Participant 3, équipe responsable).

Certaines visualisations offrent une « mise en récit » des données (« *data stories* »), sur des thèmes jugés importants pour les citoyens (en raison de l'actualité, des enjeux politiques et de préoccupations citoyennes), par exemple autour des questions d'inclusion sociale et de diversité, qui sont une des priorités de la Ville dans le contexte du lancement d'un plan d'action dédié à ces questions⁶. Ces visualisations ne requièrent pas de manipuler les données directement.

Au final, ce regard sur une décennie de discours, de stratégies d'acteurs et de changements dans le design du Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal met en évidence la mise en œuvre d'une démarche explicite pour rejoindre un public de citoyens « ordinaires », et plus généralement, pour « faire public » (Citton, 2020; Laurent *et al.*, 2018; Boyd, 2010). Ces tentatives d'instauration de publics à travers des stratégies d'ouverture de données (Goëta, 2016) peinent à réussir à sortir des cercles d'initiés, comme dans d'autres initiatives similaires (Peugeot, Mabi et Chevallier, 2019). Pour reprendre la typologie des portails métropolitains de données ouvertes proposée par Paquienséguy et Dymytrova (2018) en quatre types correspondant à autant d'idéaux (l'idéal de l'ouverture des données, l'idéal de la « *smart city* », l'idéal de la ville créative et l'idéal de l'encapacitation citoyenne (« *empowerment* »)), le portail de la Ville de Montréal est un portail bâti sur un idéal d'ouverture des données qui tente de devenir un portail mettant en œuvre l'idéal de l'encapacitation citoyenne à travers la recherche de l'élargissement de la participation effective des publics.

En cela, il est aussi le témoin de l'évolution des discours sociopolitiques sur les données ouvertes (Paquienséguy et Dymytrova, 2018). L'analyse des discours et du dispositif du portail indique que sa première phase correspond à une conception de l'accès aux données comme source de participation, d'ouverture et de transparence. La deuxième s'ancre plutôt dans le développement de l'idéologie de la ville intelligente, où on prend conscience de la diversité des publics des données ouvertes et où on cherche à les impliquer plus concrètement. La dernière est marquée par une responsabilisation des organisations publiques et privées qui utilisent les données, notamment sous la pression de la société civile (Jobin, Ienca et Vayena, 2019), qui se manifeste notamment à travers la volonté d'inclure les publics non experts.

CONCLUSION

Les données publiques, à travers les portails de données ouvertes des municipalités, sont amenées à jouer un rôle inédit d'instances médiatrices entre les citoyens, les organisations et les institutions. Mieux comprendre la manière dont ces initiatives conçoivent la participation des publics et le cadrage que les dispositifs sociotechniques en proposent donne la possibilité d'interroger les conditions d'émergence des publics « empiriques », et par là de questionner les possibilités pour les publics de se constituer à travers la reconnaissance d'usages communs autour de questionnements partagés (Dewey, 2010 [1927]). À ce titre, la contribution de cet article a consisté, d'une part à analyser de quelle manière, discursivement et pratiquement, la figure du citoyen est travaillée par les acteurs (convoquée dans une politique d'ouverture de données, présentée sur le site, mobilisée dans les exercices de recherche des publics, etc.), d'autre part, à qualifier cette figure dans ses rapports à l'institution à travers la médiation des données. Elle a aussi insisté sur

6. Plan d'action Solidarité, équité et inclusion 2021-2025, Ville de Montréal, https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_daction_solidarite_equite_et_inclusion.pdf

la co-construction à l'œuvre dès le travail de préconfiguration : davantage que des publics stables composés d'usagers idéaux et d'usagers empiriques en confrontation, c'est bien un rapport de pouvoir et d'intéressement qui alimente les évolutions du dispositif.

Au final, quel projet politique se trouve traduit dans ce type d'initiative ? Du point de vue de la participation citoyenne à l'action publique, les portails de données ouvertes s'inscrivent, aux côtés d'autres dispositifs « participatifs » dans cette « mise en procédure » de la participation, avec des dispositifs très institués et contrôlés par les autorités publiques (Mazeaud, 2009, cité par Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Broomfield et Reutter, 2022). Leurs publics, tels qu'ils sont imaginés par les acteurs, configurés dans des designs techniques et fabriqués au travers d'activités allant à la rencontre des usagers, traduisent certaines conceptions de la participation et en révèlent les angles morts. Si les imaginaires de la participation et de la communication ont en commun l'idée du partage et le fait de « prendre part » (Monseigne, 2009), ce type de dispositif incarne initialement l'imaginaire d'une communication réduite à sa composante informationnelle, dans une logique de transmission d'informations.

L'intérêt d'une approche longitudinale consiste cependant à nuancer les constats d'adéquation ou non entre les publics idéaux et les attentes des publics empiriques. En effet, elle permet de constater à quel point les équipes responsables tentent d'adapter le dispositif en fonction des usages constatés, en opérant une délicate négociation entre les intéressements qu'elles doivent conserver : service aux citoyens dans leur diversité, réponse à une injonction administrative, prérogatives plus larges de l'administration municipale, dynamisation économique, reconnaissance comme ville dynamique, etc. Dépassant le constat désormais consensuel de l'écart entre les publics idéaux et les publics empiriques, cette recherche encourage à prêter attention aux manières de réagir à cet décalage, qui permettra de mettre à jour des stratégies d'adaptation variées à cette épreuve.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akrich, Madeleine ; Callon, Michel ; Latour, Bruno (dir.) (2006), *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, Paris: Presses des Mines.

Allard-Huver, François (2017), « User, surveiller, négocier et braconner. Les limites de la "transparence" des données », in Mabi, Clément ; Plantin, Jean-Christophe ; Monnoyer-Smith, Laurence (dir.), *Ouvrir, partager, réutiliser. Regards critiques sur les données numériques*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : EMSH, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.9053>.

Baack, Stefan (2015), « Datafication and empowerment: How the open data movement re-articulates notions of democracy, participation, and journalism », *Big Data & Society*, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.1177/2053951715594634>

Badouard, Romain (2017), « Open government, open data: L'empowerment citoyen en question », in Mabi, Clément ; Plantin, Jean-Christophe ; Monnoyer-Smith, Laurence (dir.), *Regards critiques sur les données numériques*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : EMSH, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <http://books.openedition.org/editionsmsmh/9067>

Beaudouin, Valérie ; Denis, Jérôme (2014), « Observer et évaluer les usages de Gallica. Réflexion épistémologique et stratégique » [rapport de recherche]. BnF ; Telecom ParisTech, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01078530/document>

Bernardin, Stève ; Jeannot, Gilles (2019), « La ville intelligente sans les villes ? Interopérabilité, ouvertures et maîtrise des données publiques au sein des administrations municipales », *Réseaux*, vol. 218, n° 6, p. 9-37, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/res.218.0009>

Blondiaux, Loïc (2003), « Publics imaginés et publics réels. La sollicitation des habitants dans une expérience de participation locale » (p. 313-326) in Cefaï, Daniel ; Pasquier, Dominique (dir.), *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris: Presses Universitaires de France.

Blondiaux, Loïc ; Fourniau, Jean-Michel (2011) « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, p. 8-35, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/parti.001.0008>

Blondiaux, Loïc ; Sintomer, Yves (2009), « L'impératif délibératif », *Rue Descartes*, vol. 63, n° 1, p. 28-38, consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0028>

Bonaccorsi, Julia (2013), « Analyse sémiologique du Web » (p. 125-141), in Barats, Christine (dir.), *Manuel d'analyse du Web en Sciences Humaines et Sociales*, Malakoff: Armand Colin. [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/arco.barat.2013.01.0125>

Boudreau, Christian (2020), « Reuse of open data in Quebec: From economic development to government transparency », *International Review of Administrative Sciences*, vol. 87, n° 4, p. 855-869, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.1177/0020852319884628>

Boyd, Danah (2010). « Social Network Sites as Networked Publics: Affordances, Dynamics, and Implications » (p. 39-58), in Papacharissi, Zizi (dir.), *Networked Self: Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*, Routledge.

Broomfield, Heater; Reutter, Lisa (2022), « In search of the citizen in the datafication of public administration », *Big Data & Society*, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.1177/20539517221089302>

Cardon, Dominique (2013), « La participation en ligne », *Idées économiques et sociales*, vol. 173, no. 3, p. 33-42, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/idee.173.0033>

Cardullo, Paolo ; Kitchin, Rob (2019), « Being a 'citizen' in the smart city: Up and down the scaffold of smart citizen participation in Dublin, Ireland », *GeoJournal*, vol. 84, n° 4, p. 1-13, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.1007/S10708-018-9845-8>

Cefaï, Daniel ; Pasquier, Dominique (dir.) (2003), *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris: Presses universitaires de France.

Chateauraynaud, Francis (2013), « De la formation des publics à la rébellion des milieux », Portée de la concertation: Sociologie des effets de la participation aux processus décisionnels, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://concertation.hypotheses.org/911>

Chevallier, Jacques (2018), « Vers l'État-plateforme? », *Revue française d'administration publique*, vol. 167, n° 3, p. 627-637, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/rfap.167.0627>

Chignard, Simon (2012), *Open data. Comprendre l'ouverture des données publiques*, Limoges : Fyp Editions.

Citton, Yves (2020), « Créer des publics », *Multitudes*, vol. 79, n° 2, p. 72-79, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/mult.079.0072>

Dayan, Daniel ; Katz, Elihu (2012), « On publics, non-publics, former publics, future publics, almost publics, and their students and genealogies », in Jacobi, Daniel; Luckerhoff, Jason (dir.), *Looking for non-publics*, Québec, Presse de l'Université du Québec.

Denis, Jérôme ; Pontille, David (2010), « La ville connectée », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, vol. 2010, no. 4, p. 69-74, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/rindu.104.0069>

Dewey, John (2010 [1927]), *Le public et ses problèmes*, Paris: Gallimard.

Diaz, Jérémy ; Breux, Sandra (2021), « Les réutilisateurs et les réutilisatrices des données publiques ouvertes. Le cas de Montréal », [Rapport de recherche remis au laboratoire de l'innovation urbaine de Montréal], Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://espace.inrs.ca/id/eprint/11364>

Dymytrova, Valérie ; Paquienséguy, Françoise (2017), « La réutilisation et les réutilisateurs des données ouvertes en France: Une approche centrée sur les usagers », *Revue Internationale des Gouvernements Ouverts*, vol. 5, p. 117-132.

Eco, Umberto (1985), *Lector in fabula: le rôle du lecteur ou La coopération interprétative dans les textes narratifs*, Grasset.

Goëta, Samuel ; Mabi, Clément (2014), « L'open data peut-il (encore) servir les citoyens ? », *Mouvements*, vol. 79, n° 3, p. 81-91, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/mouv.079.0081>

Goëta, Samuel (2016), *Instaurer des données, instaurer des publics : une enquête sociologique dans les coulisses de l'open data*, thèse de doctorat en Sociologie, Télécom ParisTech, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-01458098/document>

Goldstein, Brett ; Dyson, Laurent (dir.) (2013), *Beyond Transparency: Open Data and the Future of Civic Innovation*. Code for America Press.

Greffet, Fabienne ; Wojcik, Stéphanie (2014), « La citoyenneté numérique. Perspectives de recherche », *Réseaux* vol. 184-185, n° 2-3, p. 125-159, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/res.184.0125>

Grignon, Thomas (2015), « L'expertise communicationnelle au prisme de ses instruments », *Communication & professionnalisation*, n° 3, p. 2347, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi3>

Gurstein, Michael (2011), « Open data: Empowering the empowered or effective data use for everyone? », *First Monday*, vol. 16, n° 2, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <http://firstmonday.org/article/view/3316/2764>

Habermas Jürgen (1997 [1978]), *L'espace public*, Payot et Rivages.

Hamel, Pierre (2014), « Leçons de démocratie urbaine », *Questions de communication*, vol. 25, n° 25, p. 61-79, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8942>

Jeanneret, Yves (2019), « L'urbanité, c'est là et ça va donner. Le motif de la donnée dans les représentations de la ville », *Questions de communication*, vol. 36, n° 2, p. 25-42, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20807>

Jeannot, Gilles ; Maghin, Victor (2019) « La ville intelligente, de l'administration à la gouvernance », *Réseaux*, vol. 218, n° 6, p. 105-142, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/res.218.0105>

Jobin, Anna ; Ienca, Marcello ; Vayena, Effy (2019), « The Global Landscape of AI Ethics Guidelines », *Nature Machine Intelligence*, vol. 1, n° 9, p.389-399, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.1038/s42256-019-0088-2>

Kitchin, Rob (2014), *The data revolution: Big data, open data, data infrastructures and their consequences*, Sage Publications.

Lathrop, Daniel ; Ruma, Laurel (2010), *Open Government: Collaboration, Transparency, and Participation in Practice*, O'Reilly Media.

Laurent, Victoria ; Badouard, Romain ; Mabi, Clément ; Méadel, Cécile ; Sire, Guillaume (2018), « Les outils numériques gouvernementaux au service de la loi : Le design de la plateforme République numérique », *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, n° 122 [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.4000/terminal.2071>

Livingstone, Sonia (2004), « Du rapport entre audiences et publics », *Réseaux*, vol. 126, n° 4, p.17-55, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/>

Mabi, Clément (2014), « Comment se construit (ou non) le “concernement” des publics de la démocratie technique ? Analyse communicationnelle des débats publics CNDP », *Canadian Journal of Communication*, vol. 39, n° 4, p. 627-638, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.22230/cjc.2014v39n4a2737>

Mabi, Clément (2015), « La plateforme “data.gouv.fr” ou l'open data à la française », *Informations sociales*, vol. 191, n° 5, p. 52-59, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/inso.191.0052>

Mabi, Clément (2021), « La « civic tech » et « la démocratie numérique » pour « ouvrir » la démocratie ? », *Réseaux*, vol. 225, n° 1, p. 215-248, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.3917/res.225.0215>

Maigret, Éric (2000), « La démocratie locale entre idéologies, identités et pratiques », *Hermès*, vol. 26-27, no 1, p. 99- 108.

Monnoyer-Smith, Laurence (2011), « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, p. 156-185, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/parti.001.0156>

Monseigne, Annick (2009), « Participation, communication : un bain sémantique partagé », *Communication & Organisation*, vol. 35, n° 1, p. 30-46, [en ligne], <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/communicationorganisation.707>

Morelli, Pierre ; Pignard-Cheynel, Nathalie ; Baltazart, Didier (dir.) (2016), *Public et TIC : confrontations conceptuelles et recherches empiriques*, Nancy: Presses Universitaires de Nancy.

Musiani, Francesca ; Paloque-Bergès, Camille ; Schafer, Valérie ; Thierry, Benjamin (2019), *Qu'est-ce qu'une archive du web ?*, Encyclopédie numérique. Marseille: OpenEdition Press, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <http://books.openedition.org/oep/8713>.

Paquien-séguy, Françoise ; Dymytrova, Valentyna (2018), « Open data et métropoles, les enjeux d'une transformation à l'œuvre. Analyse sémio-pragmatique d'un corpus de portails métropolitains », *Questions de communication*, vol. 2, n° 34, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.15818>

Peeters, Hugues ; Charlier, Philippe (1999), « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, no 25, p. 15-23.

Peugeot, Valérie ; Mabi, Clément ; Chevallier, Benjamin (2019), « L'innovation contributive renforce-t-elle le pouvoir citoyen dans la ville numérique? Le cas du Grenoble CivicLab », *Réseaux*, vol. 218, n° 6, p. 143-169, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/res.218.0143>

Powell, Alison (2021), *Undoing Optimization. Civic Action in Smart Cities*, Yale University Press.

Purwanto, Arie ; Zuiderwijk, Anneke ; Janssen, Marjin (2020), « Citizen Engagement with Open Government Data : A Systematic Literature Review of Drivers and Inhibitors », *International Journal of Electronic Government Research*, vol. 16, n° 3, p. 1-25, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.4018/IJEGR.2020070101>

Quéré, Louis (2018), « Confiance et vérité », communication présentée au LabCMO dans le cadre de l'école d'été *S'informer dans un monde de fausses informations : produire et interpréter des contenus dans le nouvel écosystème informationnel*, UQAM, 28 juin, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://labcmo.ca/2020/11/11/video-conference-confiance-et-verite-louis-quere/>

Ruijter, Erna ; Grimmelikhuijsen, Stefan ; van den Berg, Jochem ; Meijer, Albert (2020), « Open data work: Understanding open data usage from a practice lens », *International Review of Administrative Sciences*, vol. 86, n° 1, p.3-19, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi.org/10.1177/0020852317753068>

Ruppert, Evelyn (2012), « Doing the Transparent State: open government data as performance indicators » (p. 51-78), in Mugler, Johanna; Park, Sung-Joon (dir.), *A World of Indicators: The production of knowledge and justice in an interconnected world*, Cambridge University Press.

Zask, Joëlle (2008), « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés*, n° 15, p. 169-189, [en ligne], consulté le 12 avril 2022, <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/traces.753>

LES ENJEUX de l'information et de la communication

Revue scientifique en sciences de l'information et de la communication

Éditée par le Gresec (Groupe de recherche sur les enjeux de la communication), cette revue scientifique aborde les processus d'information-communication dans leurs développements, mutations et inscriptions sociales, politiques et économiques. Elle privilégie les travaux relevant d'approches théoriques critiques et fondés sur des études empiriques, rendant compte de recherches conduites par des auteurs confirmés, des doctorants ou de jeunes chercheurs.

Elle est constituée de 3 à 4 numéros annuels :

- n°1 - Varia
- n°2 - Dossier thématique
- n°3 - Supplément A
- n°4 - Supplément B

C'est une revue en ligne, d'accès libre, qualifiante en Sciences de l'Information et de la Communication, consultable sur : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr> et sur le portail www.cairn.info.